EDITION GENERALE

L'Action
IEN CATHOLIQUE

57e ANNEE — Numéro 16,970 — QUEBEC — MERCREDI 22 JANVIER 1964

J.W.LARCOK
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
9964 L ' JANV 64
XXXXXXXXXXXXXXXXXXX
XXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LE TEMPS QU'IL FERA

Le tableau actuel de la température anormale demeurera le même quelques jours encore, mais il y aura une certaine nébulosité ce soir et demain. Doux, vents légers. Maximum à Québec: 35.

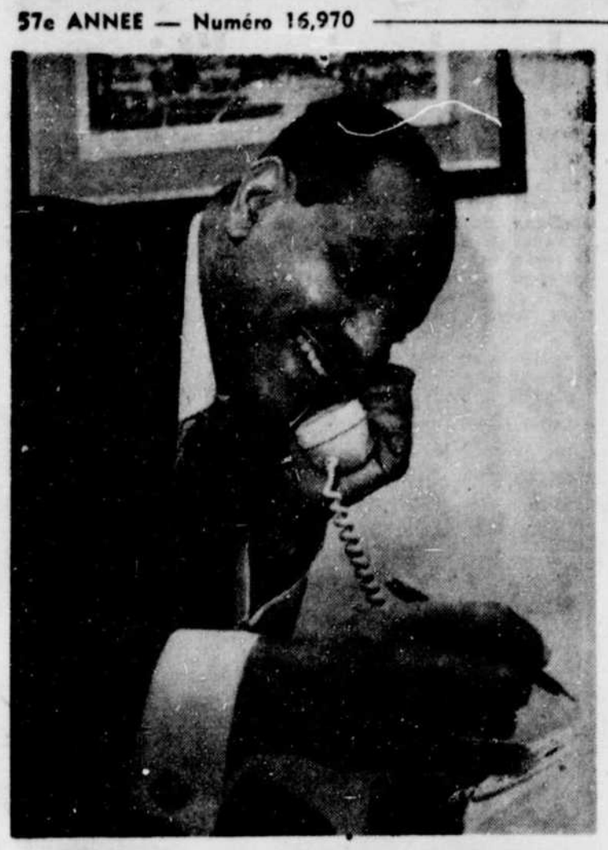

● C'est le nouveau directeur de l'agence d'information des Etats-Unis, M. Carl T. Rowan, jusqu'ici ambassadeur de son pays en Finlande, que l'on voit sur cette photo, causant au téléphone. Le président Johnson vient d'annoncer sa nomination de celui qui devient le premier noir à siéger au conseil national de sécurité et au cabinet américain. (Téléphoto UPI)

Chemin de fer Matane-Saint-Anne des Monts

PROJET REPOUSSÉ PAR OTTAWA

OTTAWA — Le gouvernement Pearson a rejeté hier soir le projet de construction d'un chemin de fer entre Matane et Sainte-Anne-des-Monts.

Le projet avait été sanctionné par le Parlement fédéral en 1962. Il prévoyait une dépense d'un peu plus de seize millions de dollars.

Dans un communiqué issu du bureau de M. Georges McIlraith, ministre fédéral des Transports, il est allégué que le projet n'était pas souhaitable du point de vue économique ni du point de vue géographique.

Le gouvernement Pearson a fait savoir que pour mieux répondre aux besoins de moyens de transport dans la région de la Gaspésie, on utiliserait l'argent voté en 1962 aux termes du bill dûment approuvé, "pour régler des problèmes généraux de transport et de communications". *(Jean-Marc Poliquin)*

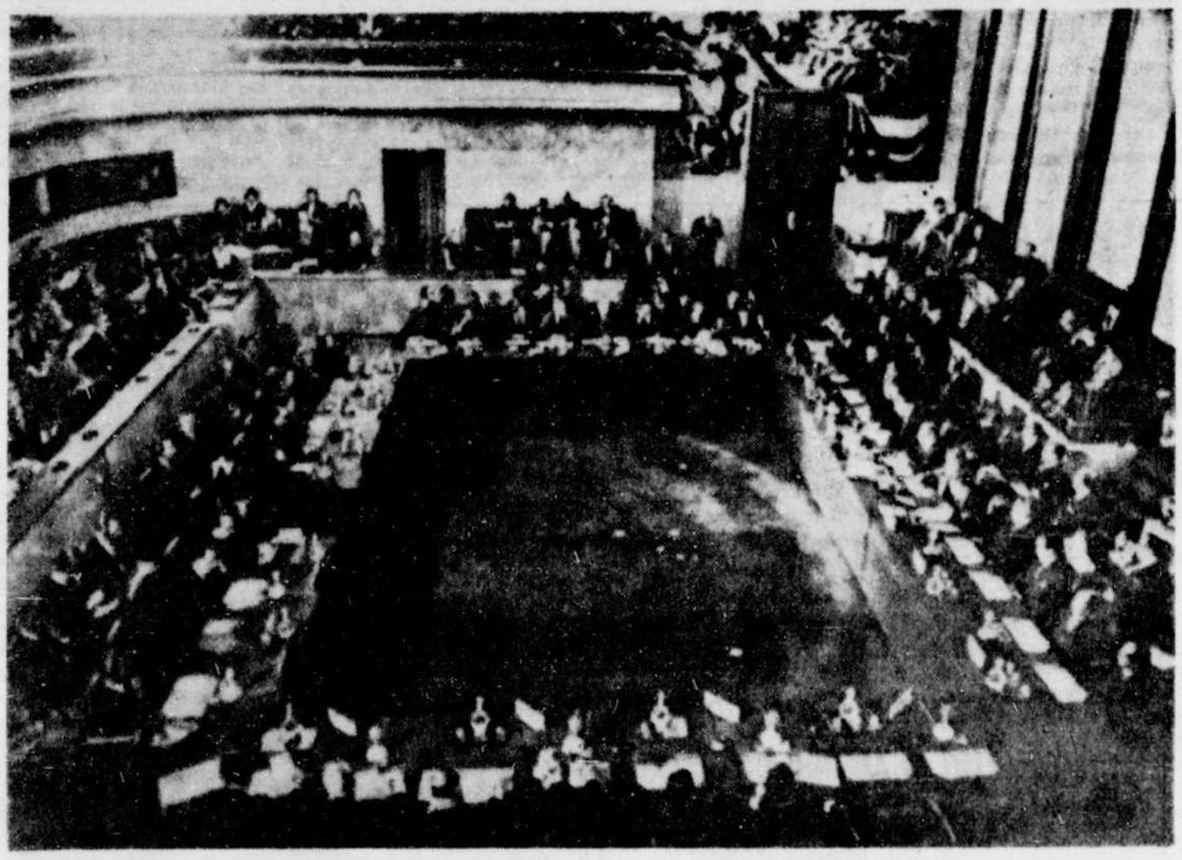

● Commentant à la télévision les propositions qu'il a adressées à la Conférence de Genèvre, le président Johnson a déclaré que le moyen devrait être trouvé de mettre un arrêt à l'accroissement "inquiétant" des forces nucléaires stratégiques. A cette fin, a dit le président Johnson, nous devrions dans les deux camps étudier la possibilité de bloquer le nombre et les caractéristiques des engins porteurs d'armes nucléaires stratégiques, que ce soient des avions ou des missiles, que ce soient des armes offensives ou défensives. "Les Etats-Unis sont prêts à examiner tout plan, à aller n'importe où, à entreprendre toute démarche, à jouer tout rôle offrant des perspectives réalistes de paix. Notre photo montre les délégués des 17 Nations à la Conférence de Genève. (Téléphoto UPI).

M. Gérin-Lajoie: nous sommes déterminés à mettre notre politique scolaire à exécution

Il ne faut pas songer à freiner l'augmentation des inscriptions dans les écoles, ni imposer aux étudiants et à leurs familles des frais de scolarité et le coût des manuels, de sorte qu'il reste à faire un choix entre les options suivantes, dans le domaine scolaire: régulariser la croissance du coût par élève en ralentissant les rythme de l'augmentation des dépenses les plus importantes dans le budget des commissions scolaires, poursuivre la normalisation, c'est-à-dire l'égalisation de l'effort des contribuables locaux ou modifier le régime des subventions du gouvernement de façon à combler la marge entre les dépenses et les revenus prévus.

Voilà ce que déclarait le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, hier à l'Assemblée législative, en réponse à la motion de non confiance présentée la veille par le député Claude Gosselin.

Le choix entre les options mentionnées devra se faire avec la participation de toute la société. Le gouvernement n'a pas l'intention de procéder en vase clos, à la planification, non seulement des revenus des commissions, mais aussi à la croissance de leurs dépenses. Il faut une participation démocratique de tous les milieux intéressés au comité du plan de développement des Commissions scolaires qui sera bientôt créé.

Par une nouvelle loi des subventions aux commissions scolaires, la Législature régira l'essentiel de la participation gouvernementale au financement des commissions.

Ces mesures permettront aux corps intermédiaires et à tous les représentants du peuple de participer pleinement, selon leur rôle propre, à la solution des problèmes que le développement des commissions scolaires et l'éducation en général pose présentement dans notre milieu.

"Voilà la réponse du gouvernement à la motion de non-confiance présentée par l'opposition. Les membres du gouvernement et les députés qui siègent à droite du Président (libéraux) sont fiers de la politique du gouvernement en matière scolaire au Québec, particulièrement depuis trois ans, fiers de la politique qu'ils sont déterminés à mettre à exécution", dit le ministre en terminant.

En page 4
un article de
ROGER
LEMELIN

Le gouvernement n'a pas manqué à sa promesse en accordant la gratuité de l'enseignement à tous les niveaux, affirme M. Gérin-Lajoie.

(Nos informations en page 13)

M. Johnson: gratuité scolaire a changé de sens pour les libéraux

La gratuité scolaire a changé de sens pour les libéraux maintenant qu'ils ont gagné les élections, a déclaré le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson hier à l'Assemblée législative, en notant malgré tout que l'accessibilité à l'enseignement est moins bonne maintenant qu'elle l'était autrefois, à certains niveaux.

C'est au niveau universitaire que M. Johnson faisait allusion.

Lorsque les libéraux parlaient de gratuité scolaire en 1960 la population a compris que les taxes scolaires ou les autres taxes n'augmenteraient pas, et c'est ça, dit M. Johnson, que les libéraux voulaient que la population comprenne.

Il reconnait qu'aucun membre de la Chambre s'objecterait à ce que tous les petits Québécois puissent accéder au minimum d'instruction Par ailleurs, il est reconnu depuis des années que l'instruction doit être à la charge des contribuables.

Mais les frais de scolarité ont augmenté au niveau universitaire et même si le ministre dit qu'il y a compensation par des bourses, le chef de l'opposition remarque que le montant des bourses a diminué dans bien des cas cette année.

Depuis 1960, le gouvernement n'a fait que rencontrer les besoins des commissions scolaires, et l'Union Nationale, si elle avait été au pouvoir aurait agi de même. Le gouvernement n'a fait que continuer ce qui a été commencé sous l'ancien gouvernement. Ce que le gouvernement a fait, l'Union Nationale l'aurait fait aussi mais sans créer autant de confusion, dit-il.

Aiguillonnant sans cesse le ministre de la Jeunesse, M. Johnson lui a reproché une brochure publiée la semaine dernière et dans laquelle on relève des erreurs. Il accuse les personnes qui ont préparé le document d'avoir voulu grossir les pourcentages d'augmentation des besoins, alors que suivant les chiffres réels, ces augmentations correspondraient à celles des dernières années du gouvernement antérieur. Il trouve bizarre que les erreurs trouvées dans les documents soient toujours en faveur du gouvernement. M. Johnson recommande au ministre de s'entourer de gens plus compétents.

Par ailleurs, alors qu'on a fait tant de difficulté à certaines commissions scolaires cette année pour approuver leur budget, Me Johnson dit qu'en 1962, en période électorale, tous les budgets étaient approuvés en "vrac" et que certains députés y allaient même de leur influence pour aider ces adoptions.

DANS NOS PAGES

Page sociale	6
Sports	16-17-18
Finance	19
Cinéma	21
Programmes TV	21
Nouv. étrangères	22

Ottawa va augmenter ses recherches en agriculture dans la province de Québec

OTTAWA (D.N.C.) — Le gouvernement fédéral a décidé d'accroître ses recherches en agriculture dans la province de Québec, et à cette fin il construira un laboratoire de recherches sur le terrain de l'Université Laval dans la ville de Québec, ainsi qu'une station de recherches en horticulture à St-Jean, comté de St-Jean.

L'établissement d'un laboratoire à Laval fait partie de la politique récente du ministère fédéral visant à établir un lien entre les universités et certaines de ses institutions de recherche. Le laboratoire sera étroitement associé à la faculté d'Agriculture de l'université et servira d'intermédiaire immédiat entre les services de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada et l'université Laval, le ministère de l'Agriculture du Québec et le conseil de recherches agricoles du Québec. Le laboratoire sera le principal centre de recherche du ministère de l'Agriculture du Canada dans la province de Québec et il se spécialisera dans les sols et les cultures fourragères. Il comprendra en outre des terrains d'expérimentation et des serres. L'établissement des plans et les pourparlers avec les représentants de l'université et du gouvernement provincial débuteront au cours de 1964. Le coût de construction s'élèvera à environ 1.5 million de dollars.

MM. Johnson et Pearson :

Même point de vue sur les questions mondiales

WASHINGTON (P.C.) — Après une discussion préliminaire amicale, le premier ministre Pearson et le président Johnson engagent aujourd'hui des entretiens sur la manière d'établir une ligne de conduite économique qui pourrait contribuer à éviter des divergences entre les deux pays.

Un porte-parole a déclaré que les deux hommes d'Etat ont établi les premiers liens d'une solide amitié hier soir, à un dîner à la résidence de l'ambassadeur canadien, M. Charles Ritchie.

Il y a eu un moment gênant au cours de la visite lorsqu'un réseau radiophonique national américain a dit que M. Pearson avait fait une promesse à Johnson que le Canada ne reconnaîtrait pas la Chine communiste. Le premier ministre a autorisé une dénégation catégorique qu'une telle assurance ait été donnée. Il a dit que le sujet de la reconnaissance canadienne n'a même pas été discutée.

Plus tôt dans la journée, une source diplomatique américaine avait exprimé la confiance que le Canada ne reconnaîtrait pas la Chine communiste à ce moment-ci, même si l'on s'attend que la France reconnaisse Pékin et même si M. Pearson a déclaré publiquement que le Canada pourra reconsidérer son attitude si la Chine continentale ne formule aucune réclamation sur la Chine de Formose.

Entretien privé

Après le dîner les deux hommes ont eu une brève conversation privée. Il y avait 22 invités à la résidence de M. Ritchie. Parmi eux, on remarquait le secretaire d'Etat, M. Dean Rusk, le sous-secrétaire d'Etat, M. George Ball et le ministre des Affaires extérieures, M. Martin, qui a également accompagné le premier ministre Pearson lors de sa rencontre avec le président de Gaulle à Paris, la semaine dernière.

Le porte-parole a dit que les entretiens de M. Pearson avec de Gaulle et les relations françaises avec les pays asiatiques n'ont été discuté que d'une manière générale. Les deux hommes auraient le même point de vue sur les question mondiales, vues dans l'optique américaine.

M. Pearson a assuré M. Johnson, au cours d'un échange de santés au dîner, que même s'il y a de nombreuses difficultés et problèmes entre le Canada et les Etats-Unis, "vous pouvez compter sur notre appui, notre encouragement et nos prières", alors que le Président porte d'écrasantes responsabilités dans la gouverne du monde.

M. Pearson a rappelé également que la mort du président Kennedy avait créé un vide politique dans les affaires internationales. Des craintes et l'incertitude avaient surgi dans le monde. Mais la sûreté de Johnson a vite fait disparaître ces craintes.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

L'étrange papillon

Par
Jean-Marc
Poliquin

Ottawa. — Le projet de caisse fédérale de retraite est un étrange papillon. Il ne présente aucune ressemblance avec sa chrysalide. A mesure qu'il se métamorphose, il déjoue les prévisions des esprits les plus avertis.

Pour parler sans image, l'évolution de ce projet se traduit par un accroissement des cotisations qui seront exigibles et par une diminution des prestations à recevoir. Les libéraux d'Ottawa qui l'ont patronné n'ont pas fini de s'en étonner ni, secrètement, de s'en plaindre.

On peut s'en consoler dans une certaine mesure en écoutant M. Pearson promettre dans le mémoire envoyé aux premiers ministres des provinces, le 11 janvier courant, que le projet de caisse fédérale de retraite présentera sûrement les caractéristiques suivantes:

— Le projet sera universel dans toute la mesure où ce sera possible sur le plan administratif.

— Conjugué avec le régime actuel de sécurité de la vieillesse, il suffira à la subsistance des retraités qui n'auront pas d'autres revenus.

— Il se réalisera dans un délai minimum.

— Il s'appliquera dès que le bénéficiaire autorisé aura 65 ans.

— Il dispensera une sécurité réelle.

— Il comportera des moyens de protection contre l'accroissement des prestations.

— Il couvrira les cotisants au moins jusqu'à un niveau moyen de gains.

— Il laissera aux cotisants la possibilité de se constituer d'autres revenus, de façon à réduire au minimum les entraves aux régimes privés de pension.

Sept des caractéristiques énumérées par M. Pearson sont acceptables. La huitième et dernière est inquiétante. Elle laisse à penser que le gouvernement canadien consent d'avance à ployer très bas son échine devant les compagnies d'assurance.

Abordons un autre aspect des transformations du projet de caisse fédéral de retraite. M. Pearson déclare dans son mémoire du 11 janvier que la caisse accumulera, les dix premières années, des réserves supérieures aux prévisions initiales. Ces réserves folichonneront autour de deux milliards et demi, sans parler des intérêts.

Le 18 juillet dernier, Mlle Judy Lamarsh, ministre de la Santé nationale, déblaterait aux communes contre tout régime de pension capable qui pourrait jeter dans les coffres de l'Etat "de vastes sommes susceptibles d'être distraites à d'autres fins".

Le 27 septembre elle déclarait à Jean Howarth du Globe and Mail: "Je doute que ce soit une bonne chose pour un gouvernement d'avoir entre les mains une abondante caisse d'investissements. Un gouvernement pourvu de tant d'argent disposerait d'un pouvoir extraordinaire. En maîtrisant les capitaux d'investissements il pourrait brider les entreprises commerciales. Nous pourrions déboucher sur une sorte de national-socialisme pareil à celui de l'Allemagne nazie."

Aux Communes, les membres de l'opposition éprouveront un vif plaisir à demander à Mlle Lamarsh pourquoi elle juge maintenant à propos de drainer vers les coffres fédéraux deux milliards et demi de dollars, "abondante caisse d'investissements".

Laissons cet à-côté parlementaire. Soulignons que dans son mémoire du 11 janvier, M. Pearson déclarait: "Les réserves de la caisse fédérale de retraite seront placées moitié dans des actions fédérales, moitié dans des actions provinciales".

C'est une idée excellente. Elle répond d'ailleurs à la principale objection de M. Jean Lesage contre sa participation à une caisse fédérale de retraite. Au fond, le premier ministre du Québec tient à capter une source de revenus pour financer l'essor de la belle province. Eh! bien, dans sa récente métamorphose, le projet de caisse fédérale de retraite mettrait à la disposition du Québec des centaines de millions de dollars. Dans cette perspective, M. Lesage consentirait peut-être à endosser le projet. Le fédéralisme coopératif triompherait.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Il faudra agir rapidement pour éviter un encombrement

Nous affirmions, dans la chronique de la semaine dernière, que l'augmentation du nombre de véhicules, du volume de la circulation routière, plus précisément du taux de la circulation sont tels que la route 2 actuelle ne répond plus aux besoins présents, nous ajoutions : il est urgent d'apporter au problème des solutions adéquates et nécessaires qui s'imposent à court terme, c'est-à-dire une route 2 à quatre voies entre le Pont de Québec et les limites de Lauzon. Pour prouver ces avancés nous analyserons les besoins actuels de la circulation, les besoins futurs, les facteurs économiques et la solution immédiate préconisée.

LES BESOINS ACTUELS ET FUTURS

Il est important en premier lieu de clarifier la nature des besoins actuels et d'estimer de façon aussi précise et conservatrice que possible les besoins futurs en ce qui a trait au nombre de véhicules et au volume de la circulation routière sur la route 2 entre Québec et Lauzon via St-Romuald.

NOMBRE ACTUEL DE VEHICULES (

L'expansion démographique prévue pour les 15 prochaines années indique une courbe très prononcée en ce qui concerne la région économique de Québec qui inclut entre autres les comtés environnants de Lévis : Lotbinière, Beauce, Dorchester, Bellechasse et Montmagny.

1941	474,592	habitants
1951	555,733	"
1956	613,489	"
1961	670,293	"
1966	737,318	"
1971	811,048	"
1976	896,703	"
1981	990,853	"

Comme les moyens de communication répondent surtout aux besoins d'une population, l'augmentation même de cette population nous oblige à conclure que d'ici une quinzaine d'années ces moyens de communication devront être augmentés et améliorés en conséquence.

Les statistiques officielles indiquent qu'en 1961 dans la province de Québec il y avait un véhicule pour 4.15 habitants, un simple petit calcul à partir des donnes de la population, données plus haut, nous révèlent qu'en 1961, dans la région économique de Québec, il y avait environ 162,000 véhicules et que ce nombre en 1981 atteindra 341,673, si l'on tient compte qu'à ce moment il y aura un véhicule par 2.90 personnes.

Voici le détail de ces chiffres :

161,516 véhicules	1961
245,772 "	1971
341,673 "	1981

Ces chiffres sont riches et signification et nous indiquent l'ampleur du problème auquel nous avons à faire face et la rapidité avec laquelle il faudra agir si l'on veut éviter un encombrement de plus en plus pénible. La courbe de ces données, comme celle de la population présente une pente de 45e. Dans une troisième et dernière chronique nous appliquerons ces données à la réalité. En d'autres mots nous analyserons précisément le volume de la circulation routière sur la route 2 et les facteurs économiques qui doivent entrer en ligne de compte dans l'établissement d'une route 2 à quatre voies.

Roland Daigle,
Chambre de Commerce.

A St-David

Chauffage du garage municipal et entretien des chemins d'hiver

Au cours de son assemblée d'hier soir, sous la présidence de son hon. le maire Albert Demers, le conseil de St-David a fait publiquement l'ouverture des soumissions pour l'installation d'un système de chauffage au nouveau garage municipal. Deux résidants avaient soumis des prix, ce sont MM. Georges Daneau $915.00 et Marcel Tanguay, $910.00. Dans les deux soumissions il est question de fournaises développant 170,000 BTU. Après une étude des soumissions, le conseil a, à l'unanimité accordé le contrat à M. Georges Daneau.

Au cours de cette réunion, le conseil a accepté le renouvellement du contrat consenti par le gouvernement de la province pour l'entretien des chemins d'hiver, d'une longueur de 1.86, sur la rue Commerciale, pour la somme de $1,395.

St-David compte depuis l'an passé, 44 nouveaux résidants, locataires ou propriétaires. De ce fait le contrat pour l'enlèvement des vidanges qui était de $2,130. pour l'année écoulée, sera dorénavant de $2,350.00 soit $5.00 pour chacun des nouveaux logements.

● POUR UN VOLUME DOUBLE D'INCINERATION. — Deux gros camions remorques circulaient lentement hier matin en direction de St-Louis-de-Pintendre pour se rendre à St-Joseph de Lévis. Chacun de ces camions transportait une cheminée de 55 pieds de long et d'un diamètre intérieur de 4½ pieds. Ces cheminées fabriquées à St-Félix de Valois par Les Forges Laurentiennes Qué, sont maintenant rendues à destination, soit à l'incinérateur construit pour le compte de M. Jean-Marie Turgeon, ou Le Service d'Incinération de la Rive sud. La construction de la bâtisse est presque terminée. Il reste cependant à effectuer l'installation des deux fours qui auront une capacité de 3,000 livres de rebuts à l'heure et pourront desservir une population atteignant 60,000 habitants. A ces deux fours qui exigent 55 tonnes de matériel chacun, pourront être ajoutés deux autres qui doubleront par conséquent la capacité d'incinération sans nécessité d'agrandissement à la construction proprement dite. La photo nous montre une de ces cheminées faite d'acier recouverte de 3 pouces de ciment réfractaire, au moment où une grue mécanique s'apprête à la mettre en place sous la direction des ingénieurs de la compagnie. Nos lecteurs se rappellerons sans peine que la Cité de Lévis et la municipalité de St-Louis-de-Pintendre ont déjà confié l'incinération de leurs vidanges au service précité, d'autres villes de notre région en viendraient bientôt à prendre une décision semblable.

UN NON CATÉGORIQUE DES CONTRIBUABLES DE CHARNY

C'est un non catégorique retentissant, que les contribuables de Charny ont signifié au règlement no 185, décrétant une rémunération annuelle de $600 pour le maire et de $300 pour les conseillers, au cours des deux jours qu'a duré le référendum tenu lundi et mardi.

Sur un total de plus de 800 ayant droit, 408 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, dont 278 se sont prononcés pour que continue le bénévolat des administrateurs, seulement 130 ont cru qu'il fallait mettre un terme à cette gratuité administrative.

M. P.-H. Fréchette, secrétaire du scrutin, a rendu publics les chiffres suivants vers 7 h. 30, hier soir, dès la fin du dépouillement du scrutin.

Pour : 130,
valeur imposable, $252,100
Contre : 278,
valeur imposable $452,800

Il ressort donc de ceci que la majorité négative a été en nombre de 148 et en valeur de $200,700.00.

Le résultat du vote connu, le maire Albert Demers nous a déclaré qu'il acceptait de bon coeur le verdict rendu démocratiquement par la population. Depuis que je fais de la politique municipale, je l'ait fait sans rémunération et ceci ne m'a pas empêché de faire mon devoir. Je continuerai par conséquent à remplir mon poste de premier magistrat au meilleur de mes connaissances et avec tout mon dévouement.

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.
(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... *Comté* .....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.35	$4.00	$7.00	$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs
.30 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE
3 mois $3.00 — 6 mois $5.25 — 12 mois $10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS
12 mois — $22.00

Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans supplément) $6.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth
Quotidien $15.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth
Hebdomadaire $7.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien $22.00 par année

Autres pays étrangers
Hebdomadaire $10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec, ou signalez : 522-4771

C'EST L'HEURE DE L'ACTION !

● SON EXC. MGR JEAN-MARIE FORTIER AU RICHELIEU DE LA POCATIERE.— La Pocatière. (D.N.C.) — Son Exc. Mgr Jean-Marie Fortier, évêque auxiliaire du diocèse de Ste-Anne, était le conférencier d'honneur, à l'occasion de la fête traditionnelle des membres du Club Richelieu de la région de La Pocatière qui marque l'installation d'un nouveau conseil et l'initiation de nouveaux membres. De gauche à droite: M. Edmond Dionne, de St-Jean-Port-Joli, président sortant de charge; Son Excellence Mgr l'Auxiliaire et M. le Dr Réginald Grandmaison qui a été installé comme président pour l'année 1964.

Assemblée remise

L'assemblée spéciale convoquée par le conseil de St-Romuald pour l'étude de la question de l'engagement d'un chef de pompiers n'a pas eu lieu hier soir, faute de quorum. Seuls les échevins Cadoret, Joncas et Slater étaient présents, les autres étant retenus ailleurs ou en voyage d'affaires. Cette question qui est pendante depuis quelque temps reviendra donc prochainement devant le conseil qui a à prendre en considération quatre applications de résidants pour cette importante fonction dans une ville qui ne cesse de progresser.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

AVIS
aux résidents de
LEVIS - LAUZON
et la banlieue
—
Pour toutes
NOUVELLES
à publier dans
L'ACTION
S.V.P. communiquer avec
M. J.-L.-M. VERRET
6 rue Maguire - Lauzon
TEL. : 837-4152

A vendre — Divers

AUX FUTURS MARIES
VOYEZ notre ASSORTIMENT de MEUBLES
DEMANDEZ NOS PRIX
UN JOLI SOUVENIR
est remis à chaque couple des futurs mariés qui nous visitent
NOREAU ELECTRIQUE LTEE
44, rue St-Louis, Lévis
Tél. : 837-9921
37720 2-12
(7-11-16-21-24-30-12)
(4-8-13-18-22-27-1) 21 C.L.

ROTI DE BOEUF — PRESQUE DESOSSE — 53
ROSBIF DE COTE — 83
ROSBIF DE CROUPE — 93
STEAK DE RONDE — 93
STEAK DE FILET — 103
STEAK DE SURLONGE — 109
STEAK HACHE — 29

W. E. Bégin

ROTI FILET DE PORC — 59
CHOPS DE PORC — 69
SAINDOUX — CHAUDIERE DE 20 LB — 197
JAMBON — FESSE DE 3 A 17 LB PRESQUE DESOSSEE — 57
JAMBON COTTAGE — MAIGRE — 79

500 ST-JEAN
524-5271

520 DE LA SALLE
529-1331

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE
Mercredi, 22 janvier 1964 — l'Action, Québec — 3

Salut BONHOMME

Par Rémy d'Anjou

La tension augmente

La soirée du couronnement de la reine du 10e carnaval d'hiver de Québec approche rapidement et la tension monte un peu partout. C'est par un spectacle féerique que l'on soulignera cet événement qui, encore cette année, se déroulera à l'extérieur, à la piste de courses Jacques-Cartier. On a tout mis en oeuvre pour faire du couronnement de la reine un spectacle hors de l'ordinaire. La cérémonie qui se déroulera sur une immense scène ne sera pas très longue et sera uniquement un spectacle de couronnement. C'est donc dire que les gens ne se feront pas geler et qu'ils connaîtront assez rapidement le nom de la reine. Pierrette Roy, créatrice de la chanson du carnaval, ouvrira le tout. Elle sera suivie de la clique Alouette et de l'arrivée du Bonhomme Carnaval. Puis, on présentera les duchesses et les présidents de duché qui couronneront leur représentante. M. Guillaume Piette prendra ensuite la parole, après quoi, Miss Capsule s'approchera pour faire le tirage au sort des capsules. La reine sera ensuite couronnée par le Bonhomme Carnaval et le tout sera suivi d'un magnifique feu d'artifice.

Mascarade générale

La dernière journée du carnaval de Québec sera marquée par une mascarade de monstre à la quelle participera toute la population du grand Québec. On veut faire de cette dernière journée de festivités quelque chose de bien et de vivant. Tout comme dans les villes qui se sont rendues célèbres par leur carnaval, on espère que toute la popuiation se costumera à l'occasion du Mardi Gras, de façon à ce qu'il y ait beaucoup de vie et de couleur à travers la ville. Par les années passées, on a constaté que le carnaval prenait presque fin avec la dernière grande fin de semaine et qu'après la course en canots, le dimanche après-midi, il n'y avait rien de spectaculaire d'organisé, si ce n'est le départ du Bonhomme. On veut faire de cette mascarade une activité monstre qui soulignera de façon tangible la fin du carnaval. On espère qu'à compter de sept heures du soir, tout le monde, portant costume et masque, descendra dans la rue pour se préparer au départ du Bonhomme.

Le train s'en vient

Le petit train du Carnaval arrivera à Québec aujourd'hui, portant à son bord quelques membres de l'exécutif du 10ème Carnaval d'hiver de Québec. Le train a quitté Montréal lundi dernier et tout au long de la route 2, il s'est arrêté dans les villages portant le message de joie du carnaval. A Berthierville, lundi soir dernier, le train a été accueilli avec enthousiasme. On a ménagé une chaude réception aux membres de l'exécutif du Carnaval. La Chambre de Commerce des Jeunes et le maire de l'endroit, M. Ulysse Laferrière, avaient organisé tout un programme de réjouissance pour saluer le passage du petit train. Ce train fera visiter la promenade des glaces de la rue St-Joseph.

Le Bonhomme à Giffard

Le Bonhomme Carnaval a été accueilli en roi hier soir dans la municipalité de Giffard. Accompagné des duchesses et de quelques membres de l'exécutif du Carnaval, il s'est rendu à l'hôtel de ville où il a signé le livre d'or. Le maire de Giffard, le Dr Pierre Roy, a remis à M. Guillaume Piette, président du Carnaval un chèque de $110., soit la contribution de cette ville au Carnaval. Le chèque offert est supérieur de 10 pour cent à celui qui fut présenté l'an dernier par la ville. Après la réception à l'hôtel de ville, le Bonhomme et les Duchesses se sont rendus à la glissoire Gros Bill pour en faire l'inauguration officielle. Les duchesses ont glissé et ont été accueillies, en bas de la côte, par le propriétaire de la glissoire, M. Chs-Henri Roy.

Revue de modes

Le comité féminin du Carnaval d'hiver de Québec a présenté hier soir une intéressante revue de modes au restaurant la Bastogne. On y a présenté la garde-robe complète des duchesses et un avant-goût de ce que sera la mode printanière. Soulignons que la garde-robe complète des duchesses est un don de la maison Dupont du Canada Limitée. Elle a été créée par le couturier québécois Jean Fortin qui a mis des centaines d'heures de travail à la réaliser. Quelque 500 personnes ont assisté à cette revue de modes qui sera représentée à nouveau ce soir par le comité féminin du Carnaval. Ce comité est présidé par Mme Monique Vandry. Les duchesses et la reine du Carnaval d'hiver de l'an dernier font partie du comité féminin du Carnaval. Il reste de bons billets pour la deuxième présentation de la revue qui est organisée par la compagnie Du Pont, en collaboration avec un grand magasin québécois.

Le Bal de la Reine

Le Bal de la Reine, un des événements sociaux du Carnaval, sera sous la présidence d'honneur du premier ministre, M. Jean Lesage et de Mme Lesage ainsi que sous la présidence du premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Louis Robichaud et de Mme Robichaud. Le bal se déroulera le 31 janvier au Château ...ntenac.

Saviez-vous que...

La duchesse de Frontenac, Louise L'Heureux, peut difficilement s'endormir le soir si elle n'a pas mangé au cours de la journée au moins un chien-chaud. Elle explique qu'elle a besoin tous les jours de son fameux chien-chaud, assaisonné de ketchup et d'oignons frits . . . Les maires des villes du Québec Métropolitain qui ont versé leur contribution au Carnaval d'Hiver seront invités, jeudi soir, à l'ouverture du Carnaval et du Palais de Glace. Il paraît cependant qu'il en manquera quelques-uns. Ces derniers ne seront pas présents pour la bonne raison qu'ils ne seront pas invités, parce qu'ils ont tout simplement oublié de verser leur contribution au Carnaval . . . —Marcel Rochette, le contrôleur du Carnaval, aurait besoin de ces temps-ci de quelques oreilles et d'une couple de bouche supplémentaires. Le pauvre Marcel n'est pas capable de faire deux pas sans avoir à répondre à un téléphone ou à en faire un.

Le carnaval d'hiver international de Ville d'Anjou, près de Montréal, est un fiasco presque complet. Ça se comprend facilement quand on sait que comme personnage clef du carnaval, on a non pas un Bonhomme Carnaval, mais une Maman Carnaval, ce qui en réalité est très, très, très original. De plus, les journaux de la métropole ne semblent pas faire bien du bruit autour de ce fameux Carnaval d'hiver qui se veut un des plus grands au monde. C'est une vraie farce monumentale". Pas surprenant que le maire Drapeau ait donné un coup de bien au bon endroit à ce carnaval . . .

Toujours le réaménagement de l'aire No 3

La compagnie Sode-Aire 3 se demande si la ville n'est pas en train de tout saboter

Par François TREPANIER

Les membres de la corporation Sode-Aire 3 ne savent plus à quoi s'en tenir au sujet du projet de réaménagement de l'aire no 3 et se demandent avec inquiétude si les autorités municipales "ne saboteront pas tout" en permettant la réalisation du projet de construction d'une hôtellerie de quatorze étages près du parlement, ce avant l'adoption d'un plan d'ensemble et avant l'expropriation des terrains.

Les membres de la Corporation Sode-Aire 3 sont effrayés, sur le qui-vive et dans le vague pour une raison bien simple: le maire Wilfrid Hamel ainsi que le trésorier de la cité M. C.-R. Fontaine et quelques échevins ont reçu à bras grand ouvert MM. Jean Lemieux et André Desmarais de A. D. Mortgage Brockers Ltd., jeudi dernier ce qui est normal, mais ont laissé l'impression que la décision des membres du comité administratif de tout exproprier dans l'aire no 3 pourrait être changée pour permettre la construction de l'hôtel.

L'impression a été laissé du fait: a) que le maire Hamel a déclaré qu'il ignore si oui ou non tout sera exproprié; b) que plusieurs échevins se sont montrés emballés par le projet "Lemieux-Desmarais" et ont laissé entendre qu'ils pourraient y faire suite; c) que l'échevin Jos Matte a cessé de parler de référendum au sujet du réaménagement de l'aire no 3 et a crié bravo au projet d'hôtellerie.

En compagnie de l'administrateur, Guy Hudon le président de la Corporation Sode-Aire, M. J.P. G. Grenier a exposé "tout ça", hier après-midi, aux journalistes lors de la remise d'un communiqué de presse ayant trait au projet d'hôtellerie de MM. Lemieux et Desmarais qui avaient été accusés de spéculer sur les propriétés de l'aire no 3.

Dans ce communiqué, Sode-Aire 3 se demande comment il se fait que MM. Lemieux et Desmarais ont affirmé avoir des options sur 75% des terrains où doit être situé l'hôtel alors que certaines options ont été refusées par des propriétaires, alors que la cité possède deux rues à l'endroit où l'hôtel doit être érigé et alors qu'aucun plan de réaménagement n'a été adopté.

Sode-Aire 3 se demande également comment il se fait que MM. Lemieux et Desmarais puissent affirmer qu'ils sont les seuls à avoir un projet d'hôtel alors que Sode-Aire en a un en plus d'avoir des plans, ce depuis le 30 octobre 1963.

Sode-Aire 3 se demande aussi comment MM. Lemieux et Desmarais peuvent prétendre que la cité n'a aucun intérêt à exproprier étant donné qu'exproprier représente les avantages suivants: a) possibilité de faire assumer par le gouvernement fédéral la moitié du coût; b) réalisation de bénéfices sur le revenu des terrains; c) empêcher que le réaménagement profitent à certains propriétaires au détriment des autres; d) empêcher la spéculation sur la vente des terrains.

Sode-Aire 3 avait été la première entreprise privée à faire une proposition concrète à la cité de Québec concernant le réaménagement de l'aire no 3.

Le 30 octobre, elle avait proposé à la cité de demander à la législature de permettre l'homologuation des terrains pour ensuite les exproprier.

M. Grenier et Dion ont déclaré, hier après-midi, que le réaménagement pourrait commencer immédiatement sans l'homologuation des terrains.

A l'appui de cette déclaration, les deux hommes d'affaires ont signalé que la législature provinciale a autorisé en 1962 la cité de Québec à exproprier dans l'aire no 3. Le bill 212 qui fut alors adopté définit les pouvoirs de la cité.

"Si la cité veut exproprier immédiatement, ont dit, MM. Grenier et Dion, nous sommes prêts à commencer tout le réaménagement d'un secteur et nous pouvons donner des garantis en argent à la cité.

"Tout ce que nous attendons, c'est la décision de la cité.

"Nous ne considérons pas le projet de réaménagement de l'aire no 3 comme une occasion pour faire "une passe" mais comme une occasion d'aider nos concitoyens.

"Nous n'envisageons pas la chose uniquement sous un angle. Nous n'étudions pas seulement le projet de construction d'un hôtel, mais tout".

Ce sont là les paroles de M. Grenier et Dion.

Ces paroles seront répétées aux édiles jeudi alors que tous les actionnaires de Sode-Aire se rendront à l'hôtel de ville pour avoir des éclaircissements.

Nous aussi nous avons un projet d'hôtellerie

Le président de la Corporation Sode-Aire 3, M. J.-P. G. Grenier a été visiblement irrité par la déclaration faite par le courtier Jean Lemieux la semaine dernière à l'effet que seul "A. D. Mortage Brokers Co. Ltd" aurait un projet de construction d'hôtellerie pour l'aire no 3.

Et, pour prouver qu'il n'y a pas que "A. D. Mortage Brokers Ltd" de prêt pour un tel projet, M. Grenier a tout d'abord montré un projet d'hôtellerie situé près du parlement, rue Grande-Allée qui fut abandonné à la suite de l'annonce du projet de réaménagement de l'aire no 3.

M. Grenier a ensuite montré aux journalistes les plans de construction d'un hôtel, boul. St-Cyrille, qui serait situé au même endroit que l'hôtel de M. Lemieux et qui s'appellera "Belle Fontaine".

Les plans de cet hôtel ont été préparés par les architectes F. A. Walker et Tessier.

M. Grenier a déclaré que les plans de l'hôtel "Belle Fontaine" ont été abandonnés et que d'autres sont à l'étude.

Comme quoi, il n'y a pas que "A. D. Mortage Brokers", d'intéresseé à construire un hôtel.

La ville perdra si elle n'exproprie pas

Toujours au sujet du projet de réaménagement de l'aire no 3, le président de la corporation Sode-Aire 3, M. J.-P. G. Grenier a fait, hier après-midi une déclaration qui risque de faire sursauter les contribuables en plus de semer la bisbille chez les propriétaires du quartier St-Jean-Baptiste.

M. Grenier a déclaré d'abord que si la cité de Québec n'exproprie pas les terrains de l'aire no 3 pour les revendre ensuite à l'enchère, elle perdra des revenus qui lui aurait permis d'installer les services municipaux lors de la réalisation du projet et que ce seront les contribuables qui payeront pour l'installation de ces services.

M. Grenier a exposé ensuite que si on laisse à l'entreprise privée l'initiative de procéder à l'acquisition des terrains, il est évident que les propriétaires des terrains où seront érigés les projets commerciaux pourront réaliser des montants beaucoup plus considérables que les propriétaires des terrains où doivent être érigés des logements à prix modiques.

"D'autre part, a ajouté M. Grenier, en raison du bas niveau des prix où les propriétés de ces derniers devront être acquises pour réaliser des projets qui n'opèrent pas à perte, il n'est pas dit que les propriétaires de ces terrains voudront vendre leur propriété. Auquel cas, la cité se verra forcer de recourir à l'expropriation de ces propriétés pour permettre le réaménagement de ce secteur. Ainsi la cité devrait-elle subir des pertes qu'elle ne pourra compenser par la vente des terrains destinés à des édifices commerciaux. Et comment, a demandé M. Grenier, la cité pourrait-elle permettre que certains propriétaires subissent préjudice par suite de l'adoption qu'elle aurait faite d'un plan d'aménagement ?"

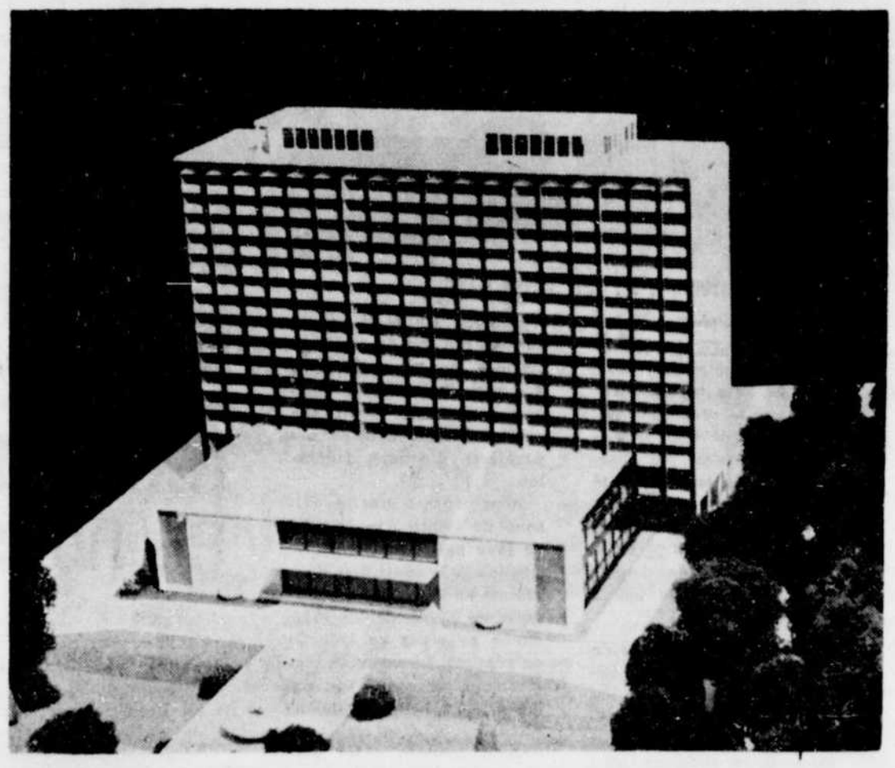

La question de l'Expo et de son promoteur fait sortir le maire Hamel de ses gonds

"Donnons le contrat à M. Trottier s'il est si fin que cela", dit-il

Par François TREPANIER

Le maire Wilfrid Hamel a finalement décidé, hier après-midi, de sortir de ses gonds sur le sujet "Commission de l'Exposition" et "Promoteur".

Au vice-président du Progrès civique, M. Armand Trottier revient l'honneur "d'avoir mis la goutte d'eau qui a fait déverser le verre", ou si l'on veut, qui a fait éclater le mare...

M. Trottier avait déclaré aux journalistes lundi que la Commission de l'Exposition aurait pu avoir en 1961 des spectacles à l'occasion de la foire annuelle garantissant des revenus de plus de $35,000 à la cité.

Le maire Hamel a décidé d'interpréter cette déclaration à sa façon et a fait le raisonnement suivant: "M. Trottier dit qu'il est capable de nous obtenir des spectacles plus avantageux, je propose donc qu'un de mes collègues recommande au conseil d'adopter la résolution suivante:

De recommander au conseil de la cité de Québec d'informer la Commission de l'Exposition que le dit conseil est désireux d'accorder à M. Armand Trottier, son représentant ou toute personne désignée par M. Trottier, soit promoteurs, organisateurs de spectacles, le contrat pour la tenue au Colisée d'un spectacle durant la période de l'Exposition 64 en autant que ladite personne remboursera à la Commission de l'Exposition un montant de $35,000 net pour toute la période.

L'échevin Gilles Lamontagne du Progrès civique, à la suite de la présentation de ce projet de résolution, a dit: "Monsieur le maire, vous parlez souvent à la radio d'être juste pour tout le monde. C'est le temps de l'être. M. Trottier n'a pas dit qu'il pouvait faire venir un spectacle pour cette année; il a dit qu'en 1961, il avait reçu des offres..."

Et à l'appui de sa déclaration, M. Lamontagne a produit différentes lettres adressées à M. Trottier en 1961 dont une de "MCA Artists Ltd.," garantissant $35,000 à la cité pour un spectacle aquatique "Aqua Spectacular".

"Je voudrais savoir, a continué M. Lamontagne qu'elle avait été le montant garanti à la cité en 1961 par le promoteur à qui fut accordé le contrat (Napoléon Côté).

L'échevin Isidore Deschênes a pris, ici, la parole et dit: "D'après mes chiffres, $25,-000".

Le maire Hamel: "C'est exact..."

L'échevin Lamontagne reprend: "Comment se fait-il que des offres aussi avantageuses que celles de M. Trottier n'ont pas été acceptées ? La commission n'avait pas besoin de promoteur en 1961. Pourquoi en eut-elle un ?

Autre question: "Monsieur, le maire y a-t-il eut des soumissions de demandées pour cette année ?"

Le maire Hamel: "Non, on avait un bon spectacle qui a rapporté pas mal l'an dernier..."

En résumé, c'est là une partie du débat qui a eu lieu à la suite de la proposition du maire Hamel.

Cette proposition du maire Hamel a été faite après un petit discours, cela va de soit.

Au cours de ce discours, le maire Hamel en réponse à une déclaration de l'ancien échevin Charles-J. Bédard, a précisé qu'il a dit mardi dernier que les spectacles de qualité attirent des gens à l'Expo et non tout simplement les spectacles.

"M. Bédard a dit que je manque de jugement parce que j'attend les propositions de la commission Sylvestre, pour faire quelque chose a également cignalé le maire. Nous allons avoir des recommandations d'ici un mois, je ne crois pas que ce soit de mauvaise politique d'attendre encore un mois avant de faire des changements majeures".

Pour ce qui est de la Commission de l'Exposition, le maire a précisé que par le passé il y avait toujour eu des demandes de soumissions.

L'échevin Damase Blais a proposé en ces termes à ses collègues que la proposition du maire soit adoptée: "Aqua Spectacular, ça va être un fiasco mais je propose quand même parce que Trottier dit le contraire..."

Au terme du débat, l'échevin Isidore Deschênes a demandé, dans un autre ordre d'idées qu'il y ait un rapport sur les délégués qui s'inscrivirent au congrès des promoteurs de spectacle en 1961. On sait que M. Trottier a affirmé que sur sept délégués il n'y en eut que trois.

Enfin, l'échevin Médéric Robichaud s'est levé pour savoir pour quelles raisons le promoteur de l'Exposition distribua plus de 3,000 billets gratuitement l'an dernier.

"La commission de l'Exposition en distribua plus de 1,555" a dit M. Robichaud. M. Côté en distribua 1,464 "pour services rendus". Je voudrais connaître la nature des services..."

Une grève des instituteurs à Québec-Ouest bientôt ?

Une grève des instituteurs pourrait bien éclater à Québec-Ouest, comme la chose s'est produite il n'y a pas si longtemps à Ste-Foy, a déclaré le député de Saint-Sauveur à l'Assemblée législative.

Il a expliqué que les contribuables de Québec-Ouest, qui paient présentement une taxe scolaire de $1.65 du $100 d'évaluation malgré un déficit de $190,000 ont été sommés par le ministère de la Jeunesse d'augmenter le taux de la taxe à $2.67. Les contribuables se sentent incapables de porter un tel fardeau additionnel.

Au cours de la semaine, on convoquera une assemblée des instituteurs et institutrices et M. Boudreau craint que ces enseignants cessent de parler et passent aux actes en se mettant en grève.

Parlant sur la motion de non confiance déposés par l'opposition lundi dernier, M. Boudreau mentionne que dans un autre secteur de son comté, plusieurs propriétaires de maisons familiales se verront prochainement obligés de vendre leur propriété parce que l'augmentation de la taxe scolaire aura troublé les calculs des budgets familiaux.

Dans d'autres cas, des citadins qui s'étaient achetés un chalet dans un endroit où ils pouvaient se retirer du bruit de la ville et des occupations quotidiennes, devront aussi vendre ces propriétés que le député ne considère pas comme un luxe pour une famille citadaine.

Le parti libéral a eu beau jeu, dit le député, rappelant les paroles prononcées dimanche dernier par M. François Albert Angers à la télévision à l'effet que le gouvernement Duplessis avait laissé à ses successeurs une situation en or. Le crédit du Québec était tellement bon, dit M. Boudreau, que les libéraux se sont empressés d'en profiter tant qu'ils ont pu depuis 1960.

Les à-côtés de la 3

Concours pour les artistes

L'Université Laval lance deux concours distincts pour la création et l'exécution de deux murales au nouveau Pavillon des Sciences Humaines à la Cité Universitaire.

Cet édifice, dont les plans ont été réalisés par les architectes Fiset et Deschamps, abritera les quatre Facultés suivantes: Philosophie, Droit, Sciences Sociales, Lettres.

Tous les artistes du Québec, ayant résidé dans la province depuis au moins deux ans, sont invités à participer à ces concours.

Il s'agit de réaliser pour deux murs extérieurs des fresques de 19 pieds de hauteur par 25 pieds de largeur. Aucun thème ni aucun matériau ne sont imposés; l'artiste devra toutefois tenir compte du caractère et de la fonction de l'édifice.

Les membres du jury seront les suivants :

Président : M. Marius Plamondon, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec; membres : M. J.-P. Lemieux, peintre et professeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec; M. Noël Mainguy, directeur de l'Ecole d'Architecture de Québec; M. Gyula Bartha, architecte et représentant les architectes de l'édifice; Mgr Elzéar Fortier, délégué de l'Université.

L'Université s'engage à accepter les décisions du jury. Tout artiste intéressé à participer à ces concours devra communiquer avec le Conseiller professionnel des concours : M. Marius Plamondon, Ecole des Beaux-Arts, 871, rue St-Joachim, Québec 4, et lui faire parvenir un chèque ou un mandat-poste de $2.00 au nom de l'Université Laval.

Le Conseiller professionnel adressera, par retour du courrier, un accusé de réception, un document explicatif et un plan des dégagements et des murs.

Les concurrents ont jusqu'au 1er mars 1964 pour faire parvenir leur demande d'inscription.

...

Nommé titulaire de chirurgie

Monseigneur Louis-Albert Vachon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, annonce la nomination du DR EUCHARISTE SAMSON, B.A., M.D., comme professeur titulaire de Chirurgie à la Faculté de Médecine. Le Dr Samson a fait ses études classiques au Collège de Lévis et au Séminaire de Québec, et ses études médicales à l'Université Laval où il obtint un doctorat en Médecine en 1937. Il poursuivit des études spécialisées en chirurgie à Québec, Paris, Boston et Rochester. Le Dr Samson détient un certificat et est titulaire d'une médaille en chirurgie du Collège Royal du Canada. Il est, de plus, "fellow" de l'American College of Surgeon.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

La région de Québec et la plaie du chômage

Il n'y a plus, somme toute, de pays lointains; par ailleurs, il est telle réalité quotidienne, celle de la concurrence, qui s'exerce à tous les paliers. De ces deux faits, se dégage l'étroite interdépendance des multiples régions et secteurs du globe, du point de vue économique. Cela, principalement s'il s'agit de zones ou pays constituant un même continent.

Sous ce titre "L'interdépendance économique", M. Yves Poisson donnait tout récemment une causerie. L'assistant-directeur général du Bureau de l'industrie et du commerce de Québec métropolitain Inc. a déclaré notamment : —*"Nos problèmes économiques locaux, nous ne pouvons plus les régler à l'échelle municipale ou même régionale. Nous dépendons de plus en plus du monde extérieur, de la province, du pays et du reste de l'univers"*. Il a abordé, à titre d'exemple, la question du chômage. Certes, dit-il, il s'agit là d'une horrible plaie. Mais aussi longtemps que le chômage existera sur le continent nord-américain, il y aura ici comme ailleurs pénurie d'emplois.

Plus loin, M. Poisson a jeté un rapide coup d'oeil sur les statistiques de 1941, de 1951 et de 1961 relatives à la main-d'oeuvre, pour l'ensemble du Canada, pour le Québec et pour la région métropolitaine québecoise. Il ressort de ces chiffres que, de 1941 à 1951, *"l'augmentation de la main-d'oeuvre a suivi une courbe parallèle au niveau du pays et à celui du Québec"*. Par contre, de 1951 à 1961, l'augmentation, au niveau canadien, a été plus importante qu'au niveau québecois. Toutefois, en ce même laps de temps, l'augmentation de la main-d'oeuvre de la région métropolitaine de Québec a dépassé la courbe canadienne de 0.3 p. 100 et celle de la province de 5.1 p. 100. —*"C'est là, a marquable qui ne correspond pas aux pro*marquable qui ne correspond pas aux pronostics de certains prophètes de malheur".

Il ressort également des chiffres étudiés que *"la main-d'oeuvre féminine est beaucoup plus considérable à Québec que dans la province et le reste du pays"*. De 1951 à 1961, la hausse du chiffre de la population du Canada a dépassé de 5.1 p. 100 celle du nombre des emplois. Cet écart, dans le Québec, a été de 9.5 p. 100. Dans la région métropolitaine québecoise, il fut de 4.2 p. 100. Sans doute, a dit M. Poisson, est-il regrettable que l'on n'ait pas été en mesure de créer un plus grand nombre d'emplois; mais il y a tout de même lieu de se réjouir *"du fait que notre région ait réussi à faire meilleure figure que l'ensemble de la province et même du pays"*.

Point ne saurait être question de *"nous endormir dans une fausse quiétude et adopter une politique du laisser-faire"*. D'autre part ,et tout en multipliant les efforts pour combattre la plaie du chômage, y a-t-il lieu de rappeler que *"nous sommes évidemment solidaires, avec le reste de l'Amérique du nord, du point de vue économique et que nous ne pouvons pas espérer nous distinguer au point d'éviter de subir les phénomènes économiques qui se manifestent à l'échelle du continent"*.

Pareil exposé suscitera, espérons-le, des échanges de vues susceptibles d'intensifier chez nous la lutte à ce fléau véritable qu'est le chômage.

Odilon ARTEAU

★ Un article de **ROGER LEMELIN**

Lettre à mon fils

Illustration de Lucien EMOND

Vous m'accuserez peut-être de faire mon petit Kipling, mais j'ai senti le besoin d'écrire une lettre à mon fils, tout comme Montherlant se l'est aussi permis, après

. . . Mon cher fils, j'essaye seulement de te parler sérieusement . . .

plusieurs autres. Ce jeune homme de vingt ans, c'est mon fils, c'est votre fils, Madame, Monsieur, ce jeune homme de vingt ans, c'est la fleur de mon pays. Je commence. Mon cher fiston : J'essaie souvent de te parler sérieusement, mais tu ne m'écoutes pas; apparemment je te barbe et tu t'en vas en haussant les épaules. Il faut dire que je bredouille, car je suis comme paralysé quand j'ai à te faire des communications importantes. Aussi, par écrit, et dit à beaucoup de gens en même temps, mon message t'atteindra peut-être ? Au risque de passer pour moraliste croulant, je ne peux retarder plus longtemps à te dire certaines choses, car on ne sait jamais, je pourrais crever sans te les avoir suggérées.

D'abord, j'ai consulté un chimiste dans le commerce, qui m'a dit qu'à vingt ans, les matières chimiques qui composent ton corps valent, au prix de détail, sept dollars et demi. Ça n'est pas fameux. Donc, si tu veux te considérer important, il ne te reste que l'esprit et le coeur pour te rattraper. Relève tes manches, attelle, et dirige ta charrue dans cette direction : c'est fertile. Tu veux réussir dans la vie ? Forme ton caractère, éprouve-le par des sacrifices qu'on dit inutiles, afin de le préparer à encaisser ceux que la vie t'imposera, et cisèle, forge, trempe ta volonté dans le plus pur acier. C'est essentiel. Et n'oublie pas, il faut être honnête, même si tu n'en as pas toujours le goût et que ça ne te paraît pas payant sur le coup. A la longue, c'est très fort. Quand tu as tort, accepte-le fièrement, tu te feras des amis, et on te respectera. Quand tu auras acquis ces premières armes, tu es assuré de ne jamais devenir ivrogne, car les ivrognes sont des faibles. Naturellement, tu penses aux filles. Ta grand'mère m'a dit quand j'ai connu ta mère : "Enfin, Roger a rencontré la sienne". On a tous "la sienne" dans le monde, il s'agit de la trouver. Ensuite, tu l'apprendras, le véritable amour donne de l'imagination, et ta femme t'apparaîtra chaque jour sous un aspect différent. Tu auras toutes les femmes du monde dans ta maison pour le prix d'une seule.

Et quel temps précieux tu sauves ! De plus, ça te laisse tes énergies pour produire. L'amour-maison ne fatigue pas. En attendant de trouver la tienne, tu peux conter fleurette aux filles, bien sûr, c'est si plaisant, mais sois prudent et juste car, quand tu t'amuses la fille ne s'amuse pas tellement, étant très occupée à combler enfin son désir d'une raison de vivre, la plus profonde, un mari. Sois juste, oui, non seulement avec les filles, mais avec

. . . Les matières chimiques qui composent ton corps . . .

tout le monde, ton prochain. Dans l'escalier des devoirs d'un homme, la justice est aux toutes premières marches. Si tu es juste, tu seras forcément charitable et tolérant. Tu te rappelles ce grand livre que je t'ai fait lire par ce monumental bonhomme Erasme, "L'éloge de la folie" ? Il n'y était question que de ce grand mot : "la tolérance". Et rappelle-toi aussi ce beau livre de Van Loon, "Tolerance", que tu as lu en anglais. J'en suis fier. L'intolérance est fille de l'ignorance et de l'injustice. Les persécutions, les inquisitions sont filles de l'intolérance. Et méfie-toi des nationalismes, des chapelles, des phalanges, des corporations à idées. Reste toujours assis entre le préjugé pour et le

. . . Les persécutions, les inquisitions sont filles de l'intolérance.

préjugé contre. Approuves-tu ça, toi, le traitement que les blancs font aux nègres dans certaines parties des Etats-Unis, approuves-tu ça, toi, ces gestes de fou, ces bombes qui sautent à hue et à dia au nom d'un certain nationalisme absolument idiot ? Approuves-tu les cléricaux hypocrites qui te vouent aux enfers si tu ne manges pas les balustres ? Approuves-tu les anti-cléricaux qui disent que les curés sont dangereux et qu'on devrait les chasser de tous les autels laïques ? Eh bien, au Canada français, on est constamment aux prises avec des poussées d'intolérance, comme des attaques de rougeole. Il faut avant tout que tu t'appliques à devenir un homme de bonne volonté et un vrai homme de bonne volonté, c'est premièrement un citoyen du monde.

C'est très important ce que je te dis là, mais comme c'est ma seule occasion de te parler vraiment, j'y reviendrai plus loin. Avant, j'oubliais de te dire que pour bien partir dans la vie, il faut se choisir une étoile et jurer de l'atteindre. Quelle étoile, dis-tu ? Avant de te répondre, veux-tu qu'on prenne un apéritif ? Oui ? Et surtout, ne parle pas. Tu me ferais perdre le fil. Tu me poserais des questions et tu découvrirais que je n'ai pas mis en pratique la moitié de ces conseils et je perdrais mon assurance. Vas-tu m'écouter, fiston, la semaine prochaine ? Bien sûr, j'y mets du suspense, mais c'est nécessaire, ton père en sait quelque chose. A la semaine prochaine, fiston, on parlera de l'étoile que tu dois choisir, on essaiera de trouver comment, étant canadien-français, on peut devenir un excellent citoyen du monde.

De ton papa Roger.

courants et remous

De l'Ouest à l'Est

A l'occasion des fêtes, pas moins de 1,200,000 Berlinois de l'ouest ont pu visiter leurs parents de Berlin-Est; et ce au prix d'une vie humaine seulement.

Qu'on ne voie pas dans ce SEULEMENT le mépris d'une vie. Quand on songe que tant d'Allemands sont déjà tombés sous les balles pour avoir tenté de franchir le mur de la honte, il est heureux que les deux gouvernements de l'Ouest et de l'Est aient pu négocier l'octroi de tant de permis.

Encouragés par ce succès, le parlement de Berlin-Ouest vient d'autoriser M. Willy Brandt à poursuivre ses démarches auprès du gouvernement de Berlin-Est afin d'instaurer si possible une réglementation permanente des déplacements de la population.

On précise cependant qu'il ne faut pas voir dans cette décision une intention d'accepter le statu quo comme définitif, ni même une indication favorable à une suggestion récente de Washington en faveur de trois Etats allemands : Allemagne fédérale, Allemagne de l'Est et Berlin-Ouest.

L.-P. R.

Séparatisme . . . en Suisse !

La Suisse, traditionnellement sereine, vit des heures agitées. Les minorités françaises du Jura bernois bougent . . . orageusement. Bien sûr, la névrose révolutionnaire ne s'est pas encore emparé de la collectivité francophone de ce canton. Mais cela n'empêche pas les membres du Front de Libération du Jura de donner de sérieux maux de tête à la police.

Pour tout dire, le vent de fronde déchaîné par les minorités françaises du Val d'Aoste, du Canada et qui met face à face Wallons et Flamands en Belgique, s'est étendu sur le Jura bernois.

Le mouvement terroriste — c'est comme ça qu'on l'appelle — de la Confédération Helvétique a eu sa période d'incubation. Aujourd'hui, il est passé aux actes de violence : incendies, plastiçages et autres méfaits qu'ils signent des lettres FLJ. Ces trois lettres qu'on retrouve sur des monuments, des murs, des poteaux indicateurs et ailleurs font peur aux uns, donnent de l'espérance et du courage aux autres.

Les membres du FLJ travaillent si habilement qu'aucun d'eux n'a encore pu être identifié. On croit cependant qu'il s'agit de partisans brûlants du Rassemblement Jurassien, mouvement autonomiste qui a fait sentir son poids dans la balance des dernières élections fédérales.

Nous avons toutes les raisons de croire que le FLJ ne joue pas. Une telle suite d'appels à la révolte et d'attentats ne s'était jamais produite en Suisse depuis 1847 année au cours de laquelle on réprima durement le soulèvement des sept cantons catholiques du "Sunderbund".

Heureusement, les dernières élections ont suscité une accalmie et les résultats obligeront probablement les autorités à tenir compte d'une situation de fait : le désaccord entre deux fractions du canton de Berne (Au Nord les séparatistes, au Sud les fédéralistes).

Si les Suisses s'en mêlent, comme me disait un confrère, où va-t-on ? Eh oui ! Les Suisses s'en mêlent. Mais quel reproche pouvons-nous faire à ses argentiers pacifiques qui se livrent à des jeux (dangereux) patriotiques ?

Lambert DeBruycker.

l'éducation et nous

La première guerre des éteignoirs (2)

Les Canadiens-français et les taxes

Louis-Philippe AUDET *de la Société Royale*

"La guerre des éteignoirs", avons-nous rappelé dans notre dernier article, désigne ce soulèvement d'une partie de la population du Bas-Canada contre la législation scolaire de 1846, plus particulièrement contre les taxes obligatoires pour le soutien des écoles publiques. Cette lutte contre les taxes fait partie de notre histoire de l'éducation et il sera instructif d'en rappeler ici les principales étapes au moment où les exigences de l'éducation demandent à chaque citoyen de consentir de plus grands sacrifices pour que la jeunesse puisse bénéficier d'une meilleure organisation scolaire.

Les premières lois scolaires

Les premières lois scolaires votées par le Parlement du Bas-Canada n'imposaient aucune taxe pour le soutien des écoles publiques. La loi de 1801, qui créa l'Institution royale pour l'avancement des sciences et les écoles royales, la loi de 1824 ou loi des Ecoles de Fabriques et la loi de 1829 ou loi des Ecoles de Syndics n'imposèrent pas de taxes proprement dites, du moins dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui. Les propriétaires devaient cependant payer une partie des frais, — la moitié selon la loi de 1829 — mais cette contribution, variable selon les localités et selon l'importance de l'école, était ce que l'on appelait alors une "répartition scolaire" dont le versement le plus important devait être consenti lors de la construction de l'école.

Dès 1831, on constate cependant que le **Comité de la Chambre pour l'Education et les Ecoles** s'inquiète au sujet des taxes. Cet organisme souligne bien qu'il n'y a pas lieu pour le moment d'interrompre les générosités de la Chambre en faveur de l'éducation mais qu'il faut veiller par tous les moyens possibles à prévenir les abus et la corruption qui résultent généralement de la prodigalité dans les dépenses publiques. La principale conséquence de cette prodigalité, c'est que **le peuple se pénètre de l'idée fausse que l'éducation est un objet qui intéresse plutôt la société, qu'eux-mêmes individuellement, et l'éducation perd par là de son prix".** Pour le moment, les députés se prononcent donc contre l'imposition des taxes et suggèrent tout de même la multiplication des écoles communes soutenues VOLONTAIREMENT par les contributions des parents eux-mêmes.

Vers le régime des taxes

Malgré les résolutions et les recommandations de la Chambre d'Assemblée, le régime adopté sous l'autorité des lois de 1829 et 1832 ne donna vraiment pas les résultats pratiques qu'on en attendait : les invitations pressantes faites à tous les citoyens de contribuer financièrement à l'éducation de leurs enfants donnèrent peu si bien qu'à partir de 1835 nous assistons, de la part des députés, à des menaces d'imposition formelle de taxes.

Les deux représentants du comté des Deux-Montagnes, W.H. Scott et J.J. Girouard émettent l'opinion que la Législature devrait donner aux habitants le droit de se cotiser pour subvenir aux frais de l'éducation. Le député de Rimouski, Jean-Baptiste Taché suggère à son tour l'**imposition d'une taxe** sur les objets non nécessaires à la vie comme les rhums, les vins, les tabacs étrangers . . . Le révérend Alexander note de son côté : "Je suis fermement convaincu que les cultivateurs n'apprendront jamais à apprécier l'éducation comme ils le devraient, à moins qu'ils ne soient obligés de payer d'une manière plus ou moins directe pour un précepteur, à moins qu'ils en voient et en sentent eux-mêmes l'avantage".

Mais voici plutôt un témoignage fort intéressant sur la nécessité d'imposer des taxes pour l'éducation : il est du curé Ducharme de Sainte-Thérèse :

"Si j'osais émettre mon opinion sur le moyen le plus propre à exciter l'émulation pour l'éducation ou plutôt pour réveiller l'attention de nos habitants, je dirais qu'il n'y aurait rien de plus efficace que de les assujettir à quelque contribution. Ils ne manqueraient pas de dire : "Nous payons des Maitres, envoyons nos enfants". Non seulement ils enverraient leurs enfants, mais surveilleraient leur éducation; et au lieu d'un huitième des enfants, plus de la moitié s'empresserait d'accourir . . ."

Cette question des taxes scolaires préoccupe vivement tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse : aussi voyons-nous plusieurs correspondants du journal **Le Populaire** exprimer leur opinion à ce sujet. Un instituteur du comté de Richelieu (pseudonyme L.P.R.) écrivait le 24 août 1838 : "La Législature . . . aurait dû passer des résolutions (sic) pour contraindre les habitants à faire instruire leurs enfants. C'est directement par la **taxe** qu'on pourra réussir à faire donner de l'éducation dans nos campagnes . . . Rien ne profite si bien que ce qui sort de la bourse d'un avare, car quand l'habitant se verra obligé de débourser son argent, il aura soin de faire profiter à ses enfants de ce qu'il donnera pour leur instruction".

Un autre correspondant au comté de Saint-Maurice (pseudonyme **Un Libéral**) affirme à son tour que c'est le "seul moyen de forcer les pères de famille négligents, indifférents ou avares d'envoyer leurs enfants à l'école, comme aussi de procurer aux pauvres une éducation gratuite".

Et pour conclure . . .

Voilà quelques témoignages qui établissent le difficile cheminement qui a conduit à l'établissement des taxes pour le soutien des écoles. Nous avons plusieurs autres témoignages à apporter et qui ne manquent pas de saveur : nous y verrons comment nos pères ont conquis . . . laborieusement . . . la maitrise de la démocratie . . .

Votre opinion

Langue mondiale

Windsor, 7 janvier 1964.

M. le Rédacteur,

La mode est au bilinguisme, et nous savons que notre gouvernement fédéral a nommé trois membres pour une enquête en ce domaine.

Pour que les hommes viennent à se comprendre, il faut d'abord le bilinguisme mondial. Prenons le cas d'un Portugais ou d'un Italien qui immigre au Canada avec sa famille; s'il ne parle ni le français ni l'anglais, il ne peut être employé dans aucune industrie et sa famille a bien des difficultés à s'adapter. Je crois que la meilleure solution serait que dans toutes les classes, et ceci dans le monde entier, la langue maternelle soit enseignée, et une langue mondiale. Ceci pourrait se réaliser dans une entente entre les chefs d'Etat aux Nations-Unies. Cette langue pourrait être l'esperanto, laquelle ne comprend que seize règles de grammaire. Les Canadiens français apprendraient la langue française et l'esperanto. Il en serait ainsi pour tous les pays, et de cette manière, tous les hommes pourraient se comprendre en esperanto. Ce serait déjà un départ pour en arriver à une seule action mondiale : soit le bien pour tous les hommes.

Maurice Sansfaçon,

Windsor, Québec.

L'Institut Coop. Desjardins

M. le Rédacteur,

Les administrateurs de l'Institut Coopératif Desjardins me prient de vous remercier bien chaleureusement pour l'intéressant article que vous avez eu l'amabilité de publier dans votre journal à l'occasion de l'inauguration de L'Institut.

Votre appui permettra une meilleure compréhension de la fonction que remplira L'Institut sur les plans de l'éducation des adultes en général.

Je vous prie d'agréer, cher M. l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur,

Gérard Barbin.

J'ai rêvé qu'en 1964 . . .

M. le Rédacteur,

A la télémission des rétrospectives de l'année 1963, nous avons tous plus ou moins éprouvé de la tristesse qu'elle ait contenu tant d'épreuves et de désastres. Plusieurs bonnes choses heureusement nous ont laissé de l'espoir pour l'an qui commence et partant de cet espoir, j'ai rêvé !

J'ai rêvé qu'une aurore irisée se levait sur la terre pacifiée, mettant fin à tous les cauchemars. On abolissait les murs de la honte, les rideaux de fer et de bambou et même les frontières. Tous les hommes devenaient des frères, tous les hommes étaient citoyens du monde. Citoyens du monde, pour partager le meilleur et le pire; frères, dans un monde sensé, sans discrémination de race ou de couleur, chacun conservant son intégrité propre, ses talents et ses moeurs; tous libres enfin, dans un monde où régnaient la justice et la charité. Dans un monde où la science et l'art étaient universels, où les merveilleuses découvertes étaient appelées pour guérir et non pour détruire.

Pour régler les différends inévitables, il n'existait qu'un unique tribunal d'appel ; pourquoi pas celui des Nations-Unies ? Car les meilleurs des frères, même s'aimant de tout leur coeur, ne peuvent éviter les petites querelles s'ils ont une personnalité un peu forte. On ne voyait plus qu'une grande équipe internationale de savants, qu'une seule police et une seule armée contributoires et toutes les armes les plus terribles étaient entre leurs mains, pour que la crainte sinon la raison impose la sagesse aux plus fous.

On établissait un inépuisable fonds de secours car l'on y jetait à pleines mains les richesses qu'aujourd'hui l'on gaspille et détruit. Les milliards que les pays affectent à la défense étaient dépensés pour distribuer les biens aux plus misérables à qui l'on demandait de donner en échange quelque chose, si peu que ce soit, pour garder leur dignité humaine. Car les plus pauvres ont toujours quelque chose à offrir, même aux plus riches, pour créer de par le monde ce courant de "bonne bolonté" par lequel on pourrait obtenir "la paix" promise. Si tous les hommes de bonne volonté du monde étaient libres de se lever à l'appel de l'Enfant-Dieu, ils n'auraient aucun mal à circonvenir les fils des ténèbres. 1964 se lève sur la vision du pontife blanc des catholiques donnant l'accolade à tous les chrétiens du monde dans la personne d'un patriarche à longue barbe, personnage biblique, dans la terre même du Christ. Quel bon augure et quel espoir magnifique !

Raymonde LAURENCE.

Fluoration de l'eau

M. le rédacteur,

Le fluor est reconnu comme un poison violent par de nombreuses autorités médicales.

Même si le fluor était bon, comme le prétendent certains médecins et dentistes, au nom de quelle liberté va-t-on obliger les citoyens à en boire ? Depuis quand a-t-on le droit d'imposer une médecine de force ?

Le chlore n'est pas comme le fluor. Le chlore est un procédé pour traiter l'eau, tandis que le fluor est censé traiter les personnes.

Cette manière de faire absorber une quantité de fluor aux enfants, par la voie de l'aqueduc, pour prévenir la carie dentaire, est anti-scientifique. Les enfants ne boivent pas tous la même quantité d'eau. Ils n'absorberont donc pas la même quantité de fluor.

D'où vient à nos édiles cette rage de vous faire avaler du fluor qui coûtera encore de l'argent aux contribuables déjà trop taxés ? Ils ne savent donc pas quoi faire avec notre argent ?

Opposez-vous de toutes vos forces à la fluoration de votre aqueduc !

Roland Duchesne,
244 McLead,
Arvida.

● Voici une photographie en gros plan des sept duchesses du 10ème Carnaval d'Hiver de Québec. Cette photographie permettra d'identifier plus facilement les duchesses lors de leurs sorties. Première rangée, de gauche à droite, Lisette St-Gelais, duchesse de Montcalm et Nancy Munro, duchesse de Champlain. Au centre, Nicole Vachon, duchesse de Montmorency. Dernière rangée, ordre habituel, Edith Desrosiers, duchesse de Lévis, Pierrette Bégin, duchesse de Cartier, Michèle Blouin, duchesse de Laval et Louise L'Heureux, duchesse de Frontenac.

● Sur la photo de droite nous voyons la duchesse de Montmorency, Nicole Vachon, qui signe le livre d'or de la cité de Giffard, au cours d'une réception donnée hier en l'honneur du Bonhomme et des sept duchesses, à l'hôtel de ville de cette municipalité. Le Bonhomme et le maire, le Dr Pierre Roy, surveillent la jeune fille d'un air intéressé. La ville de Giffard a remis à la même occasion un chèquede $110 aux autorités du Carnaval.

Le maire de Giffard, le Dr P. Roy, accueille le Bonhomme.

Au Palais de Justice

(Par Robert GIROUX)

Statistiques de la Cour supérieure et de la Cour des Faillites

Les statistiques de l'année 1963 pour la Cour Supérieure et la Cour des faillites du district juridique de Québec montrent une nette augmentation des activités sur l'année précédente.

Me Robert Côté, c.r., pronotaire, par exemple, a rendu jugement dans 2,999 causes par défaut ou "ex parte" pour une valeur totale de $2,199,232.87. Le chiffre correspondant avait été de $1,647,388.77, au cours de 1962.

Le nombre des débiteurs qui ont déposé leur salaire a été de 1,084 et la valeur de l'argent distribué aux créanciers a été de $439,977.88. Au cours de l'année, la Cour Supérieure a émis 7,128 brefs d'assignation.

Le nombre des saisies d'immeubles, de meubles et de saisies arrêts en mains tierces après jugement s'est chiffré à 3,177.

A la Cour des Faillites du district judiciaire de Québec, 225 débiteurs ont fait volontairement cession de leurs biens en 1963, chiffre qui se compare à 191, l'année précédente.

Seize demandes de séquestre ont été agréées sur un nombre de 47 pétitions de cette nature qui avaient été enregistrées.

Présumés voleurs de chalets derrière les barreaux

Trois jeunes chômeurs dont l'âge varie de 21 ans à 27 ans, se sont vus refuser tout cautionnement et devront réfléchir derrière les barreaux, jusqu'au 29 janvier, date de leur enquête préliminaire sur les deux chefs d'accusation de vols avec effraction dans des chalets portés contre eux.

On les accuse d'avoir volé des meubles pour une valeur de $550 à la résidence de campagne de Claude Taschereau, au Lac St-Joseph, en octobre.

Autre chef d'accusation: vol avec effraction dans un chalet de St-Gérard-Magella, au cours du même mois. Valeur des objets: $5. Lorsque le juge leur demanda, tour à tour, s'ils avaient déjà été condamnés, ils répondirent tous trois dans l'affirmative.

Réseau appelé à être rétabli

OTTAWA (PC) — Le réseau de radio de la Société Radio-Canada en fréquences modulées, qui relie Montréal, Ottawa et Toronto, sera probablement rétabli cette année, ont déclaré des informateurs dignes de confiance. On ignore la date exacte de la reprise des émissions, supprimées dans le cadre du programme d'austérité de l'ex-gouvernement conservateur.

MAL DE DOS?
...pas moi!

Pour le soulagement du mal de dos ou de la sensation de fatigue, je compte sur Dodd's Kidney Pills

CARNAVAL D'AUBAINES
chez votre marchand GEM

GEM
"Roi des bas Prix"

Fesse de veau
désossé — nourri au lait
79¢ REDUCTION .20

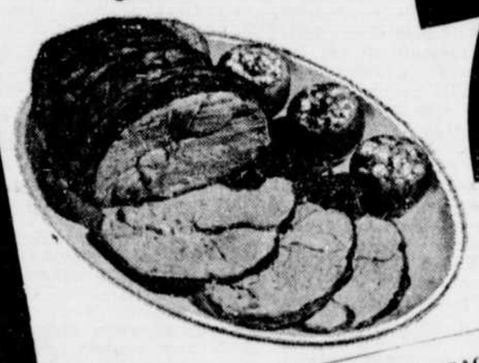

BOUDIN frais BILOPAGE LB 33¢ REDUCTION .10
SAUCISSE fumée SWIFT-PREMIUM LB 49¢ REDUCTION .10
SALADE au chou BILOPAGE LB 35¢ REDUCTION .04

GROSSES BANANES
qualité no 1
mûries à point
2 lbs .29 REDUCTION .07

OIGNONS JAUNES CANADA No 1 SAC 5 LBS 29¢ REDUCTION .10
RADIS FRAIS DE LA FLORIDE, QUALITE No 1 2 SACS 23¢ REDUCTION .06
CITRONS TRES JUTEUX, GROSSEUR 140 6 POUR 25¢ REDUCTION .10

OFFRE GRATUITE DES
SOUPES "Lipton"
D'UNE VALEUR $1.25
Achetez 8 variétés de soupes Lipton au prix 1.25
et obtenez-en le remboursement complet. Votre magasin GEM vous fournira le feuillet de remboursement.

TREET Pain de viande en conserve Bte 12 oz 49¢ REDUCTION .02
RAGOUT Boulettes Cordon Bleu Bte 20 oz 49¢ REDUCTION .04
MIEL Blanc pur DOYON Bte 2 lbs 59¢ REDUCTION .04
MIEL Blanc pur DOYON Bte 4 lbs $1.09 REDUCTION .10
LAINE ACIER SOS 2 boites 10 tampons 49¢ REDUCTION .05
DETERGENT "OMO" EN POUDRE BTE GEANTE .15 de RABAIS 75¢ REDUCTION .20

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 25 JANVIER
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie St-Paul, L'Islet-ville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona, Ste-Marie de Beauce.

PATES alimentaires "CATELLI" 5 PQTS 16 OZ $1.00 REDUCTION .08
ALPHABETS - COUDES MACARONI - LONG SPAGHETTI - SPAGHETTINI
FEVES jaunes coupées Qualité de Choix "IDEAL" 8 BTES 15 OZ $1.00 REDUCTION .16
SARDINES dans l'huile "BRUNSWICK" 11 BTES $1.00 REDUCTION .07

Froot-Loops BTE 7 OZ 33¢ KELLOG NOUVELLE CEREALE SUCREE aux essences REDUCTION .02
Fromage JARRE 16 OZ 59¢ CHEEZ-WHIZ KRAFT REDUCTION .10
Ketchup 2 BOUT. 11 OZ 45¢ HEINZ rouge REDUCTION .09
Fèves AU LARD 2 BTES 20 OZ 45¢ CLARK DANS SAUCE TOMATES REDUCTION .02

Biscuits 4 dans 1 CELLO 125 BISC. 99¢ DAVID CONTIENT 4 VARIETES REDUCTION .19
Café INSTANTANE .12 de RABAIS JARRE 6 OZ 1.15 CHASE SANBORN REDUCTION .20
Jus TOMATES ALYMER SUNSHINE QUALITE FANTAISIE 6 BTES 20 OZ 95¢ REDUCTION .04
"Ajax" A TOUT USAGE NETTOYEUR 2 BTES 39¢ REDUCTION .04

Aubaine! 400 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES CETTE SEMAINE

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: PATE DENTIFRICE STRIPE Tube économique 89¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: FEVES AU LARD dans sauce tomates — CLARK 2 btes 28 oz 65¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964
75 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: AMPOULES ELECTRIQUES 4 pour 99¢ SYLVANIA - 35, 40, 60, 100 w. — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: PILES SECHES BATTERIES POUR LAMPES DE POCHE 2 EVEREADY pour 49¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: SIROP CONTRE LA TOUX LAMBERT Bouteille 59¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964
50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: CIRE LIQUIDE CRISTAL SUCCES Boite 32 oz 1.29 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964

25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: 4 LBS BETTRAVES QUEBEC No 1 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: UN SAC PANETS QUEBEC No 1 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: BRIOCHES AU CARAMEL OU FRAISES SIMARD Bte 1 douz. 39¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964
50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: PANTOUFLES DE VOYAGE pour dames, couleurs et motifs assortis, semelle intérieure en caoutchouc SPECIAL 99¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: 1 LB DE FOIE A VOTRE CHOIX — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES — AVEC L'ACHAT DE: VIANDES TRANCHEES HYGRADE Au poulet, au porc, viande et olives. 2 pqts 6 oz 57¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 25 JANVIER 1964

l'Action sociale

Mme Fernande Narbonne, de Montréal, devient "Miss Hospitalité 1964"

Par THERESE BERNIER

MONTREAL (P.C.) — Une pétillante rousse aux yeux couleur noisette, qui travaille comme serveuse à l'Hôtel Reine Elisabeth, vient de décrocher le titre de "Miss Hospitalité 1964", décerné par les membres de l'industrie des hôteliers et restaurateurs du Québec.

Mme Fernande Narbonne, de Montréal, a été proclamée "reine" parmi les meilleures hôtesses et serveuses de la province lors d'une cérémonie au caractère d'apparat, qui avait lieu à l'hôtel ou l'heureuse élue occupe ses fonctions depuis 1958, soit depuis l'inauguration de l'établissement.

"Miss Hospitalité 1963", Irène Béland, du restaurant "Le Baril d'Huitres" de Québec, a remis le ruban, symbole de cette royauté, à la nouvelle souveraine.

Mme Narbonne inaugurera son règne le 27 janvier, pour la proclamation officielle de la "Semaine de l'hospitalité", et le lendemain, participera à l'ouverture de l'Exposition nationale des fournisseurs d'hôtels, restaurants et institutions et du Salon Culinaire. Au dîner-dansant du 30 janvier, qui marquera la clôture de l'exposition, la jolie serveuse sera officiellement couronné "Miss Hospitalité 1964". Le 10 février, elle se rendra au Carnaval d'Hiver à Québec.

LE CONCOURS

Le concours "Miss Hospitalité" est organisé chaque année par l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants; la gagnante est choisie alternativement par l'Association des hôteliers de la province, et par l'Association provinciale des restaurateurs.

Cette année, pour la première fois depuis l'inauguration du concours en 1956, on a usé d'une autre méthode pour le choix de "Miss Hospitalité". Un jury incognito a visité les divers établissements de l'Association, en choisissant les candidates, mais à leur insu. De cette façon, on a pu se rendre compte de l'habilité, de la personnalité, de l'apparence, de la courtoisie, de l'efficacité des serveuses, dans le cadre de leur travail quotidien, plutôt que dans des conditions artificielles comme auparavant, alors que les jeunes femmes devaient montrer leur savoir-faire devant les juges du concours.

L'heureuse gagnante de cette année travaille depuis neuf ans comme serveuse, et rêve de devenir un jour hôtesse-en-chef ou gérante d'un établissement. Cette jeune femme de 29 ans, est mariée, et mère de deux garçonnets âgés respectivement de 12 et 10 ans, "qui sont très fiers de l'honneur qui m'échoit", dit-elle.

Mme Narbonne estime que les trois qualités primordiales de la serveuse, se reconnaissent à l'accueil cordial, au bon service de table, et du confort dont on entoure la clientèle. En général, on dit que les femmes sont plus difficiles à servir, mais pour sa part, Mme Narbonne trouve qu'elles sont gentilles, et quant aux hommes, "ils sont absolument charmants".

MUFFINS ANGLAIS

- 1 enveloppe ou un pain de levure
- ¼ de tasse d'eau tiède
- 1 tasse de lait
- 2 cuillers à soupe de sucre
- 1 cuiller à thé de sel
- 3 cuillers à table de beurre
- 1 oeuf légèrement battu
- 4 tasses de farine tout usage
- Farine de maïs

Faire dissoudre la levure dans l'eau tiède. Faire frémir du lait et y ajouter le sucre, le sel et le beurre. Tiédir le lait et ajouter 2 tasses de farine et bien battre. Ajouter la levure, l'oeuf et bien battre. Ajouter le reste de la farine ou suffisamment pour obtenir une pâte molle. Mettre sur une planche légèrement enfarinée et pétrir jusqu'à consistance légère et satinée. Placer la pâte dans un bol légèrement beurré, recouvrir d'une serviette et mettre dans un endroit chaud pour environ une heure ou jusqu'à ce que la pâte double son volume. Avec votre poing, abaisser la pâte et laisser reposer 10 minutes. Aplatir au rouleau pour avoir une épaisseur de ¼ de pouce et couper au découpoir. Saupoudrer le dessus avec de la farine de maïs, couvrir d'une serviette sèche et faire monter sur la planche pour 45 minutes ou double volume.

Cuire les muffins lentement sur une plaque non beurrée et chauffée au préalable à 400 °, puis rabaisser à 350 °. Cuire 7 ou 8 minutes de chaque côté. Faire refroidir, séparer et couper pour griller. Servir légèrement beurrés et très chauds.

Gâteau renversé aux pommes

1 — Faites fondre ¼ tasse de beurre dans un plat à four beurré, ajoutez ¾ tasse de cassonade. Disposez des rondelles assez épaisses de pommes sur ce mélange, recouvrez de la préparation de pain et faites cuire à four modérément lent (325°F.), 40 minutes. Renversez sur un plat pour servir.

2 — Autre méthode: mélangez 3 tasses de pommes râpées ou hachées fin, 1 tasse de raisins et 1 tasse de cassonade; versez dans un plat à four beurré. Recouvrez d'une préparation de pain d'épices et faites cuire à four modérément lent (325°F.), 40 minutes.

NOTE: On peut aussi employer une préparation de gâteau aux épices au lieu du pain d'épices. Cuire alors à four modéré (350°F.), pendant 35 minutes.

HOROSCOPE

JEUDI 23 JANVIER

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Aspects planétaires propices aux ingénieurs, aux constructeurs, à tous ceux qui font des plans, ou des calculs. Soirée récréative et reposante.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Vous ne travaillerez pas pour des gains mais pour le plaisir de faire du bel ouvrage. Votre personnalité s'affirme.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Une journée qui plaira à la plupart des natifs de ce signe. Prenez le temps de relaxer et recherchez la compagnie des personnes calmes.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Votre idéalisme ne rencontre pas toute l'approbation que vous souhaiteriez. Une journée propice aux confidences.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Vous accepterez des changements inévitables. Journée sous le signe de la dignité et de la compréhension mutuelle.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Activités physiques et mentales tonifiantes. Vous ferez une rencontre aussi agréable qu'inattendue.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Vous aurez des réactions plutôt surprenantes pour qui ne vous connaît pas très bien. N'embouteillez pas votre humour.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — La loi des contrastes vous fournira l'occasion de faire des observations très intéressantes. Influences planétaires mixtes.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Clarifiez les idées embrouillées et allez de l'avant avec confiance. Evitez cependant d'éparpiller votre énergie aux quatre vents.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Evaluez vos projets avant de faire un choix définitif. On vous cause une agréable surprise.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Vos talents s'épanouissent, grâce à un concours de circonstances très heureux. Vous ferez un placement profitable.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Ne négligez pas l'essentiel pour l'accessoire. Journée sous le signe de l'amitié et de la confiance réciproques.

SI VOUS ETES NE UN 23 JANVIER

Vous êtes direct et précis. Votre attitude impressionne favorablement vos interlocuteurs. Votre désir de bien faire provoque une certaine tension dont vous devez vous affranchir dans l'intérêt de votre bien-être.

Jolie robe

Cette jolie robe princesse se garnit de piqûres et de plis plats dans la jupe.

Vous la confectionnerez sans manches ou à manches trois-quarts.

Le patron 9407 se vend grandeurs: 10, 12, 14, 16 et 18 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

La gymnastique constitue une dissipline essentielle

(Par Joe DUPUIS)

MONTREAL. — (P. C.) — Dans un immeuble rénové de l'est de Montréal, un homme surveille un groupe de jeunes filles dans une classe de gymnastique.

C'est le R. P. Marcel de la Sablonnière, 45 ans, directeur du Centre sportif de l'Immaculée-Conception, rue Papineau. Il déclare : "Le sport est la meilleure façon d'aborder les jeunes gens. La gymnastique est plus importante que toutes les autres manifestations sportives parce qu'elle constitue une discipline essentielle."

Depuis son ordination comme jésuite, en 1949, le R. P. de la Sablonnière tente d'aider les jeunes à s'adapter à l'âge de l'avion à réaction et le principal moyen qu'il emploie pour y arriver est le sport. Il explique : "Lorsque j'étais un jeune homme, on travaillait 50 heures par semaine. Mais plus ce vieux monde va, moins on travaille. Que vont faire ces jeunes gens avec tous ces loisirs ?"

Cet ecclésiastique précise que, dans le centre qu'il dirige, "la jeunesse peut apprendre à ne pas abuser de la liberté en utilisant convenablement ses loisirs." Il ajoute : "Il est important d'apprendre aux garçons à être de bons citoyens quand ils sont jeunes. Si un garçon plus vieux tourne mal, il est très difficile d'en faire de nouveau un bon citoyen. Il est plus difficile de rééduquer que de prévenir."

AFFLUENCE.

Ce centre a été inauguré en septembre 1951 et son maintien coûte $60,000 par année. Chaque samedi, 1,000 jeunes gens le fréquentent. En outre, 10,000 autres personnes y vont chaque semaine et 150 volontaires s'y rendent quotidiennement pour aider les 22 personnes qui composent le personnel normal du père.

On y organise des activités de vacances pour les familles entières, les individus et mêmes les fiancés. Membre d'une famille de 13 enfants, le R. P. le la Sablonnière reconnaît qu'il ne s'intéressait pas beaucoup au sport pendant sa jeunesse.

Il a dit : "J'étais un intellectuel. J'ai toujours préféré la lecture et l'étude au sport."

Il a fréquenté à Montréal les collèges St-Laurent, Ste-Marie et Ste-Thérèse. Il organisa, en 1946, une ligue intercollégiale de hockey qui existe encore, à Ste-Marie.

Il n'hésite pas à quitter la soutane pour participer aux activités sportives. Membre du Conseil national de la santé physique, il critique constamment le manque d'éducation physique au Canada dit : "Je ne peux comprendre qu'il n'y ait pas des centres sportifs en plus grand nombre et plus importants."

Parmi ses partisans et ceux qui visitent souvent le centre se trouve le cardinal Léger et Maurice Richard. Par ailleurs, les hommes d'affaires du district lui donnent chaque année $10,000.00 pour le centre. Le père a déclaré : "Nous ne faisons que commencer. Il y a encore des centaines de jeunes adultes qui n'ont pas encore d'endroit pour passer leurs heures de loisir et personne pour leur montrer comment les utiliser. Je ne me fais pas d'illusions. Ce centre n'assure pas qu'un garçon ne tournera pas mal. Mais je suis convaincu que c'est la seule façon de l'atteindre et de lui indiquer la bonne voie."

Au Cercle des Femmes canadiennes

On vous apprend à budgeter, à planifier, à investir

Il est appréciable que les Cercles qui doivent remplacer un conférencier à quelques heures d'avis puissent trouver des spécialistes qui consentent à le faire. C'est ce qui a valu aux membres du Cercle des femmes canadiennes d'entendre M. Harold Braff prononcer une intéressante causerie-forum sur les multiples moyens de faire profiter "ses sous".

De l'avis de ce galant homme, les femmes ont un sens pratique qui est une sorte d'assurance dans ce domaine. Habituées à évaluer chaque jour les multiples achats que suppose la vie domestique, elles s'entraînent à étudier chaque cas différemment, ainsi qu'à planifier le budget familial.

Pour celles qui n'ont aucune notion de l'économie dirigée, voici quelques conseils qui s'avèreront précieux: 1) Il est préférable d'avoir deux comptes de banque: un compte courant et un compte d'épargne. Dans ce dernier compte qu'il est préférable d'ouvrir dans une banque différente, on s'oblige à déposer seulement, afin de constituer une réserve d'économies pour faire face aux éventualités extraordinaires. 2) Il est bon de diversifier ses placements et de ne pas engager plus que 5% dans la même affaire. 3) N'achetez que des valeurs connues. 4) Ne pas acheter sous une pression, quelle qu'elle soit. 5) Ne pas investir dans une affaire qui ne paie pas de dividendes. 6) Ne pas retirer les dividendes auxquels on a droit, mais les faire fructifier. 7) Planifier ses dons charitables, afin d'en assurer une bonne distribution.

Les questions qui ont suivi cet exposé clair et simple, de nature à aider toutes les femmes présentes, dans l'administration de leurs biens ont prouvé l'éveil que suscite un sujet de cet ordre.

S'il est prouvé qu'aux Etats-Unis, 50% des personnes qui investissent sont des femmes, il est certain qu'au Québec, bon nombre de femmes s'y entendent sur la façon de budgéter, d'économiser et de faire de bons placements.

Mme Sam Bard, première vice-présidente du Cercle, présenta M. Harold Braff, financier bien connu de la ville de Québec. (Par J. C.)

Un menu dans la tradition écossaise

Samedi est la fête du premier poète national écossais: Robert Burns. C'est une excellente occasion pour servir à votre famille un bon dîner dans la plus pure tradition écossaise. Et pourquoi pas un substantiel potage à l'écossaise, (scotch broth) auquel vous aurez ajouté des grands-pères à la farine d'avoine ? Il s'agit d'une autre vieille recette originaire de l'Ecosse et qui semble toute indiquée durant les froides journées d'hiver.

Le véritable potage écossais se prépare avec de la viande d'agneau. Mais l'Office des producteurs d'agneau de la Nouvelle - Zélande nous propose aujourd'hui une nouvelle version de ce plat. Une salade verte et un dessert aux fruits compléteront le repas.

POTAGE A L'ECOSSAISE

- 1½ livre de viande d'agneau non désossé, dans le cou
- 6 tasses d'eau
- 1 oignon moyen, haché
- 2 carottes moyennes, coupées en dés
- 1 pomme de terre moyenne, coupée en dés
- ½ tasse de céleri haché, feuilles incluses
- ⅓ tasse d'orge
- 1 cuil. à table de jus de citron
- 1½ cuil. à thé de sel
- ¼ cuil. à thé de poivre
- 2 feuilles de laurier
- 3 cuil. à table de persil haché ou 1½ cuil. à table de flocons de persil séché
- 3 cuil. à table de catsup aux tomates

Dans une marmite, faire brunir la viande dans un corps gras. Cette première opération terminée, enlever l'excès de matière grasse et ajouter les autres ingrédients à l'exception du persil. Couvrir le tout et laisser mijoter pendant une heure-et-quart, en brassant de temps à autre. Retirer la viande, la désosser et la couper en petits morceaux d'un quart de pouce. Ajouter de nouveau la viande au potage, avec en plus, le persil. Oter les feuilles de laurier et faites tomber les grands-pères dans la préparation. Cette recette est suffisante pour dix portions.

GRANDS-PERES A LA FARINE D'AVOINE

- 1 tasse de farine tamisée
- ¾ cuil. à thé de sel
- 3 cuil. à thé de poudre à pâte
- ½ tasse de farine d'avoine (gruau)
- 2 cuil. à table de beurre ou de margarine
- ½ tasse de lait

Mélanger et tamiser ensemble la farine, le sel et la poudre à pâte avant d'y incorporer la farine d'avoine. Puis, couper finement le beurre dans ce mélange et ajouter le lait. Pendant que le potage bout légèrement, faites tomber les grands - pères rapidement à l'aide d'une cuillère à dessert, en ayant soin de les séparer et de les disposer également sur la surface du liquide. Couvrir la marmite hermétiquement pendant 12 minutes, sans enlever le couvercle et continuer la cuisson. Cette préparation donne environ dix grands-pères.

Le rêve d'une patineuse

Chaque patineuse rêve de se voir volant sur la glace dans une jupe tournoyante, un magnifique gilet, un collant de couleur gaie et de magnifiques patins blancs.

Mais pour une silhouette parfaite . . . . chaque jeune fille a besoin d'un vêtement de base approprié.

Pour plusieurs d'entre elles, une petite gaine culotte est idéale pour amincir l'abdomen et le derrière. En élastique léger ou en élastique synthétique Spandex, elle n'est pas apparente sous les jupes ou les collants ,offre beaucoup de contrôle, amenuise la silhouette, et de plus, la patineuse est convaincue d'être à son avantage, de la cagoule jusqu'à la pointe de ses patins blancs.

Parents, n'oubliez pas vos dix commandements

1 — Aimez vos enfants pour eux-mêmes et non pour vous.
2 — Respectez leur personnalité, si différente qu'elle puisse être de la vôtre.
3 — Efforcez-vous de les comprendre et de gagner leur confiance. Soyez toujours prêts à leur répondre, à les aider: mais sans leur épargner l'effort.
4 — N'intervenez que pour développer, orienter, diriger ou redresser ,jamais pour étouffer.
5 — Ayez égard à la délicatesse de leur sensibilité. Ne tournez aucun de leurs sentiments en ridicule. Eclairez leur coeur doucement. Ne les blessez pas; ne les humiliez pas.
6 — Prenez au sérieux leurs joies et leurs peines qui sont toujours des joies et des peines totales.
7 — Respectez leur besoin de vérité et de justice. Ne les trompez pas. Soyez toujours justes à leur égard.
8 — En toute circonstance, restez maîtres de vous. N'intervenez jamais sous l'empire de la colère ou de l'irritation.
9 — N'oubliez pas qu'ils se modèlent sur vous. Attachez vous à leur donner l'exemple qui sera pour eux bon à suivre.
10 — S'ils éprouvent le besoin de vous admirer. Efforcez-vous de mériter ce noble élan de leur coeur.

Marguerite REYNIER

Les oignons sont bien connus

Les oignons sont connus et considérés avec respect depuis un temps très reculé. En feuilletant l'histoire, on apprend que les Egyptiens de l'Antiquité découvrirent les oignons quelque part dans la région de l'Afghanistan où ces derniers croissaient à l'état sauvage. Ils furent placés sur un pied d'égalité avec les dieux Osis et Osiris et on leur rendit les honneurs dus à un dieu. Plus tard, les Grecs et les Romains apprécièrent beaucoup les qualités de ce légume qu'ils utilisèrent non seulement comme aliment, mais aussi comme médicament.

Vie sociale

RECEPTION

Mme Jean Lesage et Mme Hector LaFerté recevront dans les salons du Conseil législatif, de 4 h. à 5 h. 30 p.m., les jeudis : 23 janvier; 6 et 20 février; 5 et 19 mars.

portefeuilles et porte-monnaie
SACS A MAIN et SERVIETTES
tout articles en cuir
CHRISTIAN ENR.
483, de la Couronne. Tél.: 523-8337

Ce que le Père Noël ne vous apportera pas
La danse vous l'apportera
PLAISIR - DETENTE
GAIETE - JEUNESSE
32 leçons privées : $48.00
ECOLE DE DANSE LAVAL LABERGE Enr.
330 rue St-Vallier, est — Tél.: 523-4091

MIRACLE
DANS VOTRE FOYER !
L'ORGUE
Hammond Chord
Rien n'est plus facile et plus rapide que de jouer de L'ORGUE HAMMOND. Même si vous ne connaissez absolument rien de la musique, en quelques essais vous serez capable d'interpréter une mélodie grâce à une méthode des plus aisées.
RIEN N'EST PLUS FACILE QUE DE JOUER DE L'ORGUE !
D'un doigt de la main gauche, vous choisissez l'accord qui convient et d'un autre de la main droite vous jouerez la mélodie. La richesse des basses, la tonalité de l'Orgue Hammond seront pour vous une réelle révélation et un ravissement. Une méthode par "Musique imagée" vous est fournie.
• Léger comptant, balance par termes faciles
• Conditions budgétaires "Willis"
WILLIS & CO. LIMITED
1095, rue St-Jean — Québec — Tél. : 524-3573

À PARIS
MOQUETTE: le mot pour un tapis mur à mur.
À QUÉBEC
ROCHETTE: le nom pour un tapis bien posé et qui dure.
tapis ER & FILS LIMITEE Emilien Rochette et Fils Ltée

Une recommandation de la Voix des femmes
MONTREAL (PC) — La Voix des Femmes, succursale du Québec, a recommandé au premier ministre Lesage d'agir contre ce que la VDF appelle la discrimination contre les femmes dans l'emploi.
La VDF a cité une déclaration faite par le premier ministre à la télévision, dimanche, lorsqu'il a promis de soumettre à la Législature un projet de loi interdisant la discrimination raciale ou religieuse dans l'emploi.
"La Voix des Femmes a recommandé que la discrimination contre la femme soit clairement définie dans ce projet de loi," dans un télégramme adressé à M. Lesage.

En cas de RHUMES et de GRIPPE...
1. Gardez le lit
2. Buvez beaucoup de liquides
3. Prenez de l'Aspirin pour faire baisser la fièvre et soulager la douleur
GRÂCE À ASPIRIN, VOUS VOUS SENTIREZ VITE MIEUX
ASPIRIN
MAUX DE TÊTE RHUMES
Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

UN TOTAL DE 10,000 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS !

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITEE

OBTENEZ DES TIMBRES PINKY ADDITIONNELS !

JOURS PINKY JANVIER

Stock de 1ère Qualité ! Bas Prix Exceptionnels !

Bas prix d'aubaines incroyables ! Marques de qualité ! Facilités de Paiement !

VENTE ! APPAREILS MENAGERS

Miracle Mart garantit : satisfaction ou vos achats remboursables en tout temps !

Avec dégivrage automatique !

Réfrigérateur "Roy" avec congélateur

Réfrigérateur "Roy" 13.pi.cu. avec dégivrage automatique — Congélateur zone zéro avec isolant — Grands hydrateurs —Très grande capacité ! Dimensions totales: Haut. 63" — Larg. 30" — Prof. 27¼". —Garantie de 5 ans sur la partie scellée — Service gratuit d'un an, n'importe où au Canada (Pièces et main-d'oeuvre comprises).

Et n'oubliez pas qu'avec l'achat de ce luxueux réfrigérateur, vous obtenez 2000 timbres Pinky additionnels, grâce au coupon ci-dessous !

Entièrement automatique !

Projecteur "EUMIG" P-8

Fameux projecteur Eumig avec rebobinage entièrement automatique — Projection avant, fixe ou arrière — Lentille Zoom et contrôle de vitesse précis — Puissante projection de 500 watts.
Obtenez 100 timbres Pinky additionnels avec l'achat de ce projecteur !

Ecran de projection : Ecran en verre fini perlé de dimensions pratiques : 30" x 40". Robuste trépied en métal. **ch. 6.97**

Cadran de four automatique !

CUISINIERE "KELVINATOR"

Luxueuse cuisinière électrique avec contrôle du four par thermostat — Four avec éclairage intérieur et porte escamotable — Grand tiroir de rangement — Eléments à 7-degrés de chaleur — Garantie complète (Service, pièce et main-d'oeuvre compris)

Pratique modèle carré !

MACHINE A LAVER ESSOREUSE

Machine à laver-essoreuse "Kelvinator" avec robuste cuve en fibre de verre moulé, antirouille — Arrêt automatique du mécanisme — Garantie de 2 ans sur pièces et main-d'oeuvre, garantie de 10 ans sur le mécanisme, garantie de 2 ans sur la cuve.

Cadran de contrôle automatique !

FAMEUSE SECHEUSE DE "KELVINATOR"

Sécheuse automatique avec cadran de contrôle pour température au choix Pour tous genres de tissus - Eléments d'une durée à vie - Filtre à charpie dissimulé, facile à nettoyer - Construction en acrylique robuste, fini émail. Service gratuit d'un an, pièces et main-d'oeuvre comprises.

MACHINE A LAVER "THOR" MAK 111

Modèle de luxe avec 3 cycles de lavage pour tous genres de tissus - 6 degrés de température pour lavages ou rinçages - Panneau arrière lumineux - Cuve en porcelaine blanche finie émail. Filtre à charpie et distributeur pour détergent. Garantie de 5 ans sur la partie scellée - Service gratuit d'un an.

Une aubaine à la portée de tous !

BAS PRIX EXCEPTIONNELS ! LONG-JEU RENOMMES

Cette offre concerne toute la famille puisqu'elle vous permet de faire l'achat de nombreux disques long-jeu réputés tout en économisant ! Choix de disques mettant en vedettes vos artites et enregistrements favoris : "André Lejeune" — "Muriel Millard" — "Claude Chamberland" — "Twistin the Rock et "L'Idole" par Johnny Halliday" — "Sophie José".

Bas prix spécial !
1.43 ch.
2 pr 2.25

Un véritable régal pour tous les membres de votre famille !

VENTE! Délicieux chocolats

CHOCOLATS "Minuet"

Boîte de 14 on. des fameux chocolats "Minuet" de "Smiles'n Chuckles": Choix de centres durs ou mous enrobés de chocolat pur ou au lait.

Chocolats "Schrafft's"

Savoureux chocolats crème-et-cerise, offerts dans une généreuse boite de 12 on. Chocolat au lait ! Aubaine à bas prix !

Choix de vitamines liquides ou en comprimés !

VITAMINES pour enfants, adultes

Tout un assortiment de vitamines fortifiantes réputées !

Vitamines "One-A-day" 3.47

- Fameuse vitamine "One-a-day" recommandée par tout le Canada ! Bouteille de 100 comprimés à bas prix spécial : **chacune** 3.47

Vitamines "Paramette" 2.27 à 6.37

- Syrop "Paramette" offert en bouteille de 16 on. plus en cadeau une bouteille de 4 on. Les 2 pr 3.97
  Également disponibles :
  Bouteille de 8 on. 2.27
  Bouteille de 34 on. 6.37
- Comprimés "Paramette : Offre spéciale ! Bouteilles de 100 comprimés avec en cadeau une bouteille de 25 comprimés, **les deux pour** 4.47
  Également disponibles :
  Bouteilles de 50 comprimés : 2.27

Vitamines "Infantol" 1.37 à 3.17

- Vitamine liquide "Infantol": Le tonique idéal pour tous les jeunes !
  Bouteille de 16 onces : 3.17
  Bouteille de 8 onces : 1.83
  Bouteille de 4 onces : 1.37

PINKY 2,000 Timbres PINKY additionnels avec ce coupon et l'achat d'un réfrigérateur "Roy" valant 239.97. Offre valable du 22 au 1er février 1964. Rayon 23.

PINKY 1,500 Timbres PINKY additionnels avec ce coupon et l'achat d'une cuisinière électrique "Kelvinator" valant 167.97. Offre valable du 22 au 1er février 1964. Rayon 25.

PINKY 1,500 Timbres PINKY additionnels avec ce coupon et l'achat d'une machine à laver-essoreuse valant 147.97. Offre valable du 22 au 1er février 1964. Rayon 25

PINKY 1,500 Timbres PINKY additionnels avec ce coupon et l'achat d'une sécheuse Kelvinator valant 167.97. Offre valable du 22 au 1er février 1964. Rayon 25.

PINKY 2,000 Timbres PINKY additionnels avec ce coupon et l'achat d'une machine à laver automatique Thor "Mark 111", valant 249.97. Offre valable du 22 au 1er février 1964. Rayon 25.

PINKY 1,000 Timbres PINKY additionnels avec ce coupon et l'achat d'un projecteur Eumig P-8 valant 99.97. Offre valable du 22 au 1er février, 1964. Rayon des caméras.

PINKY 50 Timbres PINKY additionnels avec ce coupon et l'achat de 2 boîtes de chocolats valant 1.47. Offre valable du 22 au 1er février 1964. Rayon 36.

PINKY 150 Timbres PINKY additionnels avec ce coupon et l'achat des vitamines valant 1.37 — 1.83 ou 2.27 — Offre valable du 22 au 1er février 1964. Rayon 30.

PINKY 250 Timbres PINKY additionnels avec ce coupon et l'achat des vitamines valant 3.17 — 3.47 — 3.97 — 4.47 ou 6.37 — Offre valable du 22 au 1er février 1964. Rayon 30.

PINKY Timbres PINKY avec chaque achat

OUVERT de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. LUNDI à SAMEDI

PLACE STE-FOY

Le peuple chrétien doit mieux comprendre le sens de la liturgie

"Ce serait se tromper grandement que de croire qu'il suffit d'introduire la langue vernaculaire dans les rites pour que la participation des fidèles soit plus consciente et plus réfléchie, si en même temps on ne procède pas à une éducation biblique et communautaire plus profonde."

Selon Mgr A. Martin, il serait malheureux que les prêtres et les fidèles s'arrêtent à des détails ou soient conquis tout d'abord par des réformes particulières et oublient l'effort principal qui est demandé de tous, c'est-à-dire le souci d'approfondir l'esprit de la prière liturgique. Cela exige une fidélité profonde à la Parole de Dieu et un effort véritable de sincérité pour qu'en tous les rites, les sentiments de cœur et la pensée de l'esprit soient en harmonie avec les paroles de la Liturgie. "C'est de là, précise Mgr Martin, que procèdent toutes les décisions concernant l'introduction de la langue du peuple ou encore les réformes concernant l'Office divin."

LONG TRAVAIL

Le prélat juge aussi nécessaire de rappeler que, des réformes amorcées et décrétées dans la Constitution, les prêtres et les fidèles ne verront pas immédiatement découler des changements spectaculaires, si ce n'est peut-être pour l'emploi de la langue du peuple en certaines parties de la messe ou pour la célébration. "Car les principes affirmés par la Constitution exigent tout d'abord **une révision générale de tous les Livres liturgiques,** qui sera confiée à une Commission postconciliaire et demandera beaucoup de recherches et de temps. Plusieurs seront sans doute impatients. Il faudra beaucoup de **docilité** à l'Eglise et ne jamais oublier que des gestes désordonnés et intempestifs peuvent retarder les réformes nécessaires, si l'on cherche à les introduire d'une façon anarchique sans esprit d'obéissance au Saint-Siège et à l'Episcopat."

"On oubliera dès lors, poursuit Mgr Martin, qu'un effort sérieux est déjà demandé aux prêtres pour l'éducation biblique et liturgique des fidèles et pour le peuple chrétien un travail sérieux pour qu'il acquierre une initiation plus profonde de la Parole de Dieu."

Enfin, soulignant que plusieurs des dispositions de la nouvelle constitution s'appliqueront à partir du premier dimanche du Carême, le 16 février 1964, Mgr Martin affirme qu'il appartient au Saint-Siège de déterminer les modalités d'application de la Constitution et de fixer dans des normes pratiques les mesures provisoires qui seront sans doute nécessaires pour assurer sainement l'évolution prévue par la Constitution.

Présentant la Constitution conciliaire sur la liturgie dont la revue "Liturgie et vie chrétienne" vient de donner la traduction française, S. E. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet et secrétaire de la Commission épiscopale de Pastorale et de Liturgie, affirme que cette Constitution "constitue sans aucun doute un des événements les plus importants de la vie de l'Eglise au XXème siècle".

GRANDE INFLUENCE

"Plus que tous les autres schémas étudiés au Concile", poursuit Mgr Martin, seul évêque canadien à avoir fait partie de la Commission liturgique conciliaire qui prépara ce document, "cette Constitution aura une influence incomparable sur la pastorale et sur la prière du peuple chrétien."

Soulignant que ce qui frappera davantage les prêtres et les fidèles, ce sera l'introduction de la langue vernaculaire dans certaines parties des célébrations liturgiques et certaines adaptations prévues, l'évêque de Nicolet note que ces évolutions sont le signe et l'effet d'un approfondissement encore plus grand dans le domaine de la théologie et de la pastorale.

Il signale en particulier que la Liturgie n'est pas considérée comme une partie purement extérieure du culte, mais qu'elle est la prière même de l'Eglise. L'Assemblée liturgique est une manifestation du mystère de l'Eglise et la Sainte Liturgie est présence du Christ parmi nous. La Liturgie n'est pas uniquement la prière de la Hiérarchie, elle est la prière du peuple des baptisés.

Propos sur la Semaine de l'Unité:

DE TRAFALGAR SQUARE À MZUZU

"Pope John was a true Christian" . . . Ces mots que j'ai entendus, en juillet dernier, tout près de Trafalgar Square, à Londres, je n'ai pu les oublier. C'était la conclusion d'un bref entretien de cinq minutes, alors que mon interlocuteur me conduisait au bureau d'une agence de voyage. D'origine anglicane, il ne pratiquait pas et pourtant, c'est lui qui orienta la conversation vers le défunt pape. Voyant son attitude, j'évoquai discrètement quelques attitudes conciliantes de Jean XXIII, les appuyant de quelques motifs secondaires. Mais soudain, lui, sans hésiter, il me dit: "Non, mon Père, ce n'est pas cela . . . La vraie raison, c'est que le Pape Jean était un vrai chrétien!"

L'observateur le moins attentif ne peut ignorer le vent d'oecuménisme qui, depuis quelque temps, déracine bien des préjugés religieux et prépare la voie à un rapprochement fraternel des chrétiens. L'Esprit saint "qui souffle où il veut" s'est choisi des instruments privilégiés dans la personne de Jean XXIII et du Concile, ce qui faisait affirmer au Cardinal Koenig que "la très grande popularité du pape défunt, son optimisme, sa bonté et son humanité, en éveillant la vénération pour sa personne ont accru l'intérêt porté au Concile. Par la sympathie et l'amour qu'il avait acquis même en dehors des pays chrétiens, Jean XXIII a créé une atmosphère de bienveillance autour du Concile". Le cardinal de Vienne eut sans doute approuvé de plein coeur mon interlocuteur de Trafalgar Square.

LE TEMOIGNAGE DE MGR JOBIDON

C'est d'ailleurs jusqu'au coeur du continent africain qu'a soufflé le vent du renouveau oecuménique. J'avais ouï-dire ou été témoin des rapprochements entre les chrétiens d'Afrique lors de mon voyage dans l'est de ce continent. Une récente rencontre de Son Exc. Mgr Jean-Louis Jobidon, p.b., évêque de Mzuzu, au Nyasaland, de retour au Canada pour un bref séjour, m'a permis de mieux comprendre l'ampleur de ce mouvement.

L'évêque missionnaire m'a affirmé qu'à la récente session conciliaire, il avait rencontré de nombreux évêques d'Afrique qui avaient senti un changement marquant dans les relations entre les catholiques et les autres chrétiens. "Jean XXIII nous a appris à tous à chercher les points de rencontre, a-t-il ajouté. Nos frères protestants sont maintenant plus aptes à accepter nos points de vue et nous, les leurs".

Dans son propre diocèse situé dans le nord du Nyasaland, où les missionnaires catholiques ne sont arrivés qu'en 1938, se manifeste aussi un renouveau. Je sais qu'il n'y a pas si longtemps, on considérait les Pères Blancs comme des intrus, des "braconniers spirituels" ("spiritual poachers") selon la forte expression qu'employa un pasteur protestant pour me décrire l'attitude d'alors. Tout ce que comportait l'arsenal verbal anti-papiste fut employé contre la mission catholique.

Pourtant, à la mort de Jean XXIII, des prières et même des aumônes furent offertes à l'intention du défunt par des non-catholiques. Déjà, on priait pour le Concile. Lorsque, en septembre dernier, Mgr Jobidon alla prendre l'avion pour s'envoler vers Rome, le pasteur de Mzuzu et son épouse se firent un devoir d'aller le saluer et l'assurer de la prière de leur communauté en faveur du Concile. Il faut aussi dire que ces dernières années, catholiques et protestants avaient réussi à s'entendre dans le domaine scolaire, mais sans aller jusqu'à cette attitude autrement profonde qu'est la prière pour l'autre.

● REGARDS SUR L'AFRIQUE. — Non seulement les hommes, mais aussi les femmes d'Afrique, comme cette religieuse camerounaire non-catholique, s'intéressent activement au rapprochement des chrétiens entre eux. Cette photo a été prise lors de la conférence de toutes les Eglises d'Afrique, à Kampala, Uganda.

POUR QUE CESSE LE DRAME

Ce qui se passe dans le diocèse de Mzuzu, ce n'est pas un cas isolé. Je pourrais citer de nombreux faits oecuméniques qui se sont déroulés récemment sur le continent africain, faits qui prennent des formes variées: prière, action sociale, rencontres, etc. Mais il faudrait être naïf pour croire que tout est réglé, que les chrétiens d'Afrique ont réalisé la prière du Christ Jésus: "que tous soient uns".

Le Concile a un rôle providentiel à jouer, semble-t-il, dans le progrès du rapprochement entre les chrétiens. Déjà lors de la dernière session, on a commencé l'étude du schéma sur l'oecuménisme. A cette occasion, la voix de l'Afrique s'est fait entendre d'une façon notable par Son Eminence le Cardinal Rugambwa. Il a rappelé que "dans les missions, où quotidiennement cette division entre les catholiques et les autres chrétiens est un drame vivant, nous souffrons de ses effets et de ses calamités, comme si cette division était quelque nouvelle forme de péché originel." Le cardinal souhaita la coopération entre les catholiques et les autres chrétiens dans toutes les sphères de l'activité humaine et même dans le domaine religieux comme, par exemple, "la collaboration dans l'élimination des éléments superstitieux". Il a demandé aux Pères conciliaires d'étudier cette question de la coopération entre les chrétiens.

Cette préoccupation du cardinal tanganyikais et de tout l'épiscopat d'Afrique rejoint aussi celle des autres Eglises chrétiennes du continent qui, dans leur message final conjoint de la réunion de Kampala, en mai 1963, laissaient échapper ce cri douloureux: "Pourquoi continuer ces divisions qui crucifient le Seigneur jusqu'à ce qu'il revienne . . ."

ROGER TESSIER, P.B.

"Dire la vérité aux jeunes ne suffit pas" (Paul VI)

ROME (C.C.C.) — Il ne suffit pas de dire aux jeunes la vérité, d'indiquer celle-ci comme abstraction purement intellectuelle. Chez les jeunes, l'idée prend forme si elle devient enthousiasme, sentiment," a dit le Pape en s'adressant à 300 jeunes gens, qui ont participé à des journées d'études pour les étudiants, organisées par la Jeunesse italienne d'Action catholique.

Paul VI a ajouté : "La formation personnelle intérieure doit s'ajouter à l'action et s'harmoniser avec celle-ci comme dans toute formation personnelle." Faisant ensuite valoir les avantages de la formation par groupes, il a déclaré : "Si l'on veut monter haut, il faut être en cordée. Il faut être reliés les uns aux autres. Il faut s'unir en association. Ne vous laissez pas rebuter, ne vous fatiguez pas, ne soyez pas irréguliers, ne tombez pas le long du chemin pour un seul moment de fatigue ou d'insuccès. Soyez persévérants !"

Prier pour l'unité des chrétiens

Cité du Vatican (P.A.) — Le pape Paul VI a exhorté tous les catholiques à prier pour l'unité chrétienne. Il a dit que sa rencontre en Terre-Sainte avec le leader spirituel de l'Eglise orthodoxe était un premier pas vers l'unité chrétienne.

Dans une lettre apostolique qu'il a adressée aux évêques du monde entier, le Saint-Père les exhorte à faire prier leurs fidèles pour l'unité.

Cette exhortation papale a été lancée à la veille de la Semaine de l'unité, une période de prières de huit jours organisée conjointement par les catholiques, les protestants, les orthodoxes et les anglicans.

Les valeurs chrétiennes: une garantie de paix

PARIS (Reuter) — Le président de Gaulle a fait parvenir un message au pape Paul VI, hier, l'assurant que la "France, qui voit une garantie incomparable de paix dans les valeurs chrétiennes, joint ses voeux à Vos prières".

Le Président répondait à un télégramme envoyé par le pape lundi, depuis Jérusalem, en ce dernier jour de son pèlerinage en Terre Sainte. Le message était l'un des 224 que le pape a adressés aux leaders du monde et aux organisations internationales.

La charité entre frères

Montréal (P.C.) — Le cardinal Paul-Emile Léger a parlé dimanche en faveur des discussions oecuméniques lors du lancement de la semaine pour l'unité chrétienne. Il a recommandé aux laïcs et aux ecclésiastiques intéressés au mouvement oecuménique à ne pas hésiter à se rencontrer pour promouvoir l'unité des chrétiens.

L'archevêque de Montréal a indiqué que l'année 1963 apporta l'une des grandes grâces oecuméniques, faisant allusion par là à l'historique rencontre du pape Paul VI avec le patriarche Athénagoras de l'Eglise grecque orthodoxe.

Le cardinal a demandé qu'on fasse preuve "d'humilité et de largeur d'esprit" en abordant les convictions religieuses "de nos frères chrétiens qui ne sont pas dans la même communion que nous".

$5,000 pour les réfugiés

Nations unies (Reuter) — Le Pape Paul VI a donné $5,000 à l'U.N.R.W.A. Agence d'assistance des Nations unies à l'occasion de sa visite en Terre Sainte, annon-t-on aux Nations unies.

Mgr Joseph Ryan, président de la mission pontificale pour la Palestine, a remis le chèque hier au quartier général de l'U.N.R.W.A. à Beyrouth.

STEINBERG

COMMENT PARTICIPER:

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur l'endos d'une étiquette ou d'un fac-similé acceptable d'un des six (6) Produits-de-la-Semaine représentés en "Coupon Pinky Double-Format". Vous déposez cette inscription dans la Boîte Marché Express installée à cet effet à l'entrée de votre supermarché d'alimentation STEINBERG, ceci avant le samedi de la semaine où le coupon est nul . . . (le 1er février 1964).

Chaque semaine, 10 inscrits seront tirés au sort et les dix personnes ainsi qualifiées auront droit, après avoir répondu correctement à une question-concours, à leurs 3 minutes de Marché Express GRATUIT!

DEMAIN A 10 h. A.M.

DES MARCHES EXPRESS AURONT LIEU AUX MARCHES STEINBERG SUIVANTS:

4840, rue Sherbrooke o., près Victoria, Mtl
1250, ave Green, près Western, Mtl
1636, rue Ste-Catherine o., près Guy, Mtl
5100, ave Verdun, près 6ième ave., Verdun
1990, rue Mont-Royal e., près Bordeaux, Mtl
5737, rue Sherbrooke o., près Wilson, Mtl
3245, rue Masson, près 11ième ave., Rosemont
585, rue Ste-Catherine o., au magasin Morgan, Mtl
6550, rue Sherbrooke e., près Granby, Mtl
1295, rue Des Cascades, St-Hyacinthe
4584, Boul. Royal, Centre d'Achats de Trois-Rivières

Produits de la semaine pour le Marché Express!

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: LAIT ECREME EN POUDRE, CRINO INSTANTANE! PQT 3 LB 97¢ — Nul après mardi, 28 janv. — STEINBERG

50 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Papiers mouchoirs Scotties, en blanc, jaune, rose ou lilas! $3 PAQUETS DE 400 93¢ — Nul après mardi, 28 janv. — STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MARGARINE "Vite-Color", de Golden Girl — 2¢ de moins! $2 PQTS 1 LB 57¢ — Nul après mardi, 28 janv. — STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: DETERSIF LIQUIDE MIR 2 BOUTEILLES 24 oz au pqt 92¢ — Nul après mardi, 28 janv. — STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MACARONI ou SPAGHETTI no 3, GATTUSO! PQT DE 2 LB POUR SEUL. 43¢ — Nul après mardi, 28 janv. — STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: JUS de TOMATES DE FANTAISIE, BRIGHT! 7 BOITES 20 ONCES $1.00 — Nul après mardi, 28 janv. — STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: GARNITURE pour tarte aux framboises, marque E.D. Smith BOITE 20 OZ 51¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: BREUVAGE A L'ORANGE MARQUE LINCOLN CRUCHE 64 ONCES 65¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: FROMAGE fondu, en tranches, de CRESCENT! 2 PQTS 8 OZ 66¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PAPIER TOUTES FINS SARAN WRAP protège vos aliments! ROULEAU 12" x 25', ch. 41¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: DETERSIF Majestic! Timbres 'Pinky' à l'intérieur! bte format géant, $1.55; 50¢ de moins! 10¢ de moins! Bte grand format 85¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: TOFFEE HOLLANDAIS MARQUE CARNAVAL Gros pqt 10½ oz pour seul. 39¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SUCCULENTS BISCUITS Yes Yes", de Dutch Maid PQT 12 OZ pour seul. 59¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: PAIN de VIANDE fine, délicieuse, PREM de SWIFT 2 BTES 12 OZ $1.02 — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CAFE INSTANTANE frais torréfié, MARQUE RED ROSE! 15¢ de moins! Pot 6 onc. $1.12 — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SAUCE à VIANDE pour SPAGHETTI de marque CLARK! 2 btes 15 oz 66¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: MARMELADE GOOD MORNING de SHIRRIFF! BOCAL de 24 ONCES 65¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: FILETS de TRUITE congelés MARQUE BOOTH Un délice! LA LB 79¢ — Nul après sam. le 25 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: CROQUETTES DE POISSON FRAIS, MARQUE STEINBERG 4 au pqt SEUL. 29¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: SAUCISSE DE PORC MARQUE STEINBERG très maire! LA LB 65¢ — Nul après mardi, 28 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 8 (OU PLUS) Pamplemousses frais, importés, toutes variétés, sucrés, juteux! — Nul après sam. le 25 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 1½ LB (ou plus) de CHAMPIGNONS frais, blancs comme neige toutes variétés, Canada No 1 — Nul après sam. le 25 janv.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: 5 LB (ou plus) de CAROTTES sans coeur, fraîches, culture canadienne, CLASSE No 1 — Nul après mardi, 28 janv.

25 EXTRA "PINKY" STAMPS — with this coupon and purchase of: OREILLERS "FOAM-A-LIGHT" rembourrés de caoutchouc-mousse! Format rég. CHACUNE 99¢ — Nul après sam. 1er fév.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: TAIES D'OREILLER CONFORTABLES EN PERCALE! Format rég., CHACUNE 67¢ — Nul après sam. 1er fév.

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS — avec ce coupon et cet achat: Linges à vaisselle en toile, décorés de rayures de couleur! avec frange! 17" x 30", ch. 33¢ — Nul après sam. 1er fév.

STEINBERG

TIC TAC TOE

...un jeu amusant

STEINBERG

QUI OFFRE DES CERTIFICATS D'ALIMENTS DE $10. OU DE $100.

Tous peuvent jouer au TIC TAC TOE . . . et gagner.
Des centaines de prix de $10 et de $100 en certificats d'aliments seront offerts par STEINBERG.
Jouez autant de fois que vous le désirez. Obtenez GRATUITEMENT vos cartes TIC TAC TOE à la caisse de votre supermarché STEINBERG.

8 façons de gagner avec les X.

8 façons de gagner avec les O.

16 façons de gagner en jouant au TIC TAC TOE.

C'est aussi facile de gagner que le jouer; tous les détails sont inscrits sur la carte. Jouez autant de fois que vous le désirez d'ici le 29 février 1964.

POULET
de CHOIX, déjà découpé

La lb **59¢** Poitrines ou cuisses !

Pour des portions individuelles !

RÔTI de LONGES de PORC
maigre, découpé ! (poids environ 3 lb)

Bout de côtes, LA LB **39¢** — Bout de filet, LA LB **49¢**

04¢ de rabais
Pouding au riz Pqt 8 oz **21¢**
marque Steinberg

paquet 16 onces de
Saucisson de Bologne **39¢**
marque Hygrade

succulent fruit de mer !
Tranche de Flétan LA LB **59¢**
coupe du centre !

Tranché, prêt-à-manger !
Jambon cuit Pqt 6 oz **49¢**
Premium de Swift

POMMES de TERRE
de table, du Nouveau-Brunswick

Canada classe No 1 **50¢** lb — au sac **99¢**

Pommes fraîches
Diverses variétés !
LA LB **19¢** classe extra de fantaisie !

McIntosh modifiée, Newtown de C.-B. Rome de C.-B. et délicieuse Rouge de C.-B. !

Oranges Sunkist Navel — 3 douz. pour 99¢
Sans pépin, de Californie, grosseur 163

Oignons à cuire classe No. 1 — 10 LB dans un filet 49¢
Fermes, culture canadienne

Navets frais tendres — LA LB 7¢
Ferme, culture du Québec, No 1

TARTE aux RAISINS
fraîche du four STEINBERG
10¢ de moins ! — succulente, chacune **39¢**

Brioches à l'érable Steinberg — 12 au pqt 45¢
"Jumbo", fraîches ! 4¢ de moins !

Beignes aux arachides hachées — 12 au pqt 33¢
frais, légers, de Steinberg

25 timbres 'Pinky' additionnels, sans coupon, lors de l'achat d'un gâteau au beurre de caramel Fiesta ou d'un gâteau A l'Ancienne, tous deux des pâtisseries Steinberg !

fraises tranchées 14¢ de moins ! Henley, de fantaisie, congelées ! 3 pqts 15 oz $1.00

gâteau à l'orange 4¢ de moins ! congelé, de Farm House ! 55¢ la pqt 16 oz

fish et chips congelés de Fraser Vale ! 59¢ le pqt 1½ lb

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, sam. le 25 janv. 1964. Les prix des denrées sont sujets à fluctuer.

STEINBERG

Achetez en quantité et épargnez... grâce à ces fabuleux bas prix !

VENTE à 10¢

Purée de tomates	Boite 6 onces	10¢	Savia, onctueuse, 7¢ de moins !
Pâté de foie gras	Boite 3 onces	10¢	Puritan, 3¢ de moins !
Sauce	2¢ de moins! Bte 7½ oz	10¢	AUX TOMATES, RICHE, ONCTUEUSE, MARQUE HUNT
Gaufrettes O. P.	Div. saveurs, paq. 2½ oz	10¢	Idéales pour tout genre de goûters !
Fèves au lard	délicieuses, bte 10 onces	10¢	en sauce aux tomates, Stokely de Van Camp
3¢ DE MOINS ! Mélasse	grand cont. carton 12 oz	10¢	extra de fantaisie, de Grandma's
Maïs en crème	Boite 10 onces	10¢	de fantaisie, York ! 5¢ de moins !
Maïs entier	Boite 10 onces	10¢	EN GRAINS, DE FANTAISIE, MARQUE YORK
6¢ DE MOINS ! Pois verts	Boite 10 onces	10¢	non-classés, de Fantaisie, York
Spaghetti Gattuso	paquet 8 onces	10¢	SUCCULENTS MENUS A L'ITALIENNE !
Macédoine	boite 15 onces	10¢	DE LEGUMES, DE CHOIX, MADELEINE
Betteraves	boite 20 onces	10¢	EN CUBES, DE CHOIX, IDEAL; 2¢ DE MOINS
Pommes de terre	paquet 9 onces	10¢	FRITES, CONGELEES, DE CHOIX, VALLEY FARM
3¢ DE MOINS ! Sauce aux pommes	boite 10 onces	10¢	SUCREE, DE CHOIX, NATURE'S BEST
Moutarde préparée	pot 6 onces	10¢	MARQUE KRAFT
Eponge O-cel-o	chaque paquet	10¢	PRATIQUE, EN CELLULOSE PURE !
Sacs à "lunch"	25 au paquet	10¢	de PAPIER, MARQUE QUEST; 3¢ DE MOINS !
Carottes tranchées	boite 20 onces	10¢	DE CHOIX SNYDER

Papier hygiénique Elégant — offre de présentation ! 4 roul. au paquet 49¢
en blanc, rose, jaune ou aqua; 650 feuilles au rouleau !

5¢ de moins ! **Dry Ginger Ale** — en carton pratique 6 10 onces bout. 36¢
pétillant, de Ice Castle !

Impasse à St-Rodrigue ?

Les professeurs demandent la parité aux commissaires

Une réunion à huis-clos s'est déroulée hier soir à St-Rodrigue alors que l'exécutif de l'Association des Instituteurs et des Institutrices du comté de Québec a rencontré les commissaires d'école pour leur demander la parité des salaires avec les professeurs de Québec.

(Il s'agit de la même convention collective qui a été acceptée par plusieurs commissions scolaires, comme Charlesbourg, Beauport, Les Saules, mais qui a été refusée par la commission scolaire de Ste-Foy. En vertu de cette convention, les instituteurs obtiennent immédiatement la parité, tandis que les institutrices atteignent la parité en trois ans.)

La réunion d'hier soir devait être un échange de points de vue entre les deux parties, mais il semble qu'une décision ait été prise. En effet, l'exécutif de l'Association des Instituteurs rencontrera aujourd'hui les 64 professeurs de St-Rodrigue afin de leur faire part du résultat de leurs démarches.

Si ces démarches avaient été fructueuses ou partiellement satisfaisantes, cette rencontre avec la "base" de l'association n'aurait pas été si rapide.

Contrairement à ce qui s'est passé la semaine dernière à Québec-Ouest, aucun contribuable n'a participé à la discussion. Il en résulte que les commissaires ont du faire connaître leur réponse définitive dès hier soir.

Par ailleurs, on croit savoir que les commissaires "attendaient de pied ferme" les représentants des professeurs. Même si la réunion fut très cordiale, les commissaires auraient invoqué le manque de ressources de St-Rodrigue devant une éventuelle hausse des salaires.

Au point de vue financier, cette hausse entrainerait des déboursés supplémentaires de $30,000 environ, la majeure partie de ce montant étant applicable aux institutrices. Il n'y a qu'une quinzaine d'instituteurs à St-Rodrigue. Environ 1,500 élèves fréquentent les écoles de cette commission scolaire.

Pour l'exercice courant, on prévoit un déficit d'environ $18,000 même si la taxe foncière a été augmentée de $1.20 à $1.52. L'année dernière, le déficit accumulé était de $300,000.

L'évaluation scolaire de St-Rodrigue, à 90 pour cent de la valeur réelle, se chiffre à quelque $13 millions et rapportera donc $197,600.00.

Nombre de personnes portent LEURS DENTIERS sans souci

Enfin, vous pourrez parler, rire, manger et même éternuer sans craindre de sentir votre dentier bouger, basculer, votre tomber. FASTEETH tient les dentiers en place plus solidement, plus confortablement. Cette poudre d'emploi agréable ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Ne donne jamais de nausées. Formule alkaline (non acide). Assainit l'haleine. Demandez FASTEETH, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

A Ville les Saules

Les commissaires accordent la parité

La Commission scolaire Les Saules a signé la semaine dernière la convention collective que lui avait proposé le Syndicat des instituteurs et institutrices du comté de Québec.

M. Eugène Rancourt, président de la Commission scolaire, et M. Viateur Dupont, président du syndicat, ont paraphé le document.

En vertu de la nouvelle convention, les 12 instituteurs de Ville Les Saules obtiennent immédiatement la parité des salaires avec leurs confrères de Québec. Par contre, les 37 institutrices se voient accorder cette parité sur une période de trois ans, à partir du 1er juillet 1963.

Une comptabilité préliminaire laisse voir que l'augmentation des salaires prévue pour la présente année amènera un déboursé supplémentaire de $13,000., environ. Mais une partie de ce montant avait déjà été prévu au budget.

EMPRUNT

Avant la période des fêtes, la Commission scolaire Les Saules avait procédé à un lancement d'obligations pour un montant de $141,000., dans le but de combler un déficit accumulé et un déficit courant pour l'année 1962-1963.

L'année prochaine, c'est-à-dire pour l'année 1963-64, le déficit prévu sera de l'ordre de $38,000.

En octobre dernier, les commissaires se voyaient dans l'obligation de hausser l'impôt foncier de $1.10 du cent à $1.23 du cent.

Environ 1,330 élèves sont inscrits dans les écoles de la Commission scolaires Les Saules.

ACCIRANCE®

La façon moderne de s'assurer en cas d'accident

Nouveau plan de protection pour voyageurs et enfants, l'ACCIRANCE a été spécialement étudiée et mise au point pour satisfaire pleinement les exigences nouvelles de la famille canadienne moderne.

ALLEZ À VOTRE CAISSE POPULAIRE

SEUL ENDROIT OÙ L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS VOUS OFFRE "ACCIRANCE"

ACCIRANCE

Deux observateurs parlent du Concile

Par Jean-Claude PICARD

L'Esprit Saint, que tous les chrétiens reçoivent par le baptême, donne-t-il à chacun d'entre eux la force d'une vie nouvelle et une part réelle de la "Vérité" ? Telle est la seule question qui ait demandé l'intervention du pape Jean XXIII et qui sans lui n'aurait pu être inscrite à l'ordre du jour du concile Vatican II. Cette question a retenu l'attention de deux observateurs qui ont livré, hier soir, à une nombreuse assistance des Amitiés Judéo-Chrétiennes, les fruits de leur propre observation.

Invités par Mgr Ernest Lemieux, curé de Beauport, M. l'abbé Paul Marceau, de Québec, et le Rév. Wilfrid Butcher, ont fait preuve d'une vitalité remarquable en donnant chacun un sens à ce qu'ils ont appelé l'événement qui a touché le coeur de tous les hommes.

M. L'ABBE MARCEAU

Jamais l'Eglise n'a traversé de période de joie aussi dense. Jamais elle n'a été plus proche du monde. Il a fallu la simplicité de Jean XXIII pour lancer le concile et le génie de Paul VI pour le continuer. Il n'est pas à dire que la divine Providence fait bien les choses ! A cela M. l'abbé Marceau a ajouté qu'il a senti ce réel désir de l'Eglise de se rajeunir pour se débarrasser de tout ce qu'il y a en elle qui cache encore le vrai visage de l'Eglise tout en ne cédant pas sur ce qu'il y a d'essentiel.

M. l'abbé Marceau a invité son auditoire à faire également un examen de conscience afi de repenser ce qu'il y a d'essentiel dans la foi. C'est l'invitation à la simplicité, à l'unité. Rapportant ce qu'il avait entendu à Rome, il a dit qu'il fallait s'attendre à des changements. Parmi ceux-ci il a souligné que l'autorité de l'Eglise prendra un sens nouveau : celui d'un service. Il a insisté sur le caractère divin et non humain de l'Eglise. Caractère qu'il faudra bien redéfinir, comme le soulignait Paul VI dans son discours de clôture. Pour des raisons, trop souvent historiques et humaines, l'Eglise n'a pas toujours fait l'accord entre ses deux aspects. S'il y a un mystère, M. l'abbé Marceau a repris une déclaration du pape actuel pour dire qu'un mytère est une réalité humaine.

Sur ce point, de poursuivre le conférencier, deux écoles de théologie s'affrontent encore. Toutes deux pensent cependant que l'Eglise est une institution divine, mais l'une se demande si le Christ vivant en nous par le baptême parle par notre bouche, alors que l'autre se demande encore si l'Eglise reste tout simplement un mystère auquel il faut croire. De toute façon le pape s'est prononcé sur cette question, a rappelé le conférencier.

REV. BUTCHER

Ce que l'on doit retenir du concile, a déclaré le Rév. Butcher, c'est que comme l'a souligné une fois le pape Jean XXIII, l'Eglise est en passe de perdre 'ses rides' pour redécouvrir sa vrai joie celle de l'Unité. A ce sujet il a souligné à son auditoire le sens de l'humour du regretté souverain pontife en rappelant qu'il avait dit une fois que l'Eglise est aussi vieille que lui !

Le Rév. Butcher a mis en valeur l'accueil que le concile avait fait jusqu'à présent à tous les observateurs. Ces derniers, a-t-il même ajouté, avec une grande joie, ont été appelés à dire ce qu'ils croyaient pouvoir apporter de positif au concile. Cela ne s'était jamais vu !

Il a dit également que tous les observateurs étaient d'accord pour dire que l'aspect oecuménique était de loin le plus important du concile. Il a fait remarquer également qu'un homme au concile avait souligné que la sainteté est quelque chose qui se présente comme une union totale à Dieu et que la force de cette union nous est donnée par le baptême.

Le Rév. Butcher s'est montré enfin très heureux de constater l'attitude du pape Jean XXIII lorsque celui-ci est intervenu pour que le concile se mette très sérieusement à étudier les sources de la révélation, car enfin, a-t-il poursuivi, lorsque nous parlons, ce soir, c'est bien en fonction d'une même révélation !

C'est M. l'abbé Marceau qui a eu le dernier mot de la rencontre en disant que c'est la parole du Christ qui fera qu'il n'y aura qu'un seul pasteur et que c'est cette parole seule que nous devons entendre.

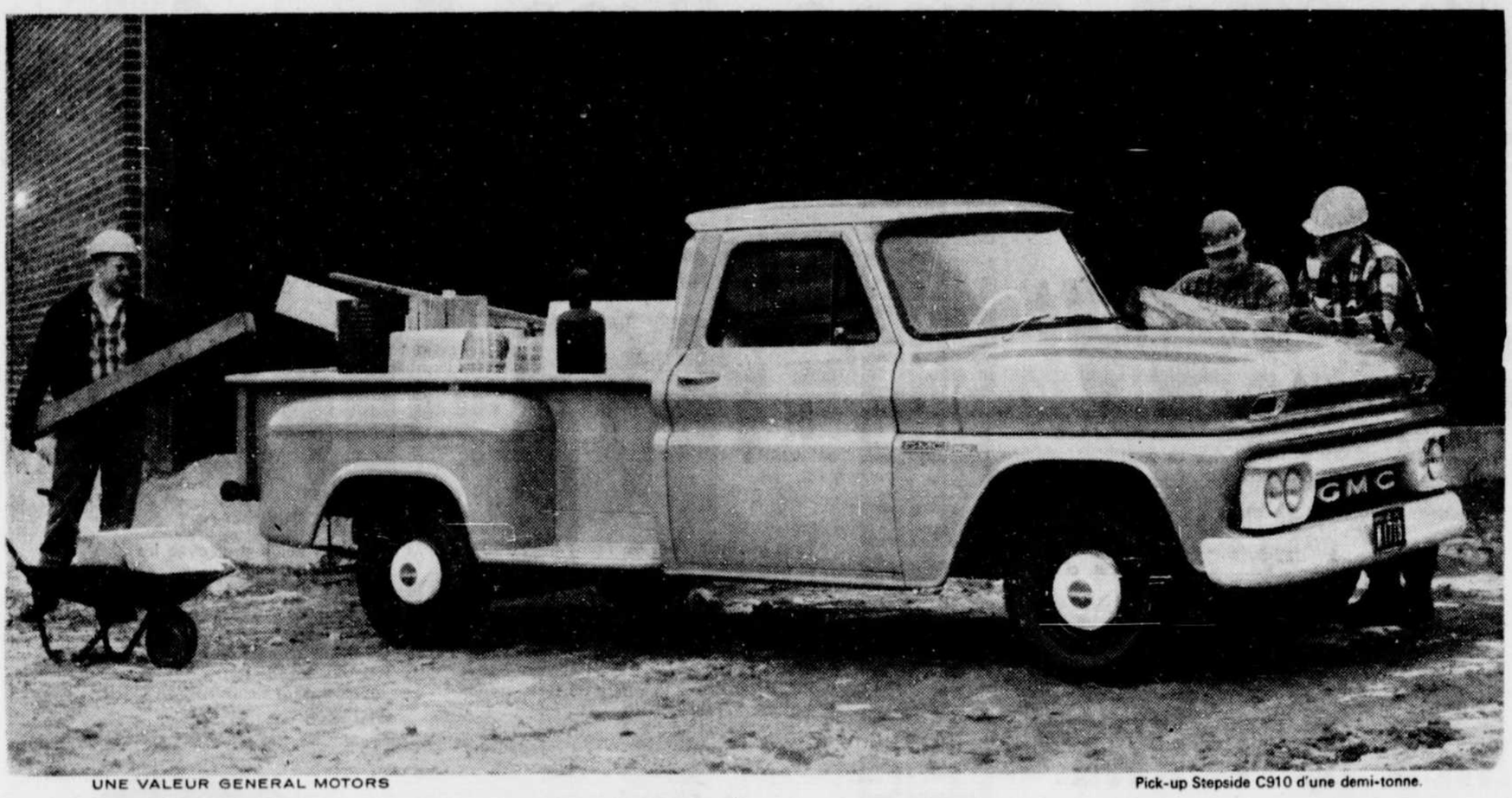

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Pick-up Stepside C910 d'une demi-tonne.

Chez GMC, on estime que votre genre de transport est unique. Et on en pense autant de tous les genres de transport. C'est pourquoi GMC offre des modèles dotés de caractéristiques et d'équipements propres à assurer tous les transports de façon plus efficace et plus économique. Tous les camions GMC bénéficient de la supériorité technique et des normes de qualité les plus rigoureuses. On ne saurait surpasser la qualité GMC.

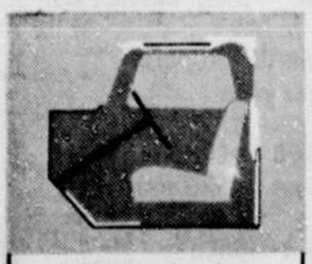

Cabine grand confort: entrée facile, visibilité améliorée, isolation plus poussée.

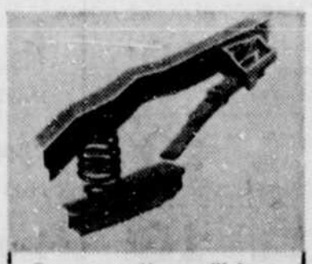

Ressorts arrière auxiliaires: livrables moyennant supplément sur tous les GMC, ils augmentent la stabilité.

Robustes châssis de type échelle à longerons latéraux en U et traverses en mâchoire d'alligator.

GMC s'est toujours attaché à vous offrir les équipements et les accessoires installés à l'usine, les types et les modèles de camions les mieux adaptés à votre travail. Et les camions GMC sont durables. Passez chez le concessionnaire aujourd'hui même, vous y verrez ce qui fait la supériorité des GMC.

CAMIONS GMC SUPÉRIORITÉ TECHNIQUE

Voyez votre concessionnaire de camions GMC

Concessionnaire autorisé de camions GMC pour la ville de Québec :

BOULEVARD GMC Ltée

2125 boul. Charest ouest, - Québec, P.Q. Tél. 683-4955

Ne manquez pas l'émission "Rue de l'Anse" sur le réseau français de Radio-Canada. Voyez l'horaire publié dans ce journal pour l'heure et le poste.

La prière doit être aux dimensions de l'univers

Par Jean MARTEL

Il y a trois échelons de prière: celle qui est faite les uns pour les autres, celle qui s'ouvre sur des perspectives apostoliques ou missionnaires et celle qui est à la dimension de l'univers.

C'est ainsi que le Père Oscar, capucin, a expliqué les différentes prières, lors d'un cours de spiritualité donné à la salle St-François d'Assise, hier.

La prière faite les uns pour les autres, a dit le père, existe depuis toujours, mais chez les Juifs elle avait moins d'extension; du moins, dans l'Ancien Testament, c'est moins explicite.

Il a fallu attendre la venue du Christ pour avoir une prière apostolique. D'ailleurs, n'a-t-il pas réagi contre l'étroitesse des Juifs ?

Ensuite, la prière missionnaire s'est développée surtout après l'impulsion que lui a donnée Pie XI. Toute prière véritablement ecclésiale devrait être ouverte aux dimensions de tout le genre humain.

Cependant, ce n'est pas le dernier échelon de la prière; le dernier, c'est la prière qui inclut tout l'univers, donc les choses matérielles.

Cette conception, a dit le Père Oscar, a été élaborée par le Père Pierre Teilhard de Chardin, jésuite, qui fut à la fois un grand mystique et un grand savant. Le Père de Chardin a voulu incorporer à sa prière toute création; les actions matérielles peuvent être spiritualisées. Le monde est un axe tendu vers un point qui est Dieu, le monde aboutit à Lui. Et celui qui nous conduit vers le Père des cieux, c'est le Christ.

Reprenant la théorie du Père de Chardin, le Père Oscar a montré que celui qui inclut dans sa prière non seulement les êtres animés, mais aussi les êtres inanimés rend un plus grand hommage à Dieu. L'univers n'a-t-il pas été créé par Dieu ? Pourquoi alors rejeter les êtres matériels de l'hommage rendu au Créateur?

La prière du chrétien doit englober tout l'univers, comme le faisait saint François d'Assise qui disait: "Loué sois-tu, Dieu, pour notre soeur la lune".

Le Père Oscar a fait remarquer aussi que les connaissances scientifiques ne sont pas à dédaigner, puisqu'en connaissant davantage nous rendons un plus grand hommage à Dieu.

Il a dit que la spiritualité de Teilhard de Chardin mérite d'être expliquée parce qu'elle est difficile à comprendre, mais qu'elle est très riche et qu'elle rendra d'immenses services dans l'avenir.

Préparatifs des fêtes du tricentenaire des familles Brisson

St-Fabien de Panet (DNC) — Tous ceux qui portent le nom de famille Brisson sont priés de noter les préparatifs d'une fête rappelant le tricentenaire du premier mariage d'un Brisson au Canada. La célébration aura lieu le 30 août ou le 6 septembre 1964.

On est invité à envoyer, d'ici le 1er février, les noms, dates et endroits de mariage des Brisson en vue de faire un album souvenir à prix modique. Ce volume constituera la généalogie du premier Brisson et de tous ses descendants. C'est pourquoi, les organisateurs des fêtes apprécieront beaucoup toutes les informations capables de retracer la lignée familiale Brisson. Pour atteindre ce résultat, il sera bon de mentionner les noms du grand-père, du père, des oncles, des tantes, des frères, des soeurs, des cousins, des cousines, des petits-enfants et arrières petits-enfants.

Il serait pratique également de donner les noms de famille des membres de la famille qui sont dans le clergé séculier ou régulier ou dans des communautés religieuses.

Les réponses sont attendues à l'adresse suivante: Comité des Fêtes Brisson, a/s de M. Philippe Brisson, St-Fabien-de-Panet, comté de Montmagny, province de Québec, Canada.

GAGNEZ $100. $500. OU 1000. EN ARGENT

avec le nouveau jeu Dominion

4-DE-SUITE ou 4-D'UNE-SORTE

PLUS DE PLAISIR! PLUS DE PRIX! PLUS DE MOYENS DE GAGNER!

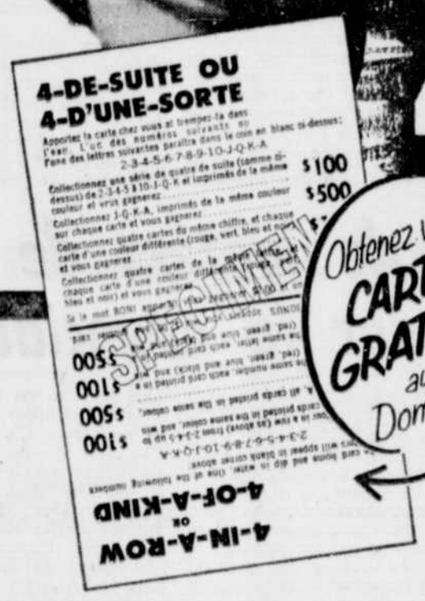

Obtenez votre CARTE GRATUITE au Dominion

55 MOYENS DE GAGNER!

Voici votre chance de gagner $100, $500, ou même $1,000 en argent! Il s'agit d'un nouveau jeu très amusant à jouer! Vous obtenez gratis une carte "4 de suite" ou "4 d'une sorte" chaque fois que vous magasinez au DOMINION! Ces cartes de valeur sont fournies en quatre couleurs différentes—ROUGE, VERT, BLEU et NOIR. Apportez votre carte chez vous et trempez-la dans l'eau. L'un des numéros ou l'une des lettres suivants apparaîtra dans deux coins de la carte.

2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - J - Q - K - A

COLLECTIONNEZ "4 DE SUITE"

Collectionnez toute série de quatre de suite (comme ci-dessus) de 2-3-4-5 à 10-J-Q-K, *toutes les cartes imprimées de la même couleur*, et vous gagnerez..... **$100**

Collectionnez J-Q-K-A, *toutes les cartes imprimées de la même couleur*, et vous gagnerez..... **$500**

COLLECTIONNEZ "4 D'UNE SORTE"

Collectionnez *quatre cartes du même chiffre*, *et* chaque carte imprimée d'une couleur *différente* (rouge, vert, bleu et noir) et vous gagnerez..... **$100**

Collectionnez *quatre cartes de la même lettre*, et chaque carte imprimée d'une couleur *différente* (rouge, vert, bleu et noir) et vous gagnerez..... **$500**

BONI!

Si le mot BONI apparaît, vous gagnerez $2.00 et une autre carte.

GRAND PRIX!

Lisez les renseignements au verso de la carte pour savoir comment vous pouvez gagner..... **$1,000**

FRAISES FRAICHES

VENTE DE JANVIER

de Floride. Délicieuses avec crème glacée.

Panier comble 1 chopine **49¢**

ROTI de COTES de CHOIX

"Le Roi des Rôtis"

VENTE DE JANVIER

Boeuf de marque rouge ou bleu. Côtes coupées courtes. Inspecté par le gouvernement.

lb **.79**

CHOUX VERTS FRAIS

DE FLORIDE FERMES — NOUVEAUX

lb **12¢**

Roti de Veau Roulé

TOUT VIANDE — PAS DE PERTE

lb **.69**

VOTEZ

POUR VOTRE **CAISSIÈRE FAVORITE DOMINION** DANS LE CONCOURS INTERNATIONAL DE LA CAISSIÈRE DE L'ANNÉE

GAGNEZ UN MOIS DE **MAGASINAGE GRATUIT**

Votre bulletin de vote est votre participation gratuite. Vous n'avez rien à acheter. Les personnes participant au concours s'engagent à répondre à une question pour se qualifier.

DECOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR !

SPÉCIAUX DE LA VENTE DE JANVIER

SOUPES "HABITANT" AUX POIS OU LEGUMES — 3 BTES 28 OZ — **55¢**

FROMAGE EN TRANCHE "DOMINO" — ORDINAIRE OU FORT — 2 PQTS 8 OZ — **49¢**

POULET DESOSSÉ "ESTA" — 3 BTES 7 OZ — **$1.00**

JUS DE TOMATES SURCHOIX — "DOMINO" (2 BTES 48 OZ 59¢) — 6 BTES 20 OZ — **83¢**

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SMOKED MEAT "COORSH" 2 paquets 2 oz — Se termine samedi 25 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de OIGNONS marines Rouges - "McLAREN'S" Pot 24 oz **49¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PATATES PILEES Instantanées "SHIRRIFF" Paquet 6 oz **29¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SAUCE SOYA "AHUNTSIC" Bouteille 5 oz **19¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de MIEL LIQUIDE "DOYON" Pot 16 oz **41¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de APPRET a salades "RICHMELLO" Pot 16 oz **37¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de LAIT en POUDRE "CRINO" Paquet 3 lb **97¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de CIRE LIQUIDE "Success" Heavy Duty 5¢ de rabais Boite 20 oz **64¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de MARGARINE BLUE BONNET 2 PQT 1 LB **65¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de BEURRE de Caramel "SHIRRIFF" Contenant 15 oz **33¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de PATATES IDAHO SAC 10 LBS — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de DETERGENT Liquide "MIR" 2 boites 24 oz **92¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de DEODORISANT "GLADE" vaporisant Boite **79¢** Dans les grands marchés — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de ROULE au SALAMI "HYGRADE" 12 oz — Se termine samedi 25 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de SAUCE 'GAZA' A Hot Chicken Boite 14 oz **2/43¢** — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — avec coupon et achat de Pommes 'McIntosh' "McINTOSH" Sac de 5 lb — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de JAMBON COTTAGE Petit Env. 2½ lb — Se termine samedi 25 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de VITAMINES ULTRA-VITE 1 PAQUET ou PLUS Dans les grands marchés ! — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de 'HAMBURG' Frais 2 lb ou plus — Se termine samedi 25 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de PERCOLATEUR A café - 2 tasses Chacun **88¢** Dans les grands marchés — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — avec coupon et achat de Oranges 'Sunkist' Grosseur 163 2 douz. ou plus — Se termine mardi 28 janv., au DOMINION

TOUT EST 100% GARANTI!

Nous nous réservons le droit de limiter les Quantités ! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 25 janvier 1964 à TOUS LES MAGASINS DOMINION DE LA VILLE DE QUEBEC, LEVIS ET MONTMAGNY, P.Q.

DOMINION STORES LIMITED !

DOMINION

Débat suspendu

Le débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône est suspendu depuis lundi et fait place temporairement à un autre débat suscité par la présentation d'une motion de non-confiance envers le gouvernement. Cette motion présentée lundi soir a inspiré plusieurs discours de nos députés jusqu'à maintenant.

Les principaux orateurs à se succéder au cours de la journée hier, furent MM Gérin Lajoie, Paul Dozois, Daniel Johnson, Maurice Bellemare, Francis Boudreau, et René Lévesque.

Mais le débat n'est pas terminé pour autant et le tout se poursuivra aujourd'hui. M. Johnson a laissé entendre que l'opposition "avait d'autres orateurs" à faire entendre sur la question en discussion.

Le premier ministre avait annoncé la semaine dernière, qu'il consentait à reporter le début de l'étude du bill 60 sur l'éducation à jeudi, à condition évidemment que le débat sur l'Adrsse fût terminé.

M. Gérin-Lajoie corrige certaines déclarations

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie a corrigé hier, certaines déclarations faites la veille par des députés de l'opposition, dans le débat qui s'est engagé lundi soir sur une motion de non confiance envers le gouvernement.

Le ministre a particulièrement insisté hier sur des paroles du député de Shefford relativement à la situation financière de Drummondville. Comme M. Lajoie le rappelait lui-même, le député de Shefford disait que selon un journal que les commissaires de cette municipalité, après avoir été invités à augmenter leur taxe, rencontrèrent le ministre, que le ministre de la Voirie, député de cette région, avait appuyé les revendications de la commission laquelle avait pu s'en retourner sans changer le taux de sa taxe.

Le ministre de la Jeunesse dit que la situation est toute autre. Le taux de taxe de Drummondville était de $1.60 du $100 et le ministère avait demandé un taux de $1.92 avant d'approuver le budget de la commission, ce qui fut adopté.

Le député de Champlain, M. Maurice Bellemare proteste cependant qu'après avoir communiqué par téléphone avec le secrétaire trésorier de la commission scolaire mentionnée, le taux n'était pas de $1.60 mais de $1.75.

Le ministre répond à ce sujet que le taux était bien de $1.60, suivant les chiffres fournis par son ministère, mais que la commission avait demandé un taux de compromis de $1.75 pour éviter de l'augmenter à $1.92.

Après ces remarques et quelques autres, le ministre a souligné que la motion du député Claude Gosselin n'était pas conforme à la situation, puisque le gouvernement ne s'imposait pas aux commissions scolaires, mais qu'il leur demandait simplement de faire un effort semblable à celui qui est fait par la majorité des autres commissions.

Déficits qui varient de $50 à $66 millions !

M. Paul Gérin-Lajoie estime les déficits des commissions scolaires à $50 millions et à $40 millions le montant que le gouvernement appliquera pour soulager ces déficits à même le prochain budget. M. Johnson, de son côté, estime les déficits à $66 millions ce qui laisserait après l'aide du gouvernement, un montant de $26 millions à être comblé par les contribuables. Les deux hommes ne s'entendaient évidemment pas sur ces chiffres hier et discutaient fermement chacun de son côté, lorsque le ministre des Richesses naturelles,

● CONGRES DES DIRECTEURS SPIRITUELS. — Le Congrès des directeurs spirituels se tient présentement à la Maison Montmorency, près de Québec. Le thème du congrès est: "la spiritualité des laïcs". La photo montre les membres de l'exécutif du congrès. De gauche à droite: Le Rév. Père Jean-Marc Chicoine, c.s.c., président, l'abbé Joseph Anctil; le rév. père Fernand Lecavalier, représentant de la Fédération des Collèges classiques; l'abbé Charles-Eugène Roy; l'abbé Roger de la Durantaye ainsi que le rév. André Girard, c.s.v.

Les élèves devront faire l'expérience de Dieu pour que les collèges soient chrétiens

Par Serge Gagnon

"Si nous voulons garder à nos maisons leur caractère distinctif de collège chrétien, il faudra que l'équipe de prêtres, si réduite soit-elle, apprenne aux élèves à faire l'expérience de Dieu, de son mystère, de sa grandeur, de son amour, de l'appel qu'il nous adresse et surtout du bonheur qu'il nous promet".

C'est ce qu'a déclaré hier M. Fernand Lecavalier P.SS. représentant du Conseil général de la Fédération des Collèges classiques à la Comission des directeurs spirituels, et Supérieur du Collège André Grasset de Montréal.

Le Père Lecavalier, qui parlait dans le cadre du Congrès des directeurs spirituels qui se tient présentement à la Maison Montmorency près de Québec, citait un passage d'une allocution prononcée par le R. P. François Ader s.j.

Le Père Lecavalier est d'avis que le rôle de directeur spirituel est souverainement important et irremplaçable dans le collège d'aujourd'hui et de demain. Ce rôle de directeur spirituel est d'autant plus important que, selon lui, nos institutions évoluent très rapidement.

Parlant du rôle de la commission des directeurs spirituels, le Père Lacavalier a exprimé l'avis qu'elle vise à aider les directeurs spirituels à réfléchir sur les problèmes les plus aigus de la formation chrétienne de nos étudiants.

Les MAGASINS CO-OP

sauvegarde de notre économie

Les Coopératives de consommation, "MAGASINS CO-OP", favorisent la propriété des entreprises par les citoyens du Québec. Elles servent également d'autres fins précieuses. Elles élargissent les bases de la propriété et du contrôle au sein de l'économie québécoise. Elles introduisent dans différents secteurs les éléments d'une concurrence plus efficace. Elles contribuent au progrès communautaire et à l'éducation économique et sociale des citoyens.

Devenez membre de votre MAGASIN CO-OP

ENSEIGNE OFFICIELLE DES MAGASINS CO-OP

CO-OP

Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'à la fermeture de nos magasins samedi le 25 janvier.

Les Item de viandes annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac St-Jean.

ROTI de VEAU lb .59

désossé - sans perte
roulé dans le gras de porc

SUCRE CO-OP 5 lbs .89

SOUPES aux TOMATES 5/.59
CO-OP 10 oz

BACON TRANCHE LB .59 | FOIE DE PORC LB .35

MARGARINE CO-OP 1 LB 2/.49

CATSUP CO-OP 11 OZ .21

SIROP DORÉ SPORTSMAN 52 OZ .59

FEVES aux LARD CLARK 20 ONCES 2/.45 28 ONCES .29

PAPIER TOILETTE CO-OP 4 rouleaux .45

OLIVES FARCIES CORONATION 16 oz .55
LAIT EVAPORE CO-OP 16 oz 4/.59
MIEL LIQUIDE DOYON LB .33
PECHES HEART DELIGHTS 28 oz .37
LAINE D'ACIER BULLDOG MED. 6's 2/.25

LAIT INSTANT CRINO 3 LBS .89
THE CO-OP 100 SACS .85
Nouvelles CEREALES KELLOGG FROOT LOOPS 7 OZ .33
RAGOUT de boulettes CORDON BLEU 20 OZ .49
MIR DETERGENT LIQUIDE 24 oz 2 pr .83

ORANGES NAVEL CALIFORNIE

Grosseur 163
3 douz. 89

POMMES McIntosh Cello 5 lbs 39

TOMATES Mexicaine Cello 2 lbs 35

Rapports présentés

Le ministre des Affaires culturelles M. Georges-Emile Lapalme, a déposé deux volumineux rapports hier à l'Assemblée législative. Il s'agit du rapport du ministère des Affaires culturelles pour l'année se terminant le 1er avril 1963, et le rapport des archives du Québec, tome 41.

M. COUTURIER

Le député de Frontenac, M. Eloi Guillemette a appris hier du ministre de la Santé, M. J.A. Couturier, que le comité de conciliation qui a siégé à Lac-Mégantic au cours de l'été concernant le différend qui opposait la Corporation de l'hôpital St-Joseph et le directeur médical, n'a pas encore présenté son rapport. M. Guillemette est anxieux de connaître les résultats de ce comité.

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson a appris du même ministre que le rapport de l'enquête sur l'Institut Prévost n'a pas encore été produit non plus. M. Couturier ignore quand ce rapport sera complété.

Un avis de motion de M. Lesage sur la négociation

Le premier ministre Jean Lesage a inscrit hier, à l'appendice du feuilleton de l'Assemblée législative, un avis de motion pour que soit institué un comité spécial aux fins d'étudier les dispositions qui doivent régir la négociation collective des conditions de travail ainsi que l'arbitrage des différends et griefs dans les services du gouvernement provincial et ceux des hôpitaux, commissions scolaires et municipalités, avec pouvoir de siéger pendant que la Chambre est en séance et aussi les jours où la Chambre ne tient pas de séance et de requérir la comparution de toute personne et la communication de toute pièce ou de tout dossier jugés nécessaires.

Le comité, qui sera connu sous le nom de comité de la fonction publique, sera composé de Mme Claire Kirkland-Casgrain, député de Jacques-Cartier et ministre d'Etat, ainsi que des députés suivants: Aimé Brisson (L) Montréal, Jeanne-Mance; Paul Dozois (UN) Montréal St-Jacques; Carrier Fortin (L) Sherbrooke; Albert Gervais (UN) Montmorency; Gérard Harvey (L) Jonquière-Kénogami; Guy LeChasseur, (L) Verchères, Maurice Majeau (UN) Joliette, et Roy Fournier (L) Gatineau.

Les ingénieurs des ministères formeront leur syndicat

Par Jean MARTEL

Un recrutement se fait actuellement auprès de tous les ingénieurs du gouvernement provincial dans le but de les amener à former un syndicat professionnel des ingénieurs. Aujourd'hui, au-delà de 50% des ingénieurs des divers ministères provinciaux ont été atteints et le recrutement va bon train.

M. André Marcoux, ingénieur au ministère des Richesses naturelles, a déclaré que le but est de former un grand syndicat des ingénieurs à l'emploi du gouvernement et d'instituer à l'intérieur de ce syndicat des sections pour chaque ministère.

Il est à remarquer que les ingénieurs, en tant que professionnels, n'ont pas à obtenir leur reconnaissance syndicale de la Commission des Relations ouvrières de la province (CRO). Car la loi des syndicats professionnels de 1924 déclare que des personnes qui exercent une même *PROFESSION* peuvent se constituer en syndicat professionnel sans passer par la CRO.

D'autre part, M. André Marcoux a déclaré que le syndicalisme revalorisera la profession de ses confrères et la sienne. Bien entendu, les ingénieurs sont membres de leur corporation, mais, a dit M. Marcoux, elle ne fait rien d'efficace. De plus, elle ne leur reconnait pas le droit de se syndiquer.

Incident (R. Lévesque)

Montréal (P.C.) — Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque reproche à l'association libérale provinciale de Jeanne-Mance d'avoir censuré ses récents propos au sujet du rapatriement de la juridiction sur les Esquimaux du Québec sans s'être informés du point de vue du Québec sur la question.

Interrogé sur cette question, le ministre a déclaré : "Personnellement, le seul aspect un peu pénible que je trouve à cet incident, c'est qu'une association libérale soi-disant provinciale fasse un reproche à un ministre également provincial, sans même prendre la peine de se renseigner sur la question; ou du moins si l'on s'est renseigné, ça n'a sûrement pas été du côté québecois. Sur le fond de la question, je me contenterai pour l'instant de dire ceci: La phrase qu'on m'a reprochée selon les comptes rendus, on ne pouvait pas savoir du tout à quel point elle demeurait à mon humble avis bien en-deça de la réalité".

L'association s'en était prise à une phrase de la déclaration de M. Lévesque qui se lisait ainsi: "J'espère que le fédéral, c'est-à-dire MM. Guy Favreau et Arthur Laing, trouveront incessamment le loisir de reprendre les pourparlers de bonne foi et avec la ferme intention d'effectuer le transfert rapidement".

● Pour souligner la présentation du trophée Casque d'or au journal l'Action, la maison Pierre Thibault du Canada Ltée a remis hier un équipement de pompier au journaliste Rémy d'Anjou. Cet équipement comprend les bottes, le casque et le manteau imperméable. Il servira pour couvrir les prochains incendies. M. Léo Jobin (à droite) gérant de la Maison Thibault, pour la région de Québec, remet l'uniforme à Rémy d'Anjou. La maison Thibault distribue la majorité des camions pompes utilisés dans le Québec et même dans le pays.

VISITEZ VOTRE SOUS-SOL DE DEMAIN

au rez-de-chaussée du magasin chez

LOUIS-CANAC MARQUIS LTÉE

25 rue Marie-de-l'Incarnation

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

LE GOUVERNEMENT N'A PAS MANQUÉ À SA PROMESSE

Hon. Gérin-Lajoie

Le ministre de la Jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie dit que le gouvernement n'a pas manqué à sa promesse en accordant la gratuité dans l'enseignement à tous les niveaux. Prenant la parole hier sur le débat d'une motion de non confiance présentée par l'opposition, relativement aux taxes scolaires, M. Lajoie a rappelé tout ce que le gouvernement avait réalisé depuis 1960 dans le domaine de la gratuité: gratuité des manuels scolaires, dans le transport des élèves, abolition des frais de scolarité, prime de $200 aux institutions qui reçoivent des élèves de l'extérieur, prime de $10 aux parents des enfants de 16 à 18 ans qui fréquentent l'école, etc.

"Les membres de l'opposition ne réussiront pas à nous rendre mal à l'aise, à nous faire rougir. Bien au contraire, les députés libéraux sont fiers de cette politique scolaire et y voient une des plus grandes réalisations du gouvernement actuel tant pour la classe agricole, rurale ou citadine" a déclaré le ministre.

Rappelant le mandat que le parti libéral s'était donné lors de la campagne de 1960, le ministre dit que le gouvernement a bien rempli ce mandat, et que dans le domaine de l'éducation il a placé le Québec sur le même pied que les autres provinces.

Dans certains milieux, on reproche au gouvernement d'aller trop vite, et on dit qu'il devrait avoir la politique de ses moyens. Le ministre se demande si cela veut dire qu'on aurait du depuis trois ans empêcher les augmentations aux instituteurs, la construction de nouvelles écoles, etc. Il précise qu'on ne devait pas empêcher le développement de l'éducation et, que c'est la responsabilité de toute la population d'atteindre ce but.

TROMPERIE

Le ministre de la Jeunesse répondant à une déclaration des députés de l'opposition voulant que la gratuité scolaire soit une "gigantesque tromperie" du gouvernement a déclaré que cette "gigantesque tromperie, c'est le chef de l'opposition et ses collègues qui tentent de la créer devant la population du Québec".

Le ministre a répliqué à une déclaration faite la veille par M. Paul Dozois, député (UN) de St-Jacques, et affirme que depuis trois ans, les revenus locaux des commissions scolaires ont augmenté de $81 millions tandis que les subventions du gouvernement augmentaient de $118 millions, ce qui prouve, contrairement aux déclarations de M. Dozois, dit le ministre, que l'effort du gouvernement est plus considérable que l'effort exigé des contribuables.

En 1963-64, les augmentations de taxes foncières sont, pour l'ensemble de la province de l'ordre de $20 millions soit autant d'argent déjà assuré avant la normalisation de la taxe foncière et $10 millions après la normalisation. L'effort à ce niveau est plus grand que sous l'Union Nationale, selon M. Lajoie.

NORMALISATION

Il y a différence considérable entre l'effort de certaines commissions scolaires comparativement à d'autres, et le gouvernement n'avait pas le droit d'accepter de payer les déficits des commissions sans que l'effort local soit équivalent d'une corporation scolaire à l'autre, suivant certaines normes. La politique du gouvernement de normaliser les taux a été bien accueillie.

GUIDE

Le gouvernement se devait aussi d'apporter de l'ordre dans certaines écoles. Dans certaines villes, les classes de 11e année, par exemple, étaient pratiquement vides alors qu'ailleurs elles étaient surchargées. Le gouvernement devait donc proposer un guide pour organiser les classes et les cours. Ce guide a réussi à faire baisser le coût de l'enseignement par élève de $1,500 à $1,000. dans les écoles secondaires.

TAXE MOYENNE

La taxe moyenne du contribuable qui était en 1961-62 de $98. a été portée à $104. en 1962-63 alors qu'en 1963-64, après l'application de la normalienne, elle s'élevait à $117. ce qui représente une augmentation moyenne de 20% ou $19 par contribuable en deux ans.

S'il s'en trouve qui ont payé davantage c'est que leur effort était en-dessous de la moyenne provinciale.

Mais même pour ceux-là, ils ne doivent pas oublier les avantages financiers directs obtenus en échange de leurs contributions.

Le taux des taxes scolaires répond aux exigences populaires

Hon. René Lévesque

Le ministre des Richesses naturelles, M. René Lévesque est d'avis que la véritable raison des augmentations des taxes scolaires qui se produisent présentement dans la province réside dans les exigences de la population. L'ensemble de la population serait "catastrophée", serait sous l'impression qu'il se produit un cataclysme si on devait mettre un frein aux realisations entreprises dans le domaine de l'éducation.

Le ministre qui prenait la parole dans le débat suscité par la présentation d'une motion de non confiance envers le gouvernement, a comparé la motion de l'opposition comme un cheval éclopé à qui on met une éclisse. Il dit que le "pur sang" que montait l'opposition dans son argumentation a été renversé la semaine dernière avec les chiffres du premier ministre qui annonçait que la province en plus de garantir les emprunts de commissions scolaires, allait cette année absorber les déficits jusqu'à concurrence d'environ $40 millions.

Il fallait dit-il, corriger l'injustice de l'imposition qui existait d'une ville à l'autre, d'une région à l'autre. Autrefois, il y avait les octrois discrétionnaires, ce que M. Lévesque qualifie d'injustice qui entrainait en outre une injustice plus grande envers les enfants des régions défavorisées.

Autrefois, également, on ne trouvait que difficilement de bons professeurs, parce qu'on ne les payait pas suffisamment.

En somme, il y avait dans tout le système, un désiquilibre un retard qu'il fallait rattraper, et ça coûte terriblement cher pour rattraper ce retard.

Par ailleurs, dans un vaste mouvement de progrès comme celui que connait actuellement l'éducation,il est inévitable qu'il se produise des erreurs. Le malheur c'est ne ne pas voir ces erreurs. Mais si on les voit et qu'on les corrige immédiatement, on ne fait que ce qui est humain.

De plus en plus, il est évident que la question d'instruire nos enfants est une question de vie ou de mort pour notre peuple. Il faut assurer l'accessibilité de l'enseignement supérieur à un plus grand nombre possible de nos enfants.

En permettant aux enfants de quitter l'école dans un trop jeune âge, on préparait autrefois des chômeurs, dit-il.

Pourcentage qui déconcerte littéralement M. Dozois

Le député de Montréal-St-Jacques, M. Paul Dozois se demande si on peut se fier à la publication distribuée récemment par le ministère de la Jeunesse et intitulée: "Etudes et documents numéro 1, janvier 1964". Cette publication porte sur les besoins financiers de l'éducation au Québec pour les années 1964-67 ainsi que sur les problèmes et options.

Ainsi dit-il, en comparant certains chiffres avec ceux qui apparaissent dans le rapport des comptes publics, on constate qu'on prend les dépenses brutes et qu'on en fait un pourcentage des dépenses nettes. M. Dozois trouve qu'une telle formule est inconcevable et il ne peut admettre qu'on prépare un pourcentage de cette façon. Par ce moyen, on trouve que le montant consacré à l'éducation atteint 31.1% tandis qu'on aurait dû obtenir un pourcentage de 24.4%. Le député se demande s'il s'agit d'une erreur pure et simple ou si on a voulu par ce moyen présenter des chiffres plus favorables. De toute façon il se demande si on peut se fier aux chiffres mentionnés dans le document lorsqu'on connait l'erreur mentionnée.

Il en vient à la conclusion que la motion présentée lundi par le député Claude Gosselin devrait être votée de façon à soulager le plus rapidement possible les commissions scolaires et les payeurs de taxes.

● **VISITE D'INFORMATION. — Une trentaine d'officiers du Collège de la Défense Nationale, venus du Royaume-Uni, des Etats-Unis et du Canada, ont rendu visite hier matin au ministre Paul Gérin-Lajoie, porte-parole officiel du gouvernement québécois en cette circonstance. De gauche à droite, le Major-général C. B. Ware, DSO, CD, du Collège de la Défense Nationale, le ministre Paul Gérin-Lajoie, et le Colonel Marcellin Lahaie, DSO, CD, commandant du secteur de l'est du Québec.**

En éducation Québec veut jouer un rôle actif sur la scène internationale (G.-Lajoie)

Le ministre Paul Gérin-Lajoie a déclaré hier que le Québec, du moins en ce qui concerne le domaine de l'éducation, voulait jouer un rôle actif sur la scène internationale.

S'adressant en anglais à une trentaine d'officiers du collège de la Défense Nationale, le représentant officiel du premier ministre Lesage a affirmé que les citoyens du Québec étaient conscients de leurs responsabilités mondiales et que la meilleure façon de jouer un rôle actif était d'envoyer de nombreux professeurs chez les nouvelles nations démocratiques.

C'est dans le domaine de l'éducation, a ajouté le ministre, que le sentiment de la cohésion internationale veut le plus se faire valoir chez nous et c'est par le développemnt de l'éducation dans les autres pays que le Québec entend se manifester.

LES OGIVES NUCLEAIRES

M. Gérin-Lajoie a dû répondre à une question embarassante posée par un officier à savoir quel était le sentiment québecois à l'endroit des ogives nucléaires entreposées sur son territoire.

Le ministre a tout d'abord expliqué qu'il n'appartenait pas au gouvernement du Québec d'adopter une attitude officielle à ce sujet, à cause de l'absence de juridiction.

Puis M. Gérin-Lajoie a affirmé que le Canada devait assurer ses responsabilités au sein de l'OTAN, mais pas nécessairement au même degré que les grandes puissances qui composent cette organisation internationale.

Enfin, le ministre a dit: "C'est une question très discutée au Québec de savoir si les ogives nucléaires pourraient être entreposées ailleurs".

Par ailleurs, M. Gérin-Lajoie a affirmé qu'il n'y avait pas de "révolution" au Québec, du moins au sens classique du mot, c'est-à-dire par les armes. Il y a certes une révolution intellectuelle et un très vif désir de changement rapide.

Dans le domaine de l'éducation, nous sommes loin d'être à l'arrière-garde et nous considérons au contraire faire partie des pays qui sont les plus dynamiques à cet égard.

Au point de vue sécurité sociale, le Québec possède son système d'assurance-hospitalisation et il se peut que nous allions plus loin encore, à la demande d'un nombre de plus en plus grand de citoyens.

NE RESTEZ PAS SOURDS!

Découpez ceci!

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul. Charest
Dépt. 26

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aida pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

"PLUS POUR VOTRE ARGENT"

PARTICIPEZ A NOTRE CONCOURS "A QUI LA CHANCE"

Le gagnant de notre Concours "A QUI LA CHANCE" pour la semaine du 6 janvier, est Madame Louis Paradis, 1580 rue Bardy, Appartement 6, Québec, cliente du Marché St-Albert, 117 des Peupliers. Cette dame s'est méritée un magnifique grille-gain automatique.

PRIME POUR LA SEMAINE DU 22 JANVIER 1964
Pratique cuiller à crème ou encore pour le fromage cottage, pommes de terre, légumes, etc., aluminium anti-rouille ,système à ressort.
SPECIAL 89¢

SPECIAUX les 23 - 24 - 25 janvier 1964.

Trans-Kebec MARCHÉ D'ALIMENTS

PRIMES DE VALEUR
Semaine du 20 janvier
A QUI LA CHANCE?

CHAQUE SEMAINE une prime de valeur sera attribuée à la personne chanceuse.
Indiquez plus bas le nom de votre Marchand TRANS-KEBEC et joignez une preuve d'achat.
NOM DU MARCHAND.....
Signez ici ce coupon:
Votre NOM.....
Et ADRESSE.....
Et retournez à:
TRANS-KEBEC
a/s Rioux & Pettigrew Ltée,
C. P. 1396 - Québec

VIANDE DE QUALITE
Rôti de haut côte
BOEUF DE L'OUEST

lb **.39**

Jambon fumé cottage roll 4 à 5 lbs LA LB **59¢**

Saucisse FUMEE paquet 1 lb **45¢**

POUR LE CARNAVAL
CHOCOLAT cerises Brack's BTE 1 LB
CHOCOLAT Ganong Crème asst. SAC 1¼ LB
CHOCOLAT Ganong crème vanille SAC 1¼ LB
79¢

POISSON
Flétan frais congelé paquet de 2 tranches
LB **69¢**

FRUITS & LEGUMES
Pommes McINTOSH rouges, juteuses, Prima Dona cello 5 lbs **39¢**

OIGNONS jaunes Canada No 1 cello 5 lbs **29¢**

CHAMPIGNONS Waterloo paquet ½ lb **33¢**

SOUPE Poulet et nouilles Lipton **8/97¢**
JUS DE TOMATES fantaisie Clark bte 20 oz **7/1.00**
FEVES AU LARD Clark, sauce tomates bte 20 oz **4/89¢**
SOUPE Légumes et tomates Lipton **8/97¢**
RAGOUT BOULETTES Cordon Bleu, bte 20 oz **49¢**
FEVES AU LARD Clark, sauce tomates bte 28 oz **3/79¢**

Demandez ici vos bulletins de participation "Epreuves culinaires pour les jeunes".

FARINE FIVE ROSES sac 7 lbs **69¢**
ENO (sel de fruits) format large **99¢**
SAVON toilette Palmolive régulier .08¢ rabais pqt de 4 **43¢**
AJAX format large bte 14 oz **2/39¢**

Trans-Kebec TRANS-AUBAINES
LAIT poudre Bonlac 12¢ rabais paquet 3 lbs **59¢**

Trans-Kebec TRANS-AUBAINES
LAIT évaporé Carnation bte 16 oz 6 pr **89¢**

Les produits de General Foods en vedettes:
JELL'O bananes et oranges bte 3 oz **3/39¢**
CRISPY CRITTERS céréales bte 15 oz **49¢** 10% de plus en marchandise.
CAFE MAXWELL sac 6 oz **79¢**

SPECIAUX DANS LES PRODUITS KRAFT
MACARONI au fromage de Luxe bte 14 oz **37¢**
PIZZA complète KRAFT bte 15¼ oz **47¢**
JET PUFFED Marshmallow blanc 11¼ oz **33¢**

Le Théâtre Lyrique de Nouvelle France présentera les Pêcheurs de perles de Bizet

Le 8 février, les membres du Conseil des Arts y assisteront

(Par Nicole Blouin-Capt)

Le Théâtre Lyrique de Nouvelle France présentera son deuxième grand spectacle de la saison 1963-64 dans le cadre du Carnaval d'Hiver de Québec. En mettant à l'affiche "Les Pêcheurs de Perles" de Bizet, le TLNF répond à la demande de la grande majorité des amateurs d'opéra. Il est à signaler que c'est devant les membres du Conseil des Arts réunis à Québec que sera donnée la représentation du 8 février en matinée.

Maitre Wilfrid PELLETIER, C.M.G., D.M.

Prix d'Europe à 16 ans, il entra à 20 ans comme responsable de la scène au Metropolitan Opera; six ans plus tard, il devient chef d'orchestre au même théâtre, étant ainsi le premier Canadien à occuper une si haute fonction dans le monde musical.

Malgré les nombreuses occupations et les exigences de sa vaste carrière, M. Pelletier a toujours porté un très vif intérêt à la vie musicale de la province de Québec. Il fut même à l'origine des plus grandes réalisations dans ce domaine, organisant et dirigeant pendant six ans les "Concerts Symphoniques de Montréal"; il en fut de même pour les Festivals de Montréal et pour les Conservatoires de musique de la province. Depuis 10 ans, il est directeur musical de l'Orchestre Symphonique de Québec. C'est à lui que l'on doit les Matinées d'initiation à la musique, donnant ainsi aux jeunes une solide formation musicale.

Au Conservatoire de musique et d'art dramatique M. Pelletier a réalisé, voici quelques années son rêve le plus cher: la formation d'une classe d'opéra.

En août 1961, M. Pelletier fut nommé directeur général de l'enseignement musical dans la province, par le ministre des Affaires Culturelles, l'hon. G.-E. Lapalme. M. Pelletier est aussi directeur de l'Orchestre professionnel du New School of Music de Philadelphie.

Jacqueline MARTEL

Née à Québec, Jacqueline Martel a fait toutes ses études musicales aux Conservatoires de la Province, tant à Québec qu'à Montréal. Après des études de piano fort brillantes, elle obtient à la fois, en 1960 un Premier prix de chant (et c'est la première fois que cette récompense est attribuée à une femme), et quelques mois plus tard, le Prix d'Europe.

Nantie de ce bagage, Mlle Martel part en Italie, où elle perfectionne sa technique vocale avec le célèbre Maestra Pediconi, à Rome. Grâce à une bourse du Conseil des Arts du Canada, elle peut prolonger son séjour auprès de son professeur, et voir son travail porter ses fruits. En effet, dès 1962, elle commence à signer des engagements avec la Radiodiffusion Italienne, et passe de nombreuses auditions tant en Italie qu'en Suisse.

En mars 1963, dès son retour de Québec où elle interprèta avec succès le rôle de Rosine du Barbier de Séville, avec le TLNF, Jacqueline Martel commença une série de récitals à la Télédiffusion et la Radio Romaine. Elle chante ensuite LA RITA de Donizzetti à la Télévision Suisse de Lugano, sous la direction du Maestro Casella. Ce même chef d'orchestre la réclame aux Festivals de Venise et de Rome pour y interpréter le rôle principal d'un opéra de Menotti: "Il ladro e la Zitella". Dans ce mois de janvier 1964, elle est de nouveau engagée à la Télévision Suisse (Lugano) pour y interpréter un ouvrage de Paër: Il Maestro di Capella. Elle quittera la Suisse dès le lendemain, pour Québec, où commenceront dès son arrivée les répétitions des Pêcheurs de Perles, présenté par le TLNF.

Deux autres spectacles, les 6 et 10 février en soirée, permettront au public d'applaudir cette jeune compagnie qui a déjà à son actif des succès tels que "Lakmé", "Le Barbier de Séville", "La Bohème", "Tosca" et "Werther".

La distribution de l'opéra "Les Pêcheurs de perles" qui sera présenté au Palais Montcalm comprend Pierre Duval dans le rôle de Nadir, Gilles Lamontagne dans le rôle de Zourga, Claude Bédard en Nourabad et Jacqueline Martel qui interprètera Leila.

La direction musicale a été confiée au Maestro Wilfrid Pelletier. La mise en scène est de Roger Gosselin.

Les quelques notes biographiques qui vont suivre permettront aux mélomanes québecois de mieux se familiariser avec les artistes qu'ils viendront entendre.

M. Gilles LAMONTAGNE

Gilles Lamontagne fit ses études vocales à Québec d'abord avec Mme Jeynevald-Mercier, puis à New York avec le Maestro Reiclin-Rubini. Après avoir passé trois ans au Royal Conservatory of Music de Toronto afin d'y parfaire ses études musicales, Gilles Lamontagne partit en Italie où il travailla pendant deux ans avec le célèbre Maestro Mario Basiona, à Milan.

M. Lamontagne a à son actif plus de 150 représentations d'opéra, tant au Canada qu'en Europe. En France, il interpréta plusieurs des grands rôles de son répertoire (dont Zourga, des Pêcheurs de perles) avec la cantatrice de réputation internationale Jeannine Michaud.

Comme premier baryton d'opéra, il fut attaché au CBC Opera Co., au Toronto Festival Opera Co., aux Festivals de Montréal, puis au Théâtre Lyrique de Nouvelle France de Québec. Il fut le créateur, dans le rôle de Michael, de l'opéra "Pirouette" du compositeur canadien Maurice Blackburn.

M. Lamontagne a fait plusieurs tournées de concerts au Canada et en Europe, et fut invité comme soliste par les grands Orchestres du pays.

M. Pierre DUVAL

Pierre Duval est né à Montréal, P.Q.

Il fit ses études musicales à Montréal, au Conservatoire de Musique de la province de Québec.

Grâce à une bourse d'études du Gouvernement canadien, il se rendit à Rome (Italie) où il étudia au Conservatoire "Santa Cecilia" puis par la suite, avec le célèbre Maestro Volonnino, avec lequel il travailla durant les trois dernières années.

En janvier 1962, Pierre Duval fit ses débuts européens à l'Opéra de Rome dans l'opéra "Le Rossignol" de Igor Stravinsky. Depuis Pierre Duval eut le plaisir de chanter en Espagne, Portugal, Afrique du Sud et récemment au Festival de Glyndebourne (Angleterre).

Depuis son retour au Canada, Pierre Duval a été soliste aux Concerts symphoniques, à la télévision et également à la Grande Salle de la Place des Arts (Montréal).

En juillet dernier, Pierre Duval fut appelé d'urgence à Florence pour remplacer le célèbre ténor Franco Corelli, dans l'enregistrement de l'opéra "I Puritani de Bellini, pour le compte de la maison "London Records".

Les Pêcheurs de perles

LES PECHEURS DE PERLES opéra en trois actes, musique de Georges Bizet. Livret de: E. Cormon et Michel Carré.

Représenté pour la première fois, à Paris, au Théâtre Impérial Lyrique, il y a cent ans, soit le 29 septembre 1863.

DISTRIBUTION

NADIR, Pierre Duval; Zourga, Gilles Lamontagne; Nourabad, Claude Bédard; Leila, Jacqueline Martel.

Direction musicale: Maestro Wilfrid Pelletier.

Mise en Scène: Roger Gosselin.

Chef des choeurs: Réal Joly.

Chorégraphe: Georges Bérard.

Costumes: Andrée Cadet-Roy.

Décors: Marc Lebel. (Réalisation: Studio Verro).

Maquillage: Jacqueline Joly.

Visites interprovinciales

ONTREAL. — 22. — Soixante étudiants de la ville de Québec iront passer la fin de semaine du 24 janvier à Toronto, sous les auspices des visites interprovinciales. Dans la ville reine, ils logeront chez des étudiants qui leur ont rendu précédemment semblable visite. Ils feront le voyage par train du Canadien Pacifique.

A l'occasion de la fin de semaine du 31 janvier, 25 autres étudiants québécois feront semblable voyage à Toronto. Ces visites interprovinciales ont pour but d'établir le dialogue entre les étudiants des deux provinces et de pratiquer la conversation anglaise ou française, selon le cas.

● AUX AMITIES JUDEO-CHRETIENNES. — C'est hier soir, chez les Ursulines de Québec, que deux observateurs au Concile sont venus parler devant un grand nombre de personnes. On les remarque sur la photo auprès de Mgr Ernest Lemieux. Il s'agit du Rév. Wilfrid Butcher (à gauche), et de M. l'abbé Paul Marceau, tous deux de Québec (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

La Commission d'enquête sur le biculturalisme a reçu un accueil très chaleureux en Alberta

EDMONTON (P.C.) — La commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme a été l'objet marci d'un accueil très hospitalier dans la capitale de l'Alberta, tout comme elle s'y attendait.

Ses présidents, MM. André Laurendeau et Davidson Dunton, doivent rencontrer le premier ministre Manning mercredi.

Ni l'un ni l'autre n'a voulu relever à leur conférence de presse les paroles de M. Manning qui reçurent une si large publicité l'an dernier. Le premier ministre avait alors déclaré que le mandat de la commission était trop vaste et mal défini.

"L'Etat a réagi de façons différentes aux paroles de M. Manning, dit M. Dunton. Je ne crois pas qu'il nous appartienne de commenter ce que, selon nous, il voulait dire. Tout ce que nous pouvons déclarer c'est que nous avons trouvé le climat très agréable ici".

M. Laurendeau déclara que l'une des principales raisons pour lesquelles ils allaient rencontrer les premiers ministres provinciaux c'est que l'éducation, relevant de la compétence provinciale, relève également du mandat de la commission.

Exploration

La commission s'attend de recevoir une vingtaine de mémoires de la part de particuliers ou de groupements de la province avant le 1er juillet, après quoi la commission siégera publiquement.

Les deux présidents ont fait observer qu'ils ne jugeaient pas opportun de discuter présentement de points ou de directives sur lesquels la commission aura à se prononcer.

"Je crois que certaines gens nous considèrent comme des croisés investis de la mission de les convaincre de quelque chose, déclara M. Laurendeau.

POUR DE PLUS GRANDES EPARGNES

VOYEZ-LA CIRCULAIRE

distribuée cette semaine

TIDE FORMAT GEANT 89¢ Echangez vos bons Un voyage autour du monde à gagner

PAMPLEMOUSSES DE FLORIDE No 1 blancs, sucrés et très juteux Grosseur 112 10 pr 59¢ ESCOMPTE 20%

LAIT CRINO INSTANTANE BOITE 1 LIVRE 37¢ BOITE 3 LIVRES 85¢ escomptes jusqu'à 13%

GRATIS UNE CANETTE DE DETERGENT MIR 24 oz avec l'achat 1 canette 24oz les 2/79¢ ESCOMPTE 13%

ORANGES SUNKIST — NAVEL sans noyau, grosseur 163 nouvelle récolte 3 DOUZ. 99¢ ESCOMPTE 15%

ECHALOTES CALIFORNIE 2 PQTS 19¢ ESCOMPTE 24%

OIGNONS BLANCS ONTARIO No 1 CELLO 3 LB 29¢ ESCOMPTE 31%

THE SALADA 60 SACS 79¢ ESCOMPTE 9%

Escomptes jusqu'à 31% Sur les spéciaux en vente cette semaine

SERVICE... Cordialité... La rapidité de la livraison, les soins apportés à l'exécution de votre commande, les petits et les gros agréments du SERVICE S.P. rendent les choses si faciles que c'est un agrément de nous confier votre commande.

Nettoyeur AJAX BOITE DE 14 OZ 2/39¢ ESCOMPTE 5%

CIGARETTES MARQUES POPULAIRES CARTON DE 20 OU 25 3.49

PRODUITS HEINZ Jus de tomate BTE 20 OZ 7/1.00 BTE 11 OZ 21¢

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Feves au lard CLARK BTE 20 OZ 2/45¢ BTE 28 OZ 2/59¢

PRODUITS DEL MONTE Pêches bte 20 oz 2/69¢ Salade aux fruits bte 28 oz 49¢ Blé d'Inde en crème bte 15 oz 3/59¢ Escomptes jusqu'à 11%

PRODUITS ESTA POULET boite de 7 oz — 2 boites SAUCE boite de 15 oz — 1 boite les 3/79¢

POULET B.B.Q.

CAT. "A" Pesant de 2 à 3 livres La livre .35 ESCOMPTE 20%

EGG ROLL BILOPAGE 6 morceaux à la boite 49¢ ESCOMPTE 10%

SAUCISSE FUMEE SWIFT PREMIUM Cello 1 lb 45¢ ESCOMPTE 10%

SMOKED MEAT HYGRADE ENVELOPPE DE 2 OZ 2/53¢ ESCOMPTE 10%

FLETAN congelé TRANCHE LA LIVRE 57¢ Paquet de 3 à 4 tranches ESCOMPTE 15%

BIENVENUE
A TOUS LES MEMBRES...

AU CHATEAU FRONTENAC du 21 au 24 janvier 1964

AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES du Québec

Léon Drolet et Fils Ltée

RESSORTS D'AUTOMOBILES

"Satisfaction garantie"

483, rue CARON, Qué. 2 — Tél.: 523-0979

DORÉ

EQUIPEMENT LTEE

Représentant JOHN DEERE, modèle 40-420-440-1010

2225, 1ère Avenue, Qué. — Tél. : 529-5775

JOHN DEERE

VENDEUR EXCLUSIF A QUEBEC

SERVICE JOUR ET NUIT

BOULEVARD GMC LIMITEE

2125, boul. Charest ouest, Ste-Foy, Québec

TEL. : 683-4955

CAN-CAR — *SICARD*

Québec Trucks & Trailers Inc.

Distributeurs

CAN-CAR (REMORQUES — SICARD (CAMIONS)
COLUMBIAN (CITERNES)
THERMO KING CANADA (REFRIGERATION)

660, Graham-Bell, Québec, P.Q. -- Tél. : 681-6203

LA CIE Mussens *LIMITEE*

Matériel lourd pour mines, voirie, forêt, excavation, manutention.

TRURO, FREDERICTON, SEPT-ILES, QUEBEC, MONTREAL, HULL, TORONTO

205, avenue St-Sacrement, Québec. -- Tél. : 681-3555

La Cie de Construction des

Blvds du Québec LTEE

Quebec Boulevards Construction Co.

1275, BLVD CHAREST

(Centre Industriel St-Malo), Québec

TEL. : 527-2574 — 527-2575 — 527-2576

ROGER DELISLE

président

BIENVENUE AU CONGRES

1964

Association des constructeurs de route du Québec

Compliments de

INTERNATIONAL HARVESTER *CO. LTEE*

CAMIONS — EQUIPEMENT DE CONSTRUCTION

MICHAUD & SIMARD INC.

CONTRACTEURS GENERAUX

- MANUFACTURIER D'ASPHALTE
- SPECIALISTES EN PAVAGE D'ASPHALTE
- CHEMIN — RUE
- TERRAINS DE STATIONNEMENT

575, Arago ouest,

Québec 8 — Tél. : 681-3571

UAP

Un symbole de confiance

UNITED AUTO PARTS INC.

3 magasins dans la province pour vous servir.

Fabriquées à Québec

Boites en acier pour camions

Les boites à bascule en acier résistant, sont construites selon vos spécifications et vos besoins.

DEMANDEZ NOS PRIX !

PHIL. LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.

250 - 2e Avenue, Qué. — Tél. : 522-3949

Mack TRUCKS

QUEBEC CITY MACK TRUCKS LTD

275, 2ième AVENUE, QUEBEC — TEL. : 529-2178

Classement de la section Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	45	25	20	0	162	148	50
Hershey	41	23	17	1	126	129	47
Baltimore	47	19	25	3	124	148	41
Providence	41	16	22	3	154	145	35
Springfield	38	13	23	2	119	148	28

LES AS ONT REMPORTE EN BEAUTE LEUR 25e VICTOIRE DE LA SAISON

6 à 2

C'est la première équipe de la ligue qui totalise 50 points

(Par Jean POULIOT)

Pour la première fois depuis le mois d'octobre, une équipe de la division Est domine le meneur de l'Ouest dans le classement de la ligue Américaine et cet exploit a été accompli par les As de Québec qui ont atteint le total de 50 points contre 49 pour Cleveland, grâce à un gain de 6-2 sur Rochester. On sait qu'à la fin de la saison, les meneurs de chaque section s'affrontent dans une semi-finale 4 dans 7 et que l'avantage de la glace va à l'équipe qui a recueilli le plus de points.

Cette victoire est encore peut-être plus importante pour les As en ce qu'elle leur donne une avance de trois points dans leur section sur les Bears de Hershey qui ont quatre parties en mains et qui reçoivent les Indiens de Springfield ce soir.

Après avoir concédé des buts à Lawson et Horvath au premier vingt, les As ont déjoué Ed Babiuk à six reprises dans les 40 dernières minutes, grâce à Cleland Mortson (2), Jim Morrison, Léon Rochefort, Bill Dineen et Wayne Hicks.

JAMBES ROUILLEES

Les As ne patinèrent pas avec l'aisance habituelle au premier vingt, et ils essayaient vivement de dérouiller leur système après un voyage de 1,500 milles en fin de semaine et trois joutes en autant de soirs.

Les Américains eurent un avantage de 12-8 dans les lancers et en profitèrent pour prendre une avanee de 1-0. Pennington venait d'arrêter Angotti dans la clôture en zone centrale quand Ed Lawson fila comme une flèche, saisit la rondelle devenue libre et décrocha un excellent lancer qui trouva le coin inférieur du filet à la droite de Worsley. Pendant ce temps, Angotti qui n'avait pas aimé sa mise en échec s'attaqua au joueur le plus près de lui. Mal lui en prit, car Don Blackburn était en grande forme : les deux écopèrent de majeures.

Babiuk fit ses meilleurs arrêts contre Morrison et Sutherland. Des mineures à Dineen et à Harvey n'apportèrent aucun changement au pointage, mais deux minutes avant la fin de la période, Bronco Horvath eut sa chance et ne la rata pas avec un lancer de face de 20 pieds qui toucha au bas de la jambière droite de Worsley avant de continuer dans le filet.

JIMMY DECLENCHE TOUT

La bougie d'allumage du ralliement fut Jimmy Morrison qui se permit le premier but, en plus de jouer une partie magistrale à la défense. Effectuant une poussée par la droite, Jimmy décrocha d'un angle très mince, un lancer du poignet qui frappa l'intérieur du poteau et demeura dans le filet.

Une punition à Don Cherry, permit à Rochefort d'égaliser les chances avec son 20e but de la saison. Pennington décrocha un puissant boulet de la pointe du jeu de puissance et Léon l'effleura à peine pour décontenancer Babiuk.

Worsley sortit et couvrit son angle de façon magistrale contre Ehman. Finalement, l'avantage de 17-7 des As dans les lancers se traduisit par un but de Bill Dineen qui perça Babiuk sur un retour à bout portant de Hoekstra, pendant que l'arbitre Friday signalait une punition, qui tomba automatiquement.

ILS NE LACHERENT PAS

Les As qui avaient pris la mauvaise habitude de tout lâcher dans les dernières minutes de parties locales, tinrent leur bout au 3e vingt et la supériorité évidente de Worsley sur le jeune cerbère des visiteurs résulta en trois autres buts sans réplique.

Gump bloqua les cinq premiers lancers des Américains, dont un de façon spectaculaire contre Boyer, en se couchant sur le dos avec le hockey perpendiculaire. L'attaque des Américains fut interrompue par une punition à Horvath contre laquelle le vétéran protesta longuement. Deux secondes avant son retour au jeu, Keke Mortson, placé à l'entrée du but, fit lever dans le coin supérieur à la droite de Babiuk le lancer de Harvey.

Terry Gray frappa le poteau à la 12e minute et Babiuk lui vola un but avec son épaule quelques secondes plus tard. Une passe de Sutherland à Wayne Hicks plaça ce dernier derrière la défensive des visiteurs et il n'eut aucune difficulté à contourner Babiuk par la gauche. Enfin, Mortson marqua son 2e but entre les jambières du cerbère. Ed Hoekstra ne revint pas au jeu durant les dernières minutes, souffrant d'un coup de bâton reçu à l'avant-bras gauche.

● Même s'il a marqué le 2e but des siens à la fin de la première période, le vétéran Bronco Horvath semble à bout de souffle pendant que les As effectuent leur ralliement de six buts sans réponse. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

SOMMAIRE

Première période

1—Rochester, Lawson (seul) ... 8.33
2—Rochester, Horvath (Ehman) ... 18.11
Punitions: Dineen 5.32, Blackburn, majeure, Angotti, majeure 8.33, Harvey 15.24

Deuxième période

3—Québec, Morrison (Sutherland, Rochefort) ... 7.19
4—Québec, Rochefort (Pennington, Morison) ... 12.11
5—Québec, Dineen (Hoekstra, Hicks) ... 13.37
Punition: Cherry 12.10

Troisième période

6—Québec, Mortson (Harvey Dineen) ... 8.20
7—Québec, Hicks (Sutherland, Morrison) ... 15.01
8—Québec, Mortson (Dineen, Gray) ... 17.59
Punition: Horvath 6.22

Arrêts :

Babiuk	9	12	14	— 35
Worsley	14	4	14	— 32

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

Hicks, Qué.	24	27	51
Mortson, Qué.	18	30	48
Marshall, Pro.	20	27	47
Horvath, Roc.	13	33	46
Lunde, Buff.	23	22	45
Glover, Cle.	13	32	45
Brillant, Pro.	22	21	43
Baluik, Pro.	18	25	43
Bartlett, Pro.	15	28	43
Stratton, Pitt.	9	34	43

● Keke Morson a continué hier soir sa poussée qui l'a maintenant porté au 2e rang des compteurs de la ligue Américaine. Il a maintenant une fiche de 48 points et six de ses 18 buts ont été réussis contre Rochester. Ici il décoche son lancer malgré la surveillance de Kent Douglas. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

La nationalisation du sport s'impose

Les sports amateurs vont-ils enfin occuper la place qui leur revient au Canada et susciter une durable émulation chez les jeunes ?

A cette question on peut répondre oui ! sans hésiter, si l'on accorde une importance primordiale aux Jeux athlétiques interprovinciaux dont les premiers doivent avoir lieu à Québec en 1966.

C'est par des confrontations nationales seulement qu'il est possible d'activer l'émancipation sportive d'un peuple car, sans but défini, rares sont les individus qui consentent à produire des efforts accélérant le rythme de leur existence.

Par ces Jeux interprovinciaux, le Canada sera désormais le théâtre d'un grand combat athlétique où les représentants de chaque contrée du pays s'affronteront périodiquement avec une ardeur sans cesse renouvelée sous la poussée de l'honneur et l'appétit des exploits.

Pour qu'un tel mouvement soit fécond, il importe qu'il soit collectif. C'est donc tout d'abord sur le plan strictement régional qu'il faudra baser la préparation de ces grands Jeux nationaux en multipliant les concours dans toutes les disciplines sportives, afin d'insuffler le goût de la compétition à la jeunesse.

Cet effort de base étant accompli sous une forme conventionnelle, il sera alors possible d'instituer des compétitions provinciales d'où émergeront les athlètes dignes de représenter chaque contrée distincte du Canada dans une compétition nationale.

Une telle normalisation du sport amateur ne s'inspire pas de principes nouveaux qui sont déjà établis et scrupuleusement suivis dans beaucoup de domaines de l'activité physique. Ce qu'il manque encore c'est un plan d'ensemble. La perspective des Jeux Interprovinciaux sera à n'en pas douter la compétition clé, l'objectif majeur, le pôle d'attraction vers lequel convergeront toutes les aspirations des athlètes.

Doué d'une morphologie nettement supérieure à celle d'une grande partie des autres habitants de notre planète, le Canadien s'est pourtant rarement affirmé à l'heure des rencontres sportives internationales. Pourquoi ? Tout simplement parce que nos athlètes sont insuffisamment familiarisés avec l'ambiance si particulière des tournois mondiaux, faute d'y avoir été préparés à la faveur des compétitions de moindre envergure.

Les Jeux Interprovinciaux canadiens, qu'ils se déroulent l'hiver ou l'été, combleront ce profond fossé retenant à l'écart des honneurs olympiques 99% de nos athlètes...

La nationalisation des sports amateurs s'imposait. Réalisée sous la forme de Jeux, cette centralisation sera 100% bénéfique car, bien loin de confondre, elle stimulera à l'extrême l'autodétermination athlétique de chacune des dix provinces...

Québec subit le même sort que la ville d'Innsbruck

Tout comme en Autriche et plus particulièrement à Innsbruck, où doivent débuter bientôt les Jeux Olympiques d'Hiver, le degré de la température ambiante est curieusement élevé en ce moment dans la région québecoise. Ce subit réchauffement a malheureusement aminci la couche de neige qui recouvre les pentes de ski où l'on a enregistré hier matin une fonte de 4 à 6 pouces.

Un bulletin du service provincial de la météorologie signalait également que la neige était collante, les côtes médiocres et annonçait l'arrêt provisoire des remonte-pente rendant le ski impraticable.

Souhaitons que le comportement de dame nature redevienne normal dans les prochaines heures. Les skieurs qui ont attendu après la neige ne méritent pas d'en être privés si tôt...

En souplesse ...

● Gilles Banville a fait le saut chez les professionnels du hockey, hier, en signant un contrat que lui a présenté la direction des As de Québec. Le cerbère originaire de la Côte Nord ayant porté à cinq reprises l'uniforme du club de la vieille capitale, il lui fallait abandonner l'amateurisme pour avoir la faculté d'évoluer plus longtemps chez les pros...

● Grâce à la forte assistance d'hier surpassant de 3,124 personnes celle du précédent programme local, les As n'accusent plus qu'un retard de 6,443 sur l'an passé. Ils étaient en-dessous de 29,000 quand Doug Harvey est arrivé...

● Le radio-reporter de Rochester qui décrivait la rencontre d'hier pour le bénéfice de ses lointains auditeurs s'appelle Wayne DOW. C'est pourtant la brasserie Carling qui commandite ses reportages...

● Trois grandes banderoles sont apparues pour la première fois au Colisée, hier soir, dans la section des balcons situés près de la cabine de contrôle du son. Sur l'une on lisait: "Allez-y les gars, nous sommes avec vous !" Une autre portait le slogan: "Québec est fier de ses As" et la troisième contenait un semblable message d'encouragement en Anglais. Ca sent déjà les éliminatoires...

Les Olympiques d'Hiver auront lieu à Innsbruck malgré le manque de collaboration de la température

INNSBRUCK, Autriche (Reuter) — Bien que la neige ne soit pas encore tombée à Innsbruck, les autorités ont réaffirmé hier que les jeux olympiques, les compétitions de ski incluses, auront lieu comme prévu le 29 janvier.

Des milliers de tonnes de Lizum, où se dérouleront les compétitions alpines, présente les meilleures conditions.

Le Shah d'Iran et son épouse figurent parmi les personnalités attendues à Innsbruck. Leur arrivée est prévue pour la fin de la semaine.

Une répétition générale de la cérémonie d'inauguration des jeux olympiques a eu lieu hier matin avec la participation de plus de 1,500 personnes parmi lesquelles des écoliers des écoles secondaires, des soldats et des civils.

neige ont été transportées ces derniers jours sur les pistes de ski par des camions de l'armée et les parcours sont pratiquement tous préparés.

"A partir de maintenant une chute de neige serait aussi dangereuse que le dégel" a déclaré un responsable des jeux. Axam

C.T.R. et Québec-Ouest en avant

Le Canadian Tire and Repair a pris l'avance d'une partie dans la semi-finale de la ligue Juvénile en blanchissant le Beauport 6 à 0. Claude Bernier a mené l'attaque avec deux buts, les autres compteurs étant Carol Beaulieu, Harold Filion, Gerry Walsh et Alain Fortier. Le blanchissage est allé à Michel Bernier.

Dans l'autre semi-finale, un but de Richard Petit, à mi-chemin dans le 3e vingt a permis à Québec-Ouest de surprendre le Roger Landry 3 à 2. André Pelchat et Denis Hamel avaient marqué deux buts en 80 secondes pour les vainqueurs à la fin de la première période. Pour le Landry, Michel Allard marqua le premier but de la joute et René Lavigueur égalisa les chances 2-2.

Les deuxièmes rencontres de ces séries auront lieu jeudi.

SEMI-FINALE A

Canadian Tire 6, Beauport 0

Première période

1—C.T.R., C. Beaulieu (seul) ... 2.45
3—C.T.R., H. Filion (J. Dion) ... 16.22
Punitions: André Dumais 7.35 et 11.42

Deuxième période

3—C.T.R., G. Walsh (C. Latourne) ... 19.35
Punitions: C. Latourne 8.48; Maurice Dusseault 10.30; Carol Beaulieu 14.40

Troisième période

4—C.T.R.—C. Bernier (M. Turmel) ... 2.05
5—C.T.R., C. Bernier (Pat White) ... 10.55
6—C.T.R.—A. Fortier (P. Hudon) ... 14.45
Punitions: Henri Dion 6.25; Paul Giroux 15.27; André Bédard 18.36; Pat White 19.39

SEMI-FINALE B

Roger Landry 2, Québec-Ouest 5

Première période

1—R.L., M. Allard (J. Rioux) ... 13.29
3—Q.O., A. Pelchat (D. Hamel) ... 18.00
3—Q.O., D. Hamel (H. Genois) ... 19.20
Punitions: André Pelchat 4.35; Jacques Lemelin 15.13

Deuxième période

4—R.L., R. Lavigueur (P. Deslauriers) ... 2.00
Punitions: Henri Genois 0.45; René Lavigueur 17.45

Troisième période

5—Q.O., Richard Petit (P. Blais) ... 3.46
Punition: Jacques Lavoie 12.00

Les Malboros se prélassent en tête de la ligue Junior "A" de l'Ontario

TORONTO (P.C.) — Qu'est ce qu'un instructeur d'une équipe de première place doit dire à ses joueurs pour les stimuler dans son allocution régulière avant chaque partie ou encore entre les périodes ?

Jim Gregory, pilote des Malboros de Toronto de la ligue Junior "A" de l'Ontario n'a que 29 ans et il en est à sa deuxième saison comme instructeur dans le hockey. Cette année, il espère conduire les Marlies à la conquête de la coupe Memorial, emblème de la suprématie du hockey junior au pays.

L'équipe torontoise compte probablement plus de géants que tout autre club dans l'histoire du hockey junior au pays. Les Malboros ont pris la tête de la ligue Junior "A" d'Ontario dès le départ et les sept autres clubs tentent de les rattraper depuis.

"Mes joueurs sont assez intelligents pour reconnaître leur réelle valeur", de dire Gregory. "Mais je dois leur répéter que le meilleur club peut également subir la défaite, et ce plus souvent qu'ils ne croient", ajoute-t-il.

"L'excès de confiance a souvent joué un vilain tour aux meilleures équipes, mais je suis persuadé que ce ne sera pas le cas pour notre club", dit-il encore à ses joueurs en certaines circonstances.

Le Canadien Jr deuxième

Après 35 parties, les Malboros de Toronto avaient une feuille de route de 26 victoires, quatre défaites et cinq parties nulles pour un total de 57 points. Ils devançaient leurs plus sérieux rivaux dans la course au championnat. Le Canadien Junior de Montréal, par treize points.

Chaque joueur du Toronto pèse en moyenne 189 livres soit 20 livres de plus, en moyenne, que tous les autres joueurs de la ligue. Même les Black Hawks de Chicago, qui dominent le classement de la ligue Nationale, ne sont pas si pesants.

Gregory tente aussi de faire comprendre à ses joueurs que s'ils ne font pas bien, ils feront mal paraitre leur gardien de buts Gary "Smitty" Smith, même s'ils enregistrent plusieurs buts.

Gregory a l'habitude de chambarder ses lignes d'attaques fréquemment afin de conserver l'enthousiasme et de tenter de trouver les meilleures formations possibles. C'est pourquoi il n'a pas hésité à briser son meilleur trio formé de Pete Stemkowski, Wayne Carleton et Ron Ellis. Cette ligne avait accumulé 73 buts, avant d'être séparés.

HIER

Ligue Américaine
Rochester 2, Québec 6
Ligue Junior A Provinciale
Victoriaville 5, Tr.-Rivières 10
Ligue Juvénile
x-Can. Tire R. 6, Beauport 0
x-Québec-Ouest 3, R. Landry 2 (x-même 1-0: S-F- 3 dans 5)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Springfield à Hershey
Providence à Buffalo
Cleveland à Pittsburgh
Ligue Nationale
Canadiens à Toronto
Boston à Rangers
Ligue Junior A Provinciale
Citadelles à As juniors, 8h.15
Exhibition juvénile
Sénateurs du Cap à C.T.R., 7h.
Ligue Interuniversitaire
Laval à Montréal
Ligue Massicotte
Pont.-Rouge à Beaupré
St-Gérard à N.D. Québec
St-Albert à St-Emile

LIGUE AMERICAINE

Section EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	45	25	20	0	162	148	50
Hershey	41	23	17	7	126	129	47
Baltimore	47	19	25	4	124	146	41
Providence	41	16	22	3	154	145	35
Springfield	38	13	23	2	119	148	28

Section OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	41	23	15	3	139	107	49
Pittsburgh	41	23	17	1	138	118	47
Rochester	38	22	16	0	144	116	44
Buffalo	40	14	24	3	106	148	31

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	44	33	14	7	138	99	53
Montréal	42	21	12	9	126	106	51
Toronto	42	22	14	6	121	110	50
Détroit	43	16	20	7	105	127	39
New York	42	14	22	6	122	141	34
Boston	43	10	24	9	99	128	29

LIGUE JUNIOR A PROVINCIALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Vict'ville	30	20	6	4	154	92	44
Citadelles	29	19	15	1	168	135	27
As Juniors	29	12	14	3	139	138	27
Tr.-Rivières	30	10	20	0	134	170	20

LIGUE MASSICOTTE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Pt-Rouge	2	10	1	1	59	25	21
Beauport	12	9	3	2	87	40	19
Beaupré	12	8	3	1	62	37	17
St-Gérard	14	7	6	1	65	60	15
St-Albert	12	4	8	0	47	46	8
N.D. Québec	11	2	9	0	38	89	4
St-Emile	14	2	12	0	27	98	4

LIGUE PROGRESSION

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Bulldogs	10	6	2	2	61	47	14
Loups	10	5	2	3	52	44	13
Castors	10	3	5	2	52	59	8
Aigles	10	1	6	3	44	59	5

LIGUE DIMANCHE-MATIN

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Guy	15	9	4	3	69	41	19
Bisson	15	7	5	3	54	53	17
Maloun	15	7	6	2	33	41	16
Rest. Bell	25	6	7	2	37	43	14
Blais	15	6	8	1	36	52	13
Pelletier	15	5	9	1	47	90	11

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
McMaster	5	4	0	1	25	16	9
Toronto	5	3	1	1	17	7	7
Montréal	3	3	0	0	34	7	6
Laval	4	2	2	0	23	13	4
McGill	5	1	2	2	21	16	4
Queen's	3	0	3	0	6	17	0
Waterloo	5	0	5	0	16	46	0

Bref retour du "Rocket"

VANCOUVER (P.C.) — Maurice "Rocket" Richard sera à la tête d'un groupe d'anciennes étoiles de la ligue Nationale de hockey qui participeront à une joute d'étoiles ici le 10 février. Le groupe comptera également l'ex-défense Kenny Reardon, des Canadiens, et Frank Selke, père, qui sera le principal orateur à l'occasion. Chez les autres anciens, on note les frères Max et Doug Bentley, ainsi que Babe Pratt, Neil Colville, Clint Smith et Alex Shibicky, qui vivent dans la région de Vancouver. Les recettes seront versées aux fonds établis dans le but d'aider d'anciens joueurs de hockey dans le besoin.

COLISEE
HOCKEY, Ligue Jr A
CE SOIR — 8 h. 15
(21ième joute)
★ CITADELLES ★
— vs —
★ AS JUNIORS ★
● ADM. GEN.: (Sect. Loges)
● RES.: Loges Sect. 17-24 $1.25
Adultes $1.00 ; Enf. .50¢
● Billets en vente à 7 h. CE SOIR.
(8.8.)

COLISEE
TEL.: 525-9979 — 525-5129
LIGUE AMERICAINE
23ième joute de la cédule
JEUDI 8.15 P.M.
★ ROCHESTER ★
— vs —
★ AS de QUEBEC ★
● RES.: Loges $3.00
Mezz. (4 prem. R.) $3.50
(4 Dern. R.) $2.00
Balcon $1.50
● ADM. GEN.: "Millionnaires" Adul. $1.00 — Enf. 50c
Billets de SAISON et billets LIBRES dans Dépôts, jusqu'à 1 h. Jeudi. Au COLISEE jusqu'à 5 h., aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert à 7 h. jeudi.
(No 2 L)

● Le pilote des As de Québec ne rit pas souvent, même si son club gagne de plus en plus régulièrement. Comme nous ne possédons pas encore une photo sur laquelle ses traits refléteraient sa satisfaction présente, nous lui avons fabriqué un sourire progressif à l'aide de plusieurs instantanés pris au cours des deux derniers hivers. Ce montage prouve combien Floyd Curry met du temps à extérioriser ses joies intérieures. Rares sont les photographes qui ont pu fixer sur la pellicule ses brefs éclats de rire... Marcel Laforce compte bien réaliser cet exploit prochainement...

● Les premières compétitions sportives du Festival de la Basse Ville auront lieu demain soir, à partir de 7 heures, sur la place du marché Finlay. Ce début des grandes manifestations qui se poursuivront jusqu'en fin de semaine sera uniquement animé par les concurrents du championnat de souque à la corde dont le programme des rencontres paraît plus bas. Sur cette photo, on remarque quatre des personnages organisant ou supportant le festival de la Basse Ville. Ce sont M. l'abbé Fernand Marquis, curé de la paroisse Notre-Dame des Victoires; M. Paul Foisy, gérant des ventes de la brasserie DOW qui commandite le festival et MM. Ernest Roy et J.-A. Martel, respectivement président et vice-président de l'organisation. (Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

Blake craint que les Leafs se vengent sur le Canadien de leur dégelée de 11-0

MONTREAL (PC) — "Peu m'importe s'ils comptent 11 buts contre nous, en autant que nous en réussirons 12 contre eux", a déclaré Toe Blake, hier.

Ainsi, on peut s'attendre à un score élevé lors de la visite des Canadiens à Toronto ce soir.

En somme, Blake exprimait sa pensée au sujet de l'effet que pourrait avoir sur le résultat de cette partie le revers humiliant de 11-0 subi par les Leafs aux mains des Bruins de Boston, samedi dernier.

Blake s'inquiète du fait que les Leafs, de retour devant leurs partisans pour la première fois depuis cette débâcle, pourraient bien vouloir se venger sur les Canadiens et, partant, être "très prêts" pour cette joute, qui est un match très important.

En effet, les Canadiens, en deuxième place de la LNH avec 51 points, n'ont qu'un point d'avance sur les Leafs, en plus d'avoir besoin d'un gain pour rejoindre Chicago en tête du classement. Par ailleurs, une victoire des Leafs leur permettrait de devancer les Canadiens en deuxième position.

Ce sera la 8e rencontre entre les deux équipes cette saison. Les Leafs, grâce à leur dernier gain de 6-1 sur les Canadiens à Toronto, le 8 janvier, affichent un meilleur record avec quatre gains contre deux, à part un verdict nul.

INCIDENT

C'est à l'occasion de ce dernier match que le gardien Johnny Bower a encouru les foudres du pilote Punch Imlach en se portant au secours de John Ferguson, des Canadiens, qui était tombé près de ses filets.

L'incident a donné naissance à de nombreuses rumeurs voulant qu'il y ait dissension au sein des Leafs, surtout entre Imlach et Bower. Les directeurs des Leafs et Imlach ont nié ces rumeurs.

Ferguson a rappelé l'incident, hier, après la séance d'entraînement des Montréalais.

"En somme, c'est une affaire insignifiante", a déclaré Ferguson. "Après m'être accroché dans les jambières de Bower, je suis tombé. Bower s'est alors approché et m'a demandé si j'étais O.K., ce à quoi j'ai répondu 'oui, merci' et voilà".

"De plus", a ajouté Ferguson, "il m'a effleuré légèrement avec son hockey en signe de sympathie lorsque je me suis relevé".

ABSENTS

Les deux équipes seront privées de joueurs-clé lors du match.

En effet, Bernard Geoffrion sera absent pendant au moins une semaine en raison d'une gorge malade, suite d'un coup de hockey à Boston dimanche. Blake le remplacera probablement par Bill Hicke, qui n'a pas joué régulièrement depuis sa blessure au genou il y a deux mois.

De plus, Bobby Baun, victime d'une fracture à l'index de la main droite lors d'une séance d'entrainement des Leafs lundi, sera également absent.

D'autre part, Imlach a annoncé que Don Simmons, victime de la débâcle de samedi dernier, sera dans les filets des Leafs.

Hillman rappelé

Punch Imlach a décidé de faire appel à Larry Hillman pour remplacer Bobby Baun ce soir. Telle est la nouvelle que nous a confirmé Joe Crozier dans le lobby du Colisée hier soir. Imlach avait laissé entendre à la Presse Canadienne qu'il ferait son choix entre Hillman, Kent Douglas et Fred Hucul, ce dernier s'alignait pour le Denver, de la ligue de l'Ouest.

Les Américains n'ont plus que deux joueurs de défense réguliers en Kent Douglas et Don Cherry, alors qu'Al Arbour relève de blessure et que Darryl Sly peut à l'occasion être converti en arrière-garde. Hillman a déjà été rappelé plus tôt dans la saison pour remplacer Kent Douglas et Carl Brewer.

Baun a subi une fracture de l'index de la main droite en voulant arrêter un lancer d'Allan Stanley à la pratique lundi. L'an dernier, il avait manqué six semaines à cause d'une blessure au genou.

(J.P.)

Meilleurs compteurs de la Nationale

LES COMPTEURS

Mikita, Chi.	24	35	59
Hull, Chi.	30	25	55
Béliveau, Can.	18	36	54
Bathgate, Ran.	12	33	45
Wharram, Chi.	24	20	44
Goyette, Ran.	13	28	41
Mahovlich, Tor.	18	21	39
Oliver, Bos.	15	24	39
Hay, Chi.	15	24	39
Howe, Dét.	14	25	39
Gilbert, Ran.	17	20	37
Keon, Tor.	12	23	35
Rousseau, Can.	11	22	33
Henry, Ran.	18	14	32

Alex FAULKNER

John MacMILLAN

A la rescousse des Hornets

DETROIT (P.A.) — Les Red Wings de Détroit, de la LNH ,ont envoyé Alex Faulkner et John MacMillan au Pittsburgh, de la LAH, afin de se soumettre à la limite de 16 joueurs.

● Gilles Leclerc de Montréal, l'actuel champion canadien qui défendra son titre samedi prochain au Colisée de Québec.

Québec-District

Section masculine

On constate dans le classement de la Ligue de Petites Quilles Classe "A" Québec-District, que le dernier programme n'a pas apporté tellement de changement, mais la lutte devient plus corsée à mesure que la saison avance.

Dans la section I et III, les trois premiers de ces sections semblent stationnaires depuis plusieurs semaines, tandis que dans la section II, le Centre St-Pascal, se déplace lentement mais sûrement vers la tête de sa section, en effet, parti de la 8ième position, il s'est hissé en 3ième, un demi point en arrière du Humpty-Dumpty, le St-Pascal est-il à préparer son effort habituel de fin de saison en répandant un état de nervosité chez les clubs adversaires, les prochains programmes nous renseigneront.

Au sujet des performances du dernier programme, on voit les jeunes s'affirmer et Roger St-Hilaire du Centre Ste-Anne de Beaupré s'est placé au rang des vedettes avec un superbe triple de 620, tandis que Gérard Couture du Motel Rond Point a manqué la partie parfaite par 6 pins seulement, pour un magnifique simple de 294. Félécitations Gérard.

Suivent les détails de la semaine et le classement actuel des équipes.

CLASSEMENT DES EQUIPES

SECTION No 1

	PG	Pts	Tot.
Bouchard Auto et Salle Tremblay	45	20	65
Cartier Ready Mix	45	17	62
Centre St-Sacrement	45	17	62
Salle St-Malo	42½	15	57½
Salon Laurier	41½	15	56½
Salle Montmartre	41½	14	55½
Centre Loretteville	39	13	52
Salon Frontenac	36½	13	49½
Philippe Chabot Shell	34	13	47
Zouaves Charlesbourg	33	10	43
Hôp. St-Michel-Arch.	25	5	30
Centre Les Saules	21	6	27
Salle Bros Louis	21	6	27
Garage J.-P. Lavoie	21	5	26
Plage Jacques	10	4	23

SECTION No 2

Hôtel Loretteville	48	17	65
Humpty Dumpty et Centre St-Frs d'Ass.	44½	15	59½
Centre St-Pascal	44	15	59
Ciment Orléans Ltée	42	15	57
Motel Rond Point	41	14	55
Molson Québec Ltée	34	13	47
Salle Levesque et Le Fiacre	35½	11½	47
Syndicats Catholiques	34½	12	46½
Garage R. Guillot B-P	33	11	44
Epicerie W. Beaulieu	32	9½	41½
Salle St-Rodrigue	30	11	41
Salle Drolet	28	10	38
Centre Ste-A. Beaupré	26½	9	35½
Salle Courville	24½	7	31½
Chev. Colomb Beaupré	12½	3	15½

SECTION No 3

Men-Des Inc. et Salle Giroux	18½	20	68½
Damier Rose	40	15	55
Taverne Limoilou	39	14	53
Salle Limoilou	37½	13	50½
Centre Deroy et Pharmacie Duchaine	37½	13	50½
Taverne Montmagny	37	12	49
Centre St-J.-Baptiste	35	11	46
Rest. Mon Copain	34½	11	45½
Rest. Chez Fidèle	30	10	40
Cordonnerie Idéale	30	9	39
Salle Jobidon et J.-G. Boilard	30	9	39
Nap Côté, Sport. Goods	27½	8	35½
Salon Bernard	27	8	35
Paradis Mufflers	25	9	34
Salle Levesque No 1	19	8	27
J.-Ls Boudreault	20½	6	26½

15 PREMIERES MOYENNES

(2/3 : 15 parties et plus)

	PJ	Moy.
Daniel Cloutier, Cartier Ready Mix	66	176.14
Martin Cloutier, Cartier Ready Mix	52	174.41
Denys Baudreau, Philippe Chabot Shell	60	174.36
Michel Fréchette, Ciment Orléans Ltée	66	171.44
J.-Ls Guillemette, Salle Limoilou	44	170.34
Gerry Plourde, Bouchard-Auto et Salle Tremblay	54	169.32
Claude Brochu, Motel Rond Point	61	169.0
Marcel St-Pierre, Salle Montmartre	52	166.38
Guy Chantal, Hôtel Loretteville	66	166.25
J.-Marc Audet, Salle Montmartre	48	166.16
Yves Rancourt, Salle St-Malo	58	165.38
J.-Guy Rousseau, Men-Des Inc. et Salle Giroux	57	165.5
Ronald Rousseau, Men-Des Inc. et Salle Giroux	60	164.50
Ghislain Roy, Humpty Dumpty et Cen. St-Frs	50	164.31
Michel Auclair, Cartier Ready Mix	51	164.22

RECORDS DE LA SEMAINE

Simple individuel : Gérard Couture, du Motel Rond Point, 294; triple individuel : Roger St-Hilaire, du Centre Ste-Anne-de-Beaupré, 620; simple d'équipe : Salle St-Rodrigue, 921; triple déquipe : Salle St-Rodrigue, 2514.

Prix de la brasserie Dow : Gérard Couture, de l'équipe Motel Rond Point avec 294.

Les Citadelles, remplumés de trois points, affrontent les As juniors

Ayant reçu un cadeau de trois points de la Q.A.H.A., les Citadelles de Québec ont maintenant rejoint les As juniors au 2e rang de la ligue Junior A Provinciale et ce changement au classement ajoute de l'intérêt à la partie que les deux clubs se disputeront ce soir au Colisée à compter de 8h.15. Avant cette joute, le C.T.R. juvénille recevra les Sénateurs du Cap de la Madeleine, soit vers 7 heures.

En effet, le détenteur de la 2e position à la fin de la saison affrontera les Reds de Trois - Rivières contre qui il aura l'avantage de la glace, alors que les possesseurs du 3e rang devront aller affronter les redoutables Bruins de Victoriaville sur leur patinoire.

C'est la dixième rencontre entre les deux équipes et les hommes de Terry McKeaney tirent de l'arrière 6-3 sur les protégés d'Adjutor Côté. Chaque équipe a encore deux cartes à sa disposition et il se peut qu'on voit de nouvelles figures au jeu.

Les concours de souque à la corde débutent demain soir

PROGRAMME
JEUDI SOIR

Equipe No 20 Restaurant Chez Eugène vs No 16 Magasins Gem, 7.00, 8.10 9.20 heures.

Equipe No 10 Léo Boulet vs No 22 Kingsway Transport, 7.10, 8.20, 9.30 heures.

Equipe No 14 Indep. Orsainville vs No 15 Canadian Import, 7.20, 8.30, 9.40 heures.

Equipes No 18 les Frères Beaumont vs No 19 Coca Cola Limitée, 7.30, 8.40, 9.50 heures.

Equipes No 12 Taverne Carrier vs No 21 Taverne Durocher, 7.40, 8.50, 10.00 heures.

Equipes No 11 Dominion Ready Mix vs No 23 Camille T. Leblond Ass., 7.50, 9.00 10.10 heures.

Equipe No 24 Taverne La Tour vs No 13 Restaurant Bon Air, 8.00, 9.10, 10.20 heures.

DEUXIEME RONDE

Gagnant équipes Nos 20 et 16 vs No 12 Léopold Cameron, 10.30, 11.10, 11.50 heures.

Gagnant Equipes No 10 et 22 vs gagnant équipes No 14 et 15, 10.10, 11.20, 12.00 heures.

Gagnant équipes Nos 18 et 19 vs gagnant équipes No 12 et 21, 10.50, 11.30, 12.10 heures.

Gagnant équipes Nos 11 et 23 vs gagnant équipes Nos 24 et 13, 11.00 11.40, 12.20 heures.

Pour ce qui est du minutage de jeudi soir, il est fort probable que le tout se termine plus à bonne heure, car le minutage est calculé pour trois essais par compétition. Nous gagnerons probablement une bonne demi-heure.

VENDREDI SOIR

Equipe No 1 Restaurant chez Eugène vs No 3 Marine Club, 6.00, 6.30, 7.00 heures.

De sept heures les compétitions de souque à la corde seront interrompues pour permettre au spectacle de se présenter. Majorettes et fanfare des cadets de la marine (Champlain), visite des duchesses du Carnaval ainsi que des officiers du Carnaval et à 8.00 le bonhomme Carnaval procédera à l'allumage de la flamme du Carnaval. Ce spectacle se terminera au départ pour Lévis du Bonhomme et des duchesses et les compétitions recommenceront.

Equipe No 30 Léo Boulet vs No 31 Claude Bollard Ass., 8.40, 9.20, 10.00 heures.

Equipe No 32 Les Frères Robichaud vs No 33 Voirie Montcalm, 8.50, 9.30, 10.10 heures.

Semi-finales Poids Légers 4 équipes encore en lice 9.00, 9.40, 10.20 heures; 9.10, 9.50, 10.30 heures.

SAMEDI MATIN

Equipe No 2 Parlement vs No 4 Buffet de la Traverse, 10.00, 10.30, 11.00 heures.

Equipes No 5, N.D. des Victoires vs gagnant Equipes Nos 1 et 3, 10.15, 10.45, 11.15 heures.

SAMEDI APRES-MIDI

D'une heure à trois heures trente, course de fille de table et de garçons de table et spectacle.

Finales souque à la corde: Poids moyens 901 à 1200 livres, 3.30, 0.40, 4.30 heures.

Finales souque à la corde: Poids légers jusqu'à 900 livres, 3.40 4.10, 4.40 heures.

Finales souque à la corde; Juniors, 3.50, 4.20, 4.50 heures.

L'équipe poids lourd représentant l'auberge des pins est déclarée championne par défaut. Ils donneront une exhibition avec des gens du public choisis sur place.

Toutes les équipes devront se rapporter à la pesée officielle une demi-heure avant leur premier essai.

Victoriaville 5 Trois-Rivières 10

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Trois-Rivières a défait Victoriaville au compte de 10-5 hier soir, lors d'une partie de la ligue junior provinciale de hockey.

Gilles Vachon, du Trois-Rivières, a compté trois des buts des vainqueurs. Son coéquipier Gilles Lupien y est allé de deux filets.

Pour Victoriaville, Réal Cournoyer a compté deux buts, le premier durant la première période et le second dans le troisième engagement, alors que les buts du Trois-Rivières s'accumulaient.

Voitures-sport

Une équipe formée de L. Désyr et P. Blais a remporté le rallye "Préambule" organisé par le club de voitures-sport Cerf-Québec. Les vainqueurs n'ont eu que trois points de pénalité. Il a fallu se servir du percentage d'erreur sur deux questions posées, pour séparer les duos Pouliot-Pouliot et Drolet-Turmel qui avaient terminé au 2e rang avec chacun sept points de pénalité. M. et Mme R. Pouliot ont ainsi enlevé le 2e rang à M. Drolet et J.N. Turmel.

Au Casting Club

La section du lancer à la mouche du Casting Club de Québec a le plaisir d'annoncer que les activités du club débuteront demain soir, au collège St-Vallier 100 boul. Hamel Québec à 8h. Le président et les directeurs invitent tous les membres pour la circonstance. Invitation est également faite à tous ceux qui voudraient en faire partie. Bienvenue à tous.

New York (P.A.) — Ben Hogan, jadis une grande vedette du golf, est maintenant honteux de se présenter sur un terrain en raison de son piètre "putting".

"Les nerfs m'ont abandonné", a déclaré l'ex-champion de l'omnium national à quatre reprises.

"Je n'ai plus aucun contrôle sur la balle, si bien que je crains d'atteindre les autres joueurs sur un parcours.

"C'est pourquoi je ne songe à aucun tournoi présentement, non seulement celui des Maîtres mais encore moins l'omnium".

Hogan est actuellement à New York dans le but de recevoir le trophée Gold Tee de l'Association métropolitaine des chroniqueurs de golf.

Agé de 51 ans, Hogan semble autant en forme qu'à ses beaux jours,m ais il ne veut pas reculer devant les faits.

"Je n'ai pas l'intention de participer à aucune tournoi tant que je n'aurai pas retrouvé mon "putting" . . . et Dieu sait quand cela reviendra.

"Je reconnais que je peux encore jouer une bonne partie du tertre au vert, mais mon "putting" est affreux . . .

"Je gèle au-dessus de la balle et ne puis bouger".

Hogan a révélé qu'il avait tout essayé pour surmonter ses difficultés, mais le tout sans succès.

Le saut de barils est un vieux sport pratiqué par des jeunes athlètes

Les sauts de barils ont pris orogine en Hollande, il y a environ trois siècles lorsque les patineurs sur les rivières et les canaux gelés sautaient par dessus des bancs de neige et autres obstacles bloquant parfois leur passage.

Pendant ces derniers siècles, les sauts de barils n'ont pas connu trop de popularité, quoique ce sport fut toujours un évènement populaire dans les carnavals d'hiver. Cependant, il y a près de quarante ans, ce sport a repris de la popularité aux Etats-Unis.

En 1925, un sauteur de "Sarnac Lake" N. Y. établissait un record mondial de 27'8". Puis en 1952, à Grossinger N.Y., Terry Browne de Détroit, Michigan brisa ce record en sautant par dessus 15 barils pour une distance de 28'3". Enfin en 1955, Léo Lebel de Lake Placide, N. Y. réussit à établir un nouveau record mondial qui tient toujours, avec une distance de 28'7" pour 15 barils.

M. Irving Jaffee de N.Y., ancienne étoile des Jeux Olympiques pour le patinage de vitesse, déclare que quelques sauteurs atteignent une vitesse de quarante milles à l'heure avant de sauter. A cette grande vitesse, le sauteur peut difficilement rester debout sur ses patins, après son atterrissage sur la glace. Ceci se produit surtout pour les grandes distances. Dans ce cas, le sauteur fait un mouvement naturel pour ramener ses jambes le plus en avant possible afin de ne pas toucher au dernier baril.

Le sauteur à pieds en longueur Ralph Barton a brisé le record mondial de Jeese Owens, aux jeux Olympiques de Rome de 1960, avec une distance de 26'7 3-4. Lebel, avec son record mondial, a sauté près de 2 pieds de plus. Il chaussait cependant des patins pesant 6 livres, et devait en plus sauter par dessus un obstacle de 15 barils.

Le sauteur de barils doit être rapide, souple, avoir beaucoup de cran et de coordination dans ses mouvements. La pratique de ce sport a beaucoup évolué en ces dernières années, car les mesures de sécurité apportées, attirent de plus en plus les jeunes à la pratique de ce sport réservé aux intrépides que l'on verra à l'oeuvre samedi prochain au Colisée de Québec, à l'occasion des championnats canadiens.

CHAMPIONS CANADIENS

1940 — Philippe Amyot, Québec, 10 barils (1).
1941 — Philippe Amyot, Québec, 12 barils.
1951 — Guy Laroche, Québec, 13 barils (2)
1952 — Maurice Daoust, Montréal, 13 barils.
1953 — Yvon Jolin, Montréal, 13 barils.
1954 — Yvon Jolin, Montréal, 13 barils.
1955 — Yvon Jolin, Montréal, 15 barils.
1956 — Paul Bonafé Lauzon, 14 barils.
1957 — Paul Bonafé, Lauzon, 14 barils.
1958 — Georges Coallier, Montréal, 14 barils.
1959 — Gérard Lecours, Québec, 14 barils.
1960 — Yvon Jolin, Montréal, 14 barils.
1961 — Georges Coallier, Montréal, 15 barils.
1962 — Yvon Jolin, Montréal, 14 barils.
1963 — Gilles Leclerc, Montréal, 14 barils (3).

(1): Barils de pommes irréguliers.
(2): Barils standards de 16" diamètre à partir de cette année.
(3): Gilles Leclerc détenteur du nouveau record canadien établi au championnat mondial de 1964 en sautant 15 barils avec une distance de 27' 3-4". Le record précédent était détenu par Yvon Jolin depuis 1963 avec une distance de 26' 4".

Patinage artistique

North Bay. — (P.C.) — Petra Burka, de Toronto, et le Dr Charles Snelling, de Welland, ont affiché des tenues surprenantes etc., samedi, en se méritant les titres féminin et masculin en simple, lors des championnats canadiens de patinage artistique.

Tournoi de billard à blouse fermé à la Côte de Beaupré

Le grand tournoi de pool, classe "A", édition 1964, pour le championnat fermé de la Côte de Beaupré, aura lieu comme à l'habitude, à la salle de billard Deroy, 54, 103e Rue, à Montmorency. A cette occasion, M. René Simard y défendra son titre de champion.

Cette année, un nouvel emblème est à l'enjeu. Il s'agit d'un trophée d'une valeur de plus de $100, gracieuseté de M. Léopold Deroy.

En plus des nombreux prix en argent à gagner, chacun des quatre semi-finalistes se méritera une queue de billard sectionnée, d'une valeur de $20 et le droit de pratiquer ce sport gratuitement tout l'été.

Ce tournoi existe principalement pour trouver les quatre ou huit joueurs qui représenteront la Côte de Beaupré lors du programme télévisé ayant lieu cet automne ou tôt en 1965. A noter que ce tournoi est sanctionné par l'Association Billardo de Québec Enr. Aussi un droit d'entrée sera exigé de chaque participant qui, en retour, recevra une carte de membre de l'Association Billardo de Québec Enr. Ce droit d'entrée est au montant de $2.50.

L'ouverture de ce tournoi se fera le 16 février prochain. Les intéressés sont priés de s'inscrirent avant le 14 février, date limite.

Tous les résidants de la Côte de Beaupré sont éligibles. Pour plus de renseignements, les intéressés sont priés de communiquer avec MM. L. Deroy, R. Simard ou J. Girard, au numéro de téléphone 661-5120.

Section féminine

Lors du dernier programme de la Ligue de Petites Quilles Québec-District Féminine Georgette Belleau s'est tout particulièrement distinguée en tirant le magnifique triple de 173, 162 & 209. Elle a aidé son équipe à disposer des Loisirs St-Sacrement par 4 à 0. Chez les perdantes Thérèse Rouleau & Yolande Corrigan ont le mieux figuré avec 391.

Le Prix Dow de la semaine revient à Gisèle Gilbert avec 215. Cette dernière du Buffet de la Colline en plus a tiré un triple de 499 et aidé dans la victoire de 3 à 1 contre le Centre DeRoy. Pour le DeRoy Monique Mathieu a tiré 457 dont un simple de 182.

POSITION DES EQUIPES

	Total	PJ	Pts
Buffet de la Colline	31005	45	41
Frontenac Lanes	29922	45	39
Centre Mgr-Marcoux	29654	45	35
Centre St-J.-Baptiste	29571	45	34
Tournoi Provincial	29404	45	32
Centre DeRoy	28111	45	29
Salle Levesque	28079	45	20
Loisirs St-Sacrement	26628	45	11

MOYENNES INDIVIDUELLES

	Total	PJ	Moy.
1—F. Gobeil	5723	39	146.28
2—M. Mathieu	5632	39	144.16
3—J. Lavoie	5154	36	143.6
4—R. Daigle	5993	42	142.29
5—G. Gilbert	5694	40	142.14
6—M. Tremblay	5103	36	141.27
7—C. Maingay	5514	39	141.13
8—G. Levesque	5879	42	139.41
9—R. Fiset	4587	33	138.19
10—J. Blais	6068	44	137.40
11—M. Grenier	5357	39	137.14
12—M. Buteau	5338	39	136.34
13—R. Desgagnés	5192	38	136.24
14—H. Carrier	5327	39	136.23
15—J. Marcoux	5149	38	135.19

RECORDS A DATE

Simple individuel : Françoise Gobeil, 243; triple individuel : Françoise Gobeil, 571; simple d'équipe : Centre St-Jean-Baptiste, 805; triple d'équipe : Frontenac Lanes, 2261.

CARNAVAL SPORTIF

Aujourd'hui

8h.30 Tirage des positions du Dog-Derby International chez Molson - Québec.

Demain

7h.15 Place Finlay : Festival de la Basse-Ville — Eliminatoires de souque à la corde.

8h.15 Colisée : Rochester vs As.

SONNY LISTON AFFIRME QU'IL POURRA LIQUIDER RAPIDEMENT CLASSIUS CLAY

LAS VEGAS (P.A.) — Le champion poids lourd Sonny Liston a prédit hier que son combat titulaire contre Cassius Clay, le 25 février, à Miami, prendra fin avant cinq rounds "d'une façon ou de l'autre".

"Peu importe qui l'emportera, nous retournerons à la maison de bonne heure", a ajouté le champion à son camp d'entrainement.

Un journaliste a rappelé que l'Anglais Henry Cooper, victime d'un k.o. en cinq rounds aux mains de Clay l'été dernier, avait déclaré récemment que Clay causerait beaucoup de difficultés à Liston pendant huit à 10 reprises.

"Cooper fait mieux de bien s'entrainer lui-même", a répondu Liston en s'amusant, "car il sera ma prochaine victime".

Quand on lui a rappelé qu'il avait prédit indifféremment que le combat prendrait fin en trois, cinq ou huit rondes, Liston a rétorqué: "En moins de cinq engagements".

"Liston va en disposer en moins de trois rounds", a prédit son entraineur Willie Reddish.

Quand à Mme Liston, elle était bien indifférente au combat et voulait manger du spaghetti.

Clay a célébré son 22e anniversaire de naissance à Miami Beach vendredi dernier et Liston lui a alors fait parvenir un message voulant que le champion ait une surprise pour lui, mais attendrait au 25 février

pour lui remettre personnellement.

"Liston parle trop", avait alors rétorqué Clay. "Il tombera en cinq rounds".

"Clay est mon bébé d'un million, avait dit Liston. "Je vais prendre une police d'assurance sur sa vie à mon arrivée à Miami Beach".

Le camp de Liston démenagera à Miami Beach dimanche prochain.

NEW YORK (P.A.) — Nate Halpern, président de Theatre Network Television Inc., a déclaré hier que 1,000,000 de sièges étaient disponibles en circuit fermé à l'occasion du match titulaire des poids lourds entre le champion Sonny Liston et l'aspirant Cassius Clay à Miami Beach, le 25 février.

Halpern a précisé qu'il était assuré de 250 locaux dans les théâtres, arénas et autres endroits, tout en ajoutant que le total pourrait bien atteindre 300 avec un nombre de 1,250,-000 sièges.

Les recettes totales sont divisées 50-50 entre les locaux et le circuit fermé, qui partage sa part avec les boxeurs dans la proportion de 45 pour cent au champion et 25 pour cent à l'aspirant. A $5 du siège, les recettes pourraient bien s'élever à $6,250,000.

Les recettes aux guichets ont été cédées à Bill MacDonald, de Miami, au montant de $625,-000. Ce dernier partagera sur la base de 42 1-2 pour cent à Liston et 22 1-2 pour cent à Clay. Si le combat attire une recette complète de $1,200,000 le promoteur encaissera la balance après les dépenses.

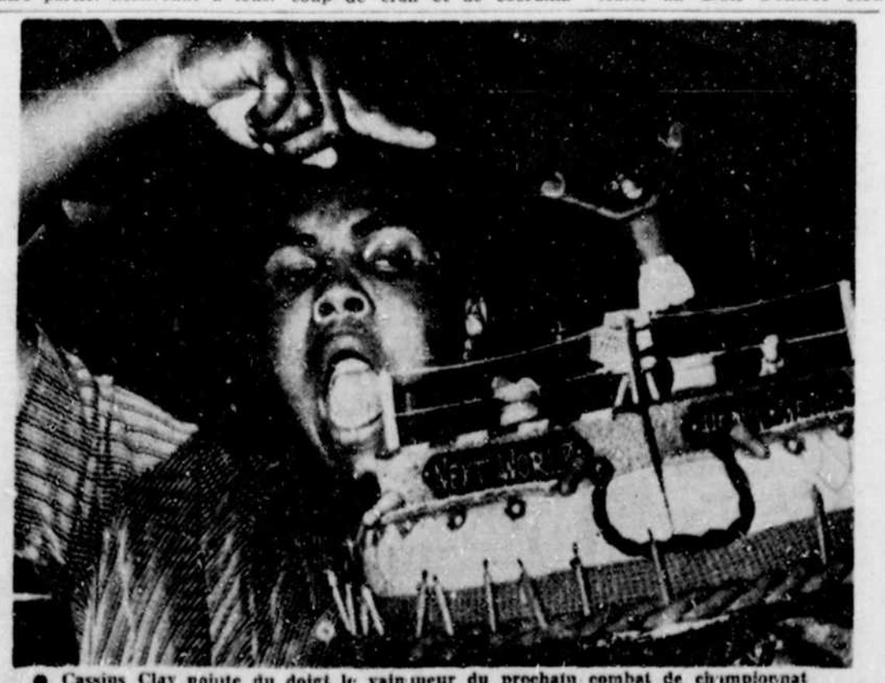

● Cassius Clay pointe du doigt le vainqueur du prochain combat de championnat poids-lourd mondial, en s'exclamant : "Vous voyez, c'est moi". Cassius a célébré son 22e anniversaire de naissance avec un gâteau en forme d'arène de boxe. (Téléphoto UPI)

La nageuse Dawn Fraser se prépare en vue des prochains jeux olympiques

MELBOURNE, Australie (P. A.) — Agée de 26 ans, Dawn Fraser, la nageuse la plus rapide au monde s'entraîne en vue de ses troisièmes jeux olympiques qui auront lieu à Tokyo en 1964.

"Je ne me sens pas vieille du tout", a déclaré la sirène australienne entre ses exercices, hier. "Je crois m'améliorer, si bien je ne vois pas pourquoi je ne remporterais pas une autre médaille".

Si la surprenante demoiselle élue l'athlète de l'année par la Presse Associée en 1962, faisait fondre toutes ses médailles d'or et d'argent, elle pourrait ouvrir sa propre banque. Elle s'est méritée des médailles d'or dans les 100 mètres, style libre, à Melbourne en 1956 et à Rome en 1960 en 61.4 secondes. Elle tentera maintenant d'en gagner une troisième à Tokyo, ce qui serait un exploit sans précédent.

Athlète âgée

Mlle Fraser est la seule nageuse à jamais parcourir les 60 mètres en moins d'une minute, ce qu'elle a réussi à six reprises. Elle détient présentement le record mondial de 59.5 ainsi que les records mondiaux des 110 verges, 200 mètres et 220 verges. Elle s'entraîne également en vue des 400 mètres, mais ne se concentre pas sur cette distance.

En raison de son âge, car il semble que la plupart des nageuses atteignent leur apogée entre 15 et 17 ans puis diminuent par la suite, on l'appelle "Grand-maman".

Dawn ne s'en fait pas à cause du surnom, mais en jouit plutôt tout en se délectant dans la bière, les steaks et les desserts riches ainsi que dans la récolte des records.

Son prochain test important surviendra lors des tournois nationaux australiens, du 27 février au 1er mars, où elle pourra juger de ses chances aux jeux olympiques.

La jeune fille charmante, sans snobisme et mauvaise habitude, a toujours surpris les experts par ses méthodes d'entraînement. Selon elle, "la raison pour laquelle elle est encore une vedette est justement le fait qu'elle ne s'astreint pas aux exercices trop rigides".

"J'aime la bière et en bois une petite bouteille chaque jour et cinq à six à chaque réception. Je ne me préoccupe pas de l'heure tardive et ne surveille pas ma diète, car j'ai toujours raffolé des sucreries".

● Voici la forme que devront avoir les "poules" utilisées lors des prochaines olympiades du carnaval organisées sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Québec. M. Guy Lefebvre, que l'on voit ici invite les jeunes québécois à prendre part à cette amusante compétition qui se déroulera le 1er février, sur les Plaines d'Abraham. Ces "poules" seront fournies par le carnaval mais si des participants en possèdent du même format, ils pourront s'en servir sur la piste le jour du concours. (Photo "l'Action", Marcel Laforce).

Les quilles aux Postes

	PG	PP	Tot.	Pts	total
Taillefer	33½	17½	13	80	31275
Lamonde	34	17	11	79	31546
Poirier	30½	20½	9	70	31005
Fortin	27½	23½	13	68	31976
Coop-Fiset	28	23	10	66	31463
Dupuis	29	22	7	65	31039
Allard	27	24	10	64	31078
Couture	26	25	8	60	31178
Robitaille	26	25	8	60	29751
Boutet	22	29	12	56	31569
Tanguay	25	28	6	56	29503
Thivierge	23	28	9	55	30769
Moffet	22	29	8	54	29619
Turcotte	20	31	7	47	29997
Villeneuve	19½	31½	3	42	30489
16—Sabourin	15	36	3	33	29246

RESULTATS DE LA SEMAINE

Taillefer 5-2015 — Moffet 2-1703
Sabourin 0-1743 — Lamonde 7-1954
Poirier 2-1801 — Dupuis 5-1912
Robitaille 4-1783 — Fortin 3-1829
Tanguay 2-1613 — Allard 5-1709
Coop-Fiset 5-1839 — Turcotte 2-1778
Thivierge 7-2053 — Boutet 0-1864
Villeneuve 0-1736 — Couture 7-2067

ETOILES DE LA SEMAINE

SIMPLE

Mme Jean-Paul Masson-5	192
Sylvio Rioux-14	223
Equipe: Taillefer (Bourdeau-12)	840

TRIPLE

Mme Jean-Paul Masson-5	419
Mme Roger Piamondon-12	419
Sylvio Rioux-14	615
Equipe: Couture (Angers-4)	2067

RECORDS DE LA SAISON

SIMPLE

Marguerite Pageau-4	206
Sylvio Rioux-14	248
Equipe: Taillefer (Bourdeau-12)	840

TRIPLE

Jeanne-Mance Hamel-9	464
Sylvio Rioux-14	615
Equipe: Allard (Pouliot-1)	2064

LES HOMMES

	PJ	total	Moy.
Sylvio Rioux-14	51	7850	153.47
Romuald Simon-3	51	7730	151.29
Roland Pouliot-1	45	6746	149.41
Marcel Jacob-11	42	6280	149.22
Roger L'Italien-11	24	3470	144.14
Jacques Bouchard-16	42	6054	144.6
André Bourdeau-12	51	4342	143.49
André Labadie-8	30	4210	140.10
Roland Angers-4	48	6713	139.41
Antonin Simard-5	45	6225	138.15
Maurice Bissonnette-9	51	7038	138.
Henri Verreault-1	30	4112	137.2
Marcel Descroisselles	51	9974	136.38
Lauréat Chouinard-1	51	6951	136.15
Amable Boivin-7	48	6534	136.6
Alexandre Boutet-12	39	5268	135.3

LES DAMES

	PJ	total	Moy.
Jeanne-M. Hamel-9	51	6525	127.48
Thérèse Belleau-2	51	5844	114.30
Michelle Gelly-6	51	5834	114.20
Marguerite Pageau-4	51	5767	113.4
Mme J.-P. Masson-5	51	5600	109.41
Mme Rom. Simon-10	48	5167	107.31
Nicole Turcotte-15	51	5458	107.1
Mme R. Piamondon	51	5342	104.38
Nicole Lavoie-7	51	4314	104.10
Louisette Fiset-14	51	5180	101.29
Hélène Thivierge-3	48	4705	98.1
Mme F. Desroches-1	48	4659	97.3
Jacqueline Paquet-16	51	4856	95.11
Mme Syl. Rioux-11	51	4703	92.13
Colette Marchand-13	51	4682	91.41
Mme M. Mercier-8	39	3480	89.9

Résultats du combiné de Thetford-Mines

Le Combiné Alpin Dow disputé dimanche sur les pentes du Mt. Adstock à Thetford Mines, s'est élevé cette année au niveau des grandes compétitions nationales, tant par la perfection de son organisation que par la qualité des participants. Tous ceux qui dans l'Est du Canada aspirent à une place dans l'équipe Nationale, et même deux membres de celle-ci, André Pomerleau et Renaud Argouin étaient présents. La participation comme ouvreur de piste du champion suisse Willy Forrer, 4ième aux championnats du monde 1962 rehaussait encore l'intérêt des courses en poussant les skieurs canadiens à donner le meilleur d'eux-mêmes pour essayer de battre cette authentique vedette.

La lutte pour la première place a été un spectacle passionnant à suivre, car au moins 5 coureurs de grande valeur pouvaient y prétendre après la descente, qu'ils terminaient presque dans le même temps. Une chute dans le slalom est venue priver André Pomerleau de cette satisfaction alors qu'il l'avait à portée de la main après un parcours ébouissant, et c'est finalement Michel Dubreuil, de Rougemont, qui remportait la victoire, d'un cheveu devant Renaud Argouin, de Thetford, Jean Perreault, du Hillcrest et Rikki Gougeon, de Sudbury, Ontario, le vainqueur de l'an passé.

Chez les dames la bataille a été nettement dominée par la supériorité de Andrée Crépeau, du Mt. Orford, le plus sûr espoir féminin actuel, qui, avec une double victoire dans la descente et le slalom n'a laissé aucune chance à ses rivales de venir l'inquiéter. Dans la classe "B" on a remarqué le beau succès d'un Junior, W. Schofield et enfin dans le trophée par équipes, l'excellent classement d'ensemble de Renaud Argouin, André Pomerleau, Paul Beaulieu et Robert Piuze a valu à l'équipe de Thetford Mines un triomphe bien mérité.

Une température clémente, un système de communications et de chronométrage bien au point, et des pistes en très belle condition, ajouté à une organisation sans défaut, ont permis à ces épreuves de se dérouler sans aucun heurt, et il est fort problable que l'an prochain, le combiné Alpin du Mt. Adstock sera l'un des 5 concours canadiens, dotés des points F.I.S. c'est-à-dire du système qui permet d'établir la sélection des membres de l'équipe nationale.

Comme à l'accoutumée, la générosité de Maurice Legendre a permis de remettre aux vainqueurs des prix magnifiques mettant ainsi la touche finale à une journée aussi parfaitement réussie.

COMBINE ALPIN DOW
SLALOM — DAMES

	Temps
A. Crépeau, Mont Orford	57.0 5/10
L. Thibault, Univ. Montréal	1.02 2/10
B. Walker, Jays	1.02 8/10
J. Holland, Ptarmigan	1.03 1/10
E. Kuchar, Mont Tremblant	1.04 5/10
M. Shearer, Univ. Bishop	1.06 2/10
G. Matheson, Jays	1.06 8/10

CLASSE "A"

	Points
M. Dubreuil, Rougemont	26.80
R. Argouin, Thetford-Mines	28.76
J. Perreault, Hillcrest	33.80
R. Gougeon, Sudbury	33.86
B. Baumel, Mont Plante	83.95
L. Dubois, St-Jovite	86.93
P. Garneau, Sutton	90.00
P. Beaulieu, Thetford-Mines	116.83
A. Pomerleau, Thetford-Mines	131.96
M. Lapointe, O.T.J. La Tuque	142.06

CLASSE "B"

W. Schoffield, Ekl Hawks	2.92
C. Guay, Rougemont	3.12
G. Gadbois, Mont Orford	3.19
Pierre Savoie, Red Skins	4.02
D. Wright, Thetford-Mines	5.66
R. Blondeau, Univ. Montréal	5.21
L. Codère, Mont Orford	6.15
L. Maheux, Red Skins	6.16
R. Piuze, Thetford-Mines	6.42
J. Picard, Thetford-Mines	7.61

Les "méchants" finissent toujours par être punis

MONTREAL (P.C.). — Un joueur de hockey amateur a été condamné à une semaine d'emprisonnement et à une amende de $100 pour avoir causé une fracture du crâne à un rival lors d'une partie sur une patinoire de Verdun l'an dernier.

Yvon Trudel a dû, de plus, déposer une garantie de $500. de garder la paix pendant un an.

Le juge Jean Tellier a qualifié l'assaut sur le joueur Michel Cyrenne de "lâche, brutal et délibéré". Cyrenne a dû subir une opération au cerveau à la suite de ce coup de hockey sur la tête.

"On pourrait croire que les joueurs de hockey sont sous l'impression qu'ils sont à l'épreuve des interventions policières et des accusations criminelles sans égard à leurs actions", a déclaré le juge, qui a ajouté que certains sports avaient développé "une ambiance de brutalité et de violence" qui doit cesser.

Les coéquipiers de Cyrenne avaient poursuivi Trudel après son assaut. Ce dernier a soutenu qu'il avait frappé Cyrenne en défense.

BOXE

LA BOXE LUNDI
(Par la Presse Associée)

Philadelphie — Standey Kitten Hayward, 151, de Philadelphie, a défait aux points Dick Turner, 152, de Philadelphie, en 10 rounds.

Tokyo — Masao Gondo, 160, du Japon, a défait aux points Fumio Kaizu 157 1-2, du Japon, en 12 rounds.

MOTS CROISES

PROBLEME No 3

HORIZONTAL

1—Règne d'un sultan — Jus concentré dans les sucreries.
2—Punir avec rigueur — Fatalité.
3—Pelage — Trois fois — Condiment.
4—Préfixe — Verse, revers — Et le reste.
5—Pronom personnel — Attendre.
6—Ote la vie — Pronom personnel — Avertissement mêlé de reproches, donné par un supérieur.
7—Règle double — Jeu de cartes — Action de rire.
8—Large cuvette de métal — Adj. possessif — Situé.
9—Oiseau grimpeur — Article — Symbole chimique.
10—Déesse grecque de la Vengeance — Changement dans le plumage — Civière.
11—Reprendre, ôter — Prénom masculin.
13—Interjection — Semblable — Forme italienne de Cos.
15—Ordre prescrit des cérémonies religieuses — Letire grecque — Echassier.
14—Ancien droit de pâture après la récolte — Grand emportement de colère.
15—Enseignement, règle de conduite (Fg) — Violent, très fort (Fg).

VERTICAL

1—Etoffe de laine légère.
2—Parcourue des yeux — Vague, indécis.
3—Sujet à tomber — Monnaie des Grecs.
4—Division du compas — Tromper — Faux, imitation.
5—Premier en son genre — Pigeon sauvage d'un gris ardoisé — Lac d'Afrique.
6—Propre — Interjection — Invoquer comme preuve.
7—Répugnance extrême, dégoût — Argile jaune.
8—Lieu où l'on s'exerce à tirer — Cou — Possédas.
9—Art. contracté — Espace de six mois.
10—Percer — Indubitable — Suite de notes composant un chant.
11—Arbre toujours vert — Terrain ensemencé — Conjugaison.
12—Coupé jusqu'à la peau — Prendre une teinte rose — Pronom personnel.
13—Enlevée — Arbre des régions tropicales.
14—Qui a la consistance d'une bouillie — Conjonction.
15—Charpente osseuse d'un animal.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION le Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix: $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 3

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	R	E	G	N	E	R	I	G	E	R	A	N	T	D	S
2	P	A	E	T	O	L	E	■	A	U	D	E	■	■	■
3	S	E	R	P	E	■	C	O	L	■	G	■	C	O	M
4	A	L	I	E	N	E	■	N	S	E	S	■	N	I	■
5	L	E	S	■	O	P	S	■	V	E	N	I	R	■	S
6	I	R	■	I	C	I	■	A	■	N	A	V	E	T	■
7	N	■	S	H	E	R	S	E	■	L	A	P	E	R	■
8	■	C	A	R	■	U	P	■	S	■	S	I	S	■	■
9	H	E	R	O	N	■	G	E	T	E	S	■	T	■	L
10	■	P	A	L	I	S	■	T	■	C	■	T	E	■	■
11	H	■	H	E	M	U	S	■	P	I	N	■	V	O	S
12	A	S	■	T	E	R	■	A	■	F	A	C	I	L	E
13	L	O	S	■	S	■	V	I	S	■	S	A	L	I	R
14	E	N	O	S	■	S	E	R	U	M	■	N	E	■	■
15	R	■	C	■	H	E	R	E	D	I	T	A	I	R	E

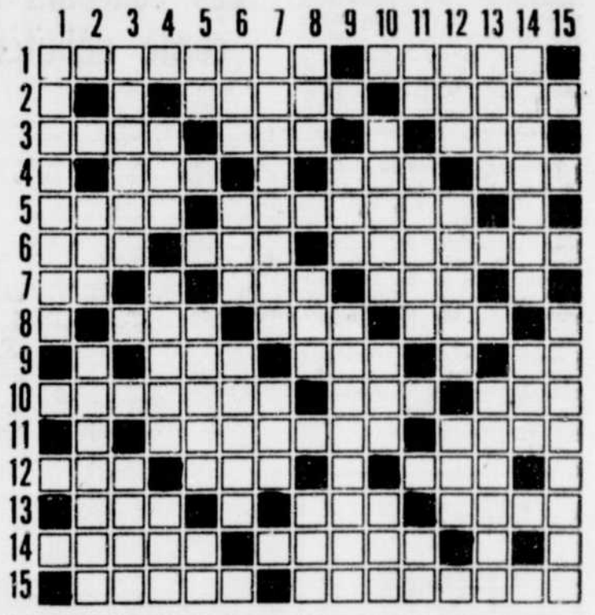

LES ECHECS

Un jeune amateur nous envoie sa partie pour la faire analyser et commenter. La voici:

1 d4, d5, 2 Ff4, Cf6; 3 é3, Ff5; 4 Fd3... Jusqu'ici, il il n'y a rien à redire. Si les noirs échangent le Fou à d3, les blancs auront un Pion en plus vers le centre et la colonne ç deviendra disponible pour une Tour. L'échange ne ferait donc que favoriser les blancs. Seulement, les noirs ont répondu 4. .., é6, ce qui aurait permis aux blancs d'échanger le Fou à f5 et de faire doubler des Pions sur l'aile, loin du centre. Il fallait: Fg6. Mais les blancs ont préféré développer: 5 Cf3, Fd6; Cç3... Ici, il fallait Fg5, ou Fg3, pour la même raison que tout à l'heure. Revenons un peu en arrière. 5..., Fd6 est très bon. Mais pourquoi les noirs ne profitent-ils pas de l'occasion pour jouer un Cambit Dame avec les couleurs renversées, par 5..., ç5? Le Gambit Dame est l'ouverture la plus solide pour les blancs; il en est de même si les noirs jouent cette ouverture. 6..., Cé4; 7 a3, Dd7; 8 Cé5, Dd7; 9 Df3... Perd un Pion par Cxç3, bxç3 et Fxa3; il fallait 9 Cxé4, 9..., Cxç3; 10 Fxf5.. Perd deux Pions par 10... Ca4; Fd3; 11 Cxb2, suivi de Fxa3.

Nous devons terminer ici l'étude de cette partie à cause d'erreurs de notation.

N.210164 — P.H. Nadeau

Le Basketball A LA LOUPE

(Par Jean-Marc Paradis)

Quand l'expérience s'y met

L'équipe du "Y" a remporté sa première victoire de la saison dans la ligue de la Cité samedi soir dernier en l'important 87-78 contre les Jésuites. Malgré une défaite de 123-66 subie précédemment contre la même équipe, les joueurs d'Albert Hart ne se sont pas laissé impressionner, ni par ce haut pointage, ni par la vitesse de leurs adversaires plus jeunes qu'eux.

L'expérience de Ted Gunn, de Hart, le retour de Brian Arthur, jadis le meilleur joueur de défense du QHS durant les années 55-56, alliés à la vitesse de Roland Jarjour et la précision de Ray Prudhommeaux ont donné ce premier gain aux joueurs du boulevard St-Cyrille. Dès que Arthur aura repris sa bonne condition physique, il aidera considérablement l'équipe:: dès samedi dernier, il a démontré son savoir-faire en complétant d'excellents jeux amorcés par Scott Smith et Prudhommeaux.

Les autres équipes de la ligue de la Cité n'ont qu'à bien se tenir: quand l'expérience s'y met, il n'y a pas grand chose qui puisse la vaincre. L'équipe du "Y" représente l'expérience et les autres équipes pourraient éprouver des surprises désagréables d'ici la fin.

Le Tournoi de la Vallée du St-Maurice

Organisé par la ligue de basketball de Trois-Rivières depuis 1959, le Tournoi de la Vallée du St-Maurice est ouvert à toutes les équipes seniors "B" de la province et sert de préparation immédiate au grand tournoi provincial senior "B" organisé par la PQABA.

Harry Ashworth, le président du circuit trifluvien, nous a fait parvenir hier le premier communiqué concernant le tournoi 1964. Il aura lieu durant la fin de semaine du 15 et 16 février et tous les matchs seront disputés au gymnase du Pavillon Mgr. St-Arnaud.

Notre ligue senior "B" locale, la ligue de la Cité, déléguera une équipe à ce tournoi. Les dirigeants des équipes intéressées sont priés de communiquer avec le plus rapidement possible. Nous vous donnerons plus tard l'horaire complet de ce tournoi.

Les changements de dernière minute

Malgré les efforts faits pour prévoir les dates où il est impossible de présenter des joutes, il se présente encore trop de cas où les joutes doivent être remises. Trop souvent, les dirigeants des équipes pensent à la dernière minute qu'ils sont dans l'impossibilité, pour une raison ou pour une autre, de jouer un match. Et c'est alors la course contre l'horloge... On doit avertir tout le monde: officiers de la ligue, arbitres, équipes adverse. Tous sont déçus, quelque-uns comme votre serviteur font des colères, et on doit reprendre cette partie.

Quand donc pourra-t-on faire un calendrier et espérer que 90% des parties fixées pourront être présentées aux dates prévues? Nous ne croyons pas que ce soit une chose impossible à condition que tous nous apportent leur collaboration.

L'anecdote de la semaine

A la reprise des activités de la section juvénile de l'Interscolaire il y a quelques jours, l'arbitre Jean-Pierre Picard eut quelques difficultés avec deux joueurs de l'Académie qu'il dut expulser de la partie. L'atmosphère était tendue et on sentait que le moindre frottement ferait éclater une tempête. La joute terminée, l'officiel se dirigeait vers le vestiaire lorsque l'instructeur de l'Académie l'interpella. On s'attendait au pire... M. Hiquette venait simplement offrir d'aller reconduire l'arbitre chez lui.

Quelques nouvelles....

La ligue de basketball féminine groupe trois équipes: St-Fidèle, St-Francois d'Assise et Giffard. Les joutes sont intéressantes d'après l'abbé Jean-Roch Lachance et nous nous proposons d'y assister bientôt.....

La ligue Interscolaire organisée par les Commissions Scolaires poursuit ses séries éliminatoires présentement. Charlesbourg a éliminé Bréboeuf dans la semi-finale senior. Sur papier, Bréboeuf semble plus fort, mais le jeu d'équipe de Charlesbourg l'emporte. Les vainqueurs rencontreront maintenant Giffard ou St-Patrick ou Perrault.....

Les blessures ont décimé l'équipe senior du Collège des Jésuites. Après le grand Guy Laberge, c'est au tour de Pierre Ouellet d'être victime d'un accident. On espère que les blessés se rétabliront bientôt.....

A la prochaine

Victoire sans panache de l'équipe du Canada

PRAGUE (Reuter) — Vainqueurs de l'équipe "B" de Tchécoslovaquie par 3 à 2, les Canadiens ont marqué leurs buts, hier soir, à Ostrava, par l'entremise de Swarbrick, Forhan et Clancy. Les buts tchécoslovaques ont été réussis par Sindelar et Zabesicky.

Les Canadiens ont joué plus rapidement que leurs adversaires, mais, en tant qu'équipe olympique, ils ont produit un jeu plutôt faible, dans leurs tirs notamment.

Les meilleurs Canadiens ont été, après les gardiens Martin et Broderick, MacKenzie, Bourbonnais et Swarbrick.

Programmes des Olympiades du 10e carnaval

OLYMPIADES D'HIVER
Samedi le 25 janvier à 1.30 hre p.m.

ENDROIT — Patinoire de l'Esplanade de Québec. (Dimensions de la patinoire, 180 pieds par 90 pieds).

EPREUVES :
110 verges (1 tour de la patinoire)
220 verges (2 tours de la patinoire)
440 verges (4 tours de la patinoire)

Course en patins pour garçons seulement :

EPREUVES :
110 verges
220 verges

Course en patins

CATEGORIES :
110 vg. Garc. 2 ans au 1er janv. 1964
220 vg. Garc. 14 ans au 1er janv. 1964
440 vg. Garc. 16 ans au 1er janv. 1964
110 vg. Filles 14 ans au 1er janv. 1964
220 vg. Filles 16 ans au 1er janv. 1964

Courses en patins à roulettes sur glace

EPREUVES :
110 vg. Filles seulement, âge 14 ans.
220 vgs. Garç. seulement, âge 26 ans.

CONCOURS No 2
COURSE EN POULE

DATE — Samedi 1er février 1964 à 1.30 hre p.m.

ENDROIT — Plaines d'Abraham dans le prolongement de l'avenue Taché en direction sud-est à quelques centaines de pieds de la Tour Martello.

EPREUVE — Courses descentes sur une distance de 600 pieds. Pente environ 25 à 30 degrés.

CATEGORIES — Pour garçons seulement, 10 ans — 12 ans — 14 ans et 16 ans.

Pour filles seulement 12 et 14 ans.

PRIX — 5 prix par courses de deux descentes.

REGLEMENTS — Les gagnants seront ceux qui auront fait le moins de chutes.

5 points sont enlevés pour chaque chute.

Si le concurrent fait plus de 5 chutes dans la première descente, il est disqualifié.

LA POULE — La poule est fournie par le Carnaval de Québec mais, si toutefois des participants en avaient du même format ils peuvent les emporter sur la piste de descente.

Le 25 janvier est la date-limite d'inscription aux tournois (COP)

Toutes les organisations de hockey mineur, des catégories termite à juvénile, qui sont affiliées au Service Hockey de la Fédération des Oeuvres de Loisirs du Diocèse de Québec devront prendre avis que la date limite des inscriptions des équipes, en vue du grand tournoi diocésain de fin de saison, a été fixée encore cette année, au 25 janvier prochain.

Toutes les organisations intéressées à ce que leurs champions des différentes catégories soient reconnus éligibles à participer au tournoi diocésain, devront se soumettre aux exigences des règlements qui exigent que toutes les cartes des joueurs soient envoyées à M. Jean-Marc Paradis, régistraire de la Confédération des Oeuvres de Loisirs de la Province de Québec, Parc Victoria, Québec, pour le vingt-cinq janvier 1964.

Les séries éliminatoires chez les termites, mosquitos et pee wee se limiteront au championnat du diocèse de Québec comme par les années passées. En ce qui concerne les catégories bantam, midget et juvénile, les champions des autres diocèses de la Province devront rencontrer les champions du diocèse de Québec pour les titres provinciaux des catégories concernées.

Dans les premiers jours de février, une importante réunion de toutes les organisations intéressées sera tenue et à cette occasion on déterminera, par un tirage au sort, les équipes qui devront se rencontrer dans les premières séries éliminatoires d'une seule joute à finir, lesquelles séries débuteront vers le 20 février et peut-être plus tôt, dû aux nombreuses ligues de hockey mineur qui ont signifié leur intention de s'inscrire à ces tournois pour la couronne provinciale.

Pour tout renseignement supplémentaire en marge de ce tournoi diocésain, on devra communiquer avec le Service Hockey de la Fédération de Québec, 295 rue St-Jean à Québec, tél.: 529-0624.

Inscriptions au concours féminin interscolaire reçues jusqu'au 23

Dimanche le 26 janvier prochain, le Club-Ecole de ski St-Castin organise le septième concours interscolaire féminin. Seront admises toutes les étudiantes de 12 à 20 ans, fréquentant régulièrement les collèges, couvents, écoles ou institutions.

Les jeunes filles qui désirent prendre part à ce concours sont priées de communiquer, avant 6 h. p.m., jeudi le 23 janvier, avec Mme Gaby Pleau-Fortin à 527-4472 ou avec la présidente, Mlle Thérèse Sirois à 527-7722. Le tirage se fera jeudi à 8 h. p.m. et les rangs de départ seront publiés dans les journaux de samedi le 25 janvier. Cette compétition se déroulera sur les côtes du Manoir St-Castin à 11 h. précises. Les concurrentes devront se procurer leur dossard au local du Club, au Chalet du Skieur, avant 10.30 h. a.m., dimanche le 26 janvier. Les pistes seront tracées par Mme Gaby Pleau-Fortin, présidente du comité technique et M. Russell Légaré, directeur de l'Ecole de ski du Manoir. Cet important championnat, sanctionné par la Zone de Ski de la V.S.L., sera placé sous le patronage de Mme Gaby Pleau-Fortin et M. Michel Dehouck. Les règlements de la F.I.S. (Fédération internationale du Ski) seront en vigueur.

La proclamation des résultats, la remise des trophées et des prix aura lieu à la fin de l'après-midi, à la nouvelle salle du Chalet du Skieur. Le trophée "Les Huiles Marquette" sera remis à l'équipe de trois skieuses d'une même institution, qui se classera première avec le minimum de temps.

La direction du Club-Ecole de ski St-Castin ainsi que tous les organisateurs espèrent que ce concours interscolaire féminin sera un autre grand succès.

Statistiques L.D.M.

COMPTEURS

	E	A	Pts
1—F. Guérard, Bisson	21	16	37
2—R. Dubois, Guy	17	18	35
3—J. Gravel, Guy	6	23	29
4—A. Bilodeau, Guy	12	13	25
5—C. Courteau, Guy	14	9	23
6—L. Guérard, Bisson	8	15	23

Gardiens de buts :

	PJ	PC	Bl	Moy
1—Y. Paquet, Guy	15	41	3	2.72
2—P. Dorion, Maloun	15	41	0	2.72
3—Y. Lachance, Bell	15	43	0	2.86
4—R. Lacroix, Blais	15	52	1	3.45
5—F. Donavan, Bison	15	50	0	3.33
6—G. Boisvert Pellet.	15	50	0	3.60

Programme du Club de lancer et de tir de Québec

Le Club de lancer et de tir de Québec nous a fait parvenir son programme pour les quatre premiers mois de l'année.

Dans le lancer à la mouche, tout d'abord, une invitation toute spéciale est lancée à tous ceux qui veulent obtenir du succès dans leur pêche. Grâce aux experts du club, en matière du lancer à la mouche, plusieurs des membres du club ont jusqu'ici gagné de magnifiques trophées.

Toujours dans le lancer à la mouche, les dates suivantes ont été fournies: les 23 et 30 janvier; 6, 13, 20 et 27 février ainsi que les 5, 12, 19 et 26 mars, l'entrainement se tenant de 8 h. à 10 h. 30, à chacune de ces dates; cet entrainement étant clôturé par deux concours cédulés pour les 9 et 16 avril.

Pour ce qui est du tir à l'arc, également de 8 h. à 10 h. 30, l'entrainement se fera aux dates suivantes: les 29 janvier; 5, 12, 19 et 26 février; 4, 11, 18 et 25 mars ainsi que les 1er, 8, 15 et 22 avril.

Le traditionnel diner de camp aura lieu le 23 avril prochain.

S'il se trouve à Québec plusieurs clubs qui opèrent le tir à l'arc, c'est au club de lancer et de tir de Québec que la plupart des membres ont été initiés et ont appris les principes de base.

L'entrainement du tir à la carabine se fait les mardis de 8 h. à 10 h.; et les samedis, de 1 h. 30 à 4 h., aux dates suivantes: les 25 et 28 janvier; les 1er, 4, 8, 11, 15, 18, 22, 25 et 29 février; les 3, 7, 10, 14, 17, 21, 24, 28 et 31 mars ainsi que les 4, 7, 11, 14 et 18 avril.

La chasse à l'orignal étant permise depuis deux ans dans le beau Parc des Laurentides, les francs tireurs du club de Tir de Québec sont à la disposition de tous pour enseigner les bonnes manières du tir.

Des soirées éducatives avec conférence, film et forum auront lieu durant les mois de janvier, février et mars.

Réouverture de la piscine du collège Saint-Jean-Eudes

La direction du Collège Saint-Jean-Eudes annonce la réouverture de sa piscine.

L'horaire est le suivant :

— Hommes et étudiants: du lundi au vendredi inclusivement, de 5 à 7;

— Femmes et étudiantes : du lundi au vendredi inclusivement, de 7 à 9;

— Ecoliers : le samedi, de 3 à 4;

— Ecolières : le samedi, de 4 à 5.

Il reste également quelques heures disponibles pour les bains privés. Prière de communiquer avec le numéro 529-8927.

Invitation particulière aux résidants du quartier Limoilou.

LA FAMILLE TÊTEBECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Alminex	20,0	285	280	285
Am Leduc	25000	6½	6	6½
Ang U Dev	2500	25	24½	24½
Asamera	5000	83	82	82
Bailey S pr	95	33¼	22½	23
Banff	4140	240	231	231
Bata	3000	5	4½	4½
Camerina	900	233	230	233
C Oil Lds	200	165	165	165
C S Pete	2885	455	445	450
C Delhi	19427	595	560	595
C Delhi w	800	169	151	169
C Ex Gas	15625	125	120	124
C High Cr	500	18	18	18
C Homestd	650	88	88	88
Cent Del	1365	720	710	710
Charter Oil	360	150	150	150
C Dragon	18000	37	34	35
C East Cr	1666	101	100	101
C West P	600	180	180	180
Dev Pal	3900	126	126	126
Dome Pete	850	15⅞	15⅝	15⅝
Dynamic	1000	18	18	18
Fr Pete pr	500	350	330	330
Glacier	3700	11	11	11
Gridoil	4027	37	36	37
H B Oil G	1531	15¾	15⅝	15⅝
Landa	100	400	400	400
Long Point	2000	13	13	13
Medal	4389	480	450	450
Midcon	1700	29	29	29
N C Oils	1260	215	214	215
N C O pr	50	44¼	44	44¼
Numac	4900	169	167	168
Numac wts	1000	76	76	76
Okalta	500	8⅛	8½	8½
Pamoil	600	50	50	50
Permo	500	32	32	32
Place	1000	44	44	44
Provo Gas	6425	180	176	179
Quonto	14650	140	138	140
Sarcee	3000	129	126	126
South U	2000	10	10	10
Spooner	500	10½	10½	10½
Stanwell	1033	75	74	75
Teck Corp	1207	475	470	470
Triad Oil	9550	198	191	196
Union Oil	1300	12½	12¼	12¼
Unisphere	2000	32	32	32
U Canso vt	537	144	135	144
Un Oils	72415	180	173	180
Wesburne	609	87	87	87
W Decalta	10500	137	130	134
Yan Can	1000	4	4	4

Total des ventes: 3,802,000.

MINES				
Advocate	730	680	665	665
Agnico	2300	56	55	56
Akaitcho	500	51	51	51
Ali Pitch	1600	21½	21	21
Am Larder	1000	16	16	16
Anacon	3610	28	27	27
Ansil	5500	8	8	8
Area	825	120	116	116
A Arcadia	4000	33	33	33
Atl C Cop	46120	140	130	140
Atlas Y K	1000	6½	6½	6½
Atlin Ruf	54500	9	8½	9
Aumaq	500	5½	5½	5½
Aunor	200	360	360	360
Bankeno	1500	19½	19	19
Bankfield	6500	13	12½	12½
Barnat	1000	69	68	69
Bary Expl	1500	16	16	16
Baska	8800	12	11½	12
Belleterre	4000	37½	37	37½
Bethim	7390	730	705	715
Bibis	31000	28	22½	28
Bidcop	13000	9¼	8	8
Black Bay	2000	11¾	11½	11½
Bralorne	724	405	400	400
Broul Reef	11000	28	27	27
Brunswick	11785	710	675	710
Buff Ank	2600	220	218	220
Cable	5883	9¼	9	9
Camflo	5833	95	92	92
Camp Chib	6150	405	395	595
Camp R L	100	14½	14½	14½
C Tung	2200	90	89	90
C Astoria	64733	7	6½	6½
C Austral	8000	10	9½	10
C Dyno	1000	104	103	104
C Malart	3416	53	52	52
C N Inca	1000	6½	6½	6½
Cdn N W	1000	4½	4½	4½
Candore	70766	38½	36	37
Can Erin	27500	11	10	10
Captain	17000	8	7	7½
Cariboo	5550	71	70	70
Cassiar	1058	11¾	11	11
Cent Pat	700	107	105	106
Cent Pore	500	6½	6½	6½
Cheskirk	5000	6	6	6
Chester	500	14½	14½	14½
Chib Kay	3160	11	10½	11
Chib M	1200	35	35	35
Chimo	65500	138	127	137
Coch Will	400	390	390	390
Coin Lake	2000	23½	23½	23½
Comb Met	43333	27	24	27
Contagas	2100	52	52	52
Con Key	4000	10½	10½	10½
Con Shaw	5500	25	24	24
C Callinan	1100	6½	6½	6½
Con C Cad	15580	9	8½	9
C Discov	3450	103	101	103
C G Arrow	1000	27½	27½	27½
C Hall	7800	19	19	19
C Marcus	1600	138	135	135
C Mogul	22865	495	485	490
C Morrison	500	59	59	59
C Mosher	700	155	153	153
Con Negus	2917	12	11½	11½
Con Nichol	92033	11	9½	10½
C Northld	3500	22½	22	22½
C Rambler	91400	241	222	238
C Red Pop	6500	16½	16	16
C Regcourt	12020	11	11	11
C Sanorm	124000	14	13	14
Conwest	765	420	405	415
Cop Corp	1200	18	18	18
Cop Man	1000	9	9	9
Coulée	3600	29	27	29
Cowich	4300	69	68	68
Craigmnt	590	17⅝	17½	17½
Crestaur	7500	12	10	12
Crolnor	64000	42	40	41
Crowpat	2000	8	7½	7½
Cusco	17000	13	12½	12½
Daering	1000	12½	12½	12½
D'Aragon	7500	16½	16½	16½
De Cour	900	8	8	8
Deer Horn	14800	57	54	54
D'Eldona	1500	8½	8	8½
Delhi Pac	2000	21	21	21
Denison	1932	11	10½	10½
Dicknsn	600	555	550	550
Dome	110	28½	28¾	28¾
Donalda	3500	8	8	8
Duraine	1500	21	21	21
E Amphi	500	7	7	7
East Mal	105	1995	195	195
East Sull	2850	280	270	275
El Sol	3500	6	5½	5½
F West T	2550	13	13	13
Fatima	2000	11	11	11
Francoeur	2500	12	12	12
Geco Mines	470	33¾	33½	33½
Giant Y K	432	11	10¾	11
Glen Uran	12300	4½	4	4
Goldray	1000	25	25	25
Grandroy	2500	14	14	14
Granduc	1100	420	420	420
Gulch	1000	6	6	6
Gulf Lead	4000	11	10	10½
Gunnar	3810	785	775	775
Hard Rock	1220	12	12	12
Har Mi n	9000	11½	11	11½
Hasaga	1500	13	13	13
Hastings	3760	125	118	120
Headway	3000	19	18	18
Heath	1200	6	5½	6
High Bell	200	320	320	320
Hollinger	2925	30	30	30
Hud Bay	750	60¼	59½	60
Hu Pam	2000	10	10	10
Hydra Ex	10015	33½	32	32
Int Heluim	7360	193	190	193
Irish Cop	3200	36	36	36
Iso	19500	305	294	305
j Waite	1000	13½	13½	13½
jacobus	11000	20	18	18½
jollet	6000	24	23	24
jelex	55600	25	23	23
joutel	223369	178	140	155
Jowsey	1366	28	28	28
Keeley F	15200	20	18½	19
Kerr Add	14853	720	700	705
Kirk Mln	2145	20½	17	20½
Kirk Town	11000	21½	21	21
Kopan	53075	17½	16½	17
Lab Min	1354	28¼	28	28
L Dufault	37425	865	810	845
Lakehead	1700	21	21	21
Lake Ling	1000	7¼	7⅛	7½
L Osu	14000	11	11	11
L Shore	1100	175	175	175
Langis	40000	33	30	32
Latin Am	2500	21	21	21
Leitch	4100	222	212	216
Lencourt	26000	10½	10	10
L L Lac	2450	150	150	150
Lorado	84918	224	218	223
Louviet	500	10½	10½	10½
Lyndhst	8779	9	8⅝	9
Macassa	17770	265	264	265
Mac Leod	500	75	75	75
Madsen	1400	225	220	225
Magnet	5000	4½	4½	4½
Maneast U	3060	5	4⅝	5
Man Bar	1060	16	16	16
Maralgo	14000	10	9⅛	9⅛
Marboy	3000	14	13⅛	14
Marchant	4000	90	90	90
Marcon	51700	19½	17⅛	18
Martime	25100	60	58	59
Martin	38800	73	71	73
Mattagmi	3160	12¼	11⅜	11⅜
Mc Intyre	690	57⅛	57	57¼
Mc Ken	1550	28	27½	28
Mc Mar	7170	7	7⅛	8
Mc Wat	2000	21½	21	21
Mentor	1000	21	21	21
Merrill	7800	77	75	76
Meta Uran	3200	10	10	10
Midrim	1000	24	24	24
Moneta	2100	84	83	84
Mt Wright	6000	46	44	44
Multi M	47500	34	31	33
Murray M	26400	120	118	118
Nama Cr	13500	14½	14	14½
Nat Expl	10100	6½	6	6½
Nealon	8500	11⅛	11	1
New Alger	5500	7	5½	7
New Ath	1150	29½	29½	29½
New Cal	800	26	26	26
New Conex	800	395	370	390
N Conex wts	660	88	87	87
N Goldvue	5500	7	7	7
New Hosco	32750	206	196	202
N Kelore	13200	12½	10½	12½
Newlund	11800	22½	21	22
N Mylama	3000	11	11	11
Newnor	13100	22	20	22
New Rouyn	500	11	11	11
N Senator	8500	19	19	19
Nickel Ms	8318	21	20½	21
Nick Rim	1700	22	22	22
Nisto	53500	21	19	20
Nor Acme	1000	12½	12½	12½
Norbeau	1000	46	46	46
Norgold	24000	10½	9⅛	10
Norlex	3000	16½	16½	16½
Normetal	850	320	315	320
Norpax	3000	10	9½	9½
N Goldstrm	1500	59	59	59
N Goldert	3333	19½	18	19½
N Rank	2050	29	29	29
Northeal	23750	54	51	53
North Can	650	181	175	180
Northgate	10176	425	410	410
Obaska	7000	4½	4½	4½
O'Brien	9000	65	64	65
O'Leary	3500	15	14	15
Opemiska	3070	840	830	840
Orchan	5775	420	405	420
Ormsby	5510	47½	46	47
Osisko	1500	39	39	39
Pamour	100	110	110	110
Paramaq	11500	13	12½	13
Patino	2931	725	720	720
Pax Int	3775	18	18	18
Pce Expl	1000	10	10	10
Peel Elder	250	11½	11¼	11½
Peerless	7500	15	14½	14½
Perron	1000	11½	11½	11½
Pick Crow	2239	50	49	49
Placer	350	29¾	29	29½
Preston	250	805	800	800
Purdex	11500	10	10	10
Que Ascot	2000	8½	8½	8½
Que Chib	1600	18	17½	17½
Que Lith	345	199	195	195
Q Mattgmi	4000	15½	15	15
Quemont	525	11¾	11	11
Radiore	6400	55	53	55
Raglan	8000	54	53	53
Rayrock	1125	85	85	85
Realm	7000	8½	8	8
Reeves	100	200	200	200
Rexspar	900	15	15	15
Rio Algom	5861	13⅛	12⅞	12⅞
Rix Athb	7000	24½	23½	23½
Rockwin	2750	30	30	30
Ryanor	8600	13	12½	13
Salem	12360	48	46	47½
San Ant	1120	22	21	21
Sand Riv	10500	6	5½	5½
Satellite	3500	13	12	12½
Sherritt	3500	13	12	12½
Sherritt	1763	300	297	299
Silvmaq	19000	11	10½	11
Sil Miller	5706	20	19½	20
Sil Stand	1500	26	26	26
Siscoe	500	166	165	166
Starratt	7500	6	6	6
Steeloy	16000	16	15½	16
Steep R	6516	470	465	465
Sturgeon	2000	20½	20	20
Sud Cont	4000	8	8	8
Sullivan	1150	179	168	179
Sunburst	1300	11	11	11
Temag	1000	81	80	80
Territory	4000	15	14	15
Thom L	2600	54	53	53
Tombill	8050	108	102	105
Torbrit	12300	60	58	60
Tormont	8142	19½	19	19
Trans Res	2500	11½	11⅛	11½
Tribag	2600	140	138	138
Trin Chib	750	12½	12½	12½
Tundra	2407	85	85	85
U Mining	2000	20	20	20
U Asbestos	500	225	225	225
Un Buffad	28000	71	68	70
Un Keno	1106	500	500	500
Un Macfle	6700	28	27	28
U Mindam	500	15	15	15
Un Fort	1500	11	11	11
Upp Can	900	139	139	139
vauze	20460	82	72	80
violam	8700	293	286	292
Wasamac	5233	117	114	114
Werner	4000	7	7	7
West Mines	6975	505	485	500
Willroy	3600	160	155	160
Wiltsey	60300	18	16	16
Winch	23100	13	12½	12½
Windfall	12700	54	51	51
Yale Lead	8500	12½	12	12
Yellorex	1500	6½	5	5
Yk Bear	4000	112	110	110
Yukeno	4000	4	4	4
zenmac	74700	35	33	33½
zulapa	15000	24½	24	24

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Inv Syn A	75	53⅝	53⅝	53⅝
Moore	300	52⅜	52	52⅜
Bralorne	400	410	410	410
Craigmnt	100	17½	17½	17½
C Delhi wts	100	160	160	160
C Discov	400	105	105	105
Deer Horn	2000	61	57	57
Denison	210	11¾	11	11¾
Dickensn	200	575	565	565
Lorado	34100	240	219	240
Macassa	400	271	271	271
Madsen	400	235	235	235
Martin	1000	75	74	74
Northeal	1000	51	51	51
Opemiska	200	845	845	845
Provo	500	195	195	195
Sherritt	500	305	305	305
Silvmaq	500	12	12	12
Siscoe	400	175	170	175
Union Oil	200	192	192	192
Upo Can	100	135	135	135
violam	200	295	295	295
Un Keno	100	515	515	515
Yk Bear	100	115	115	115

TITRES LES PLUS ACTIFS
de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Mass F 11005	17⅝	17½	17⅝		
Alumini 10675	31	30¼	30⅜	—	⅛
C Husk 9505	6⅝	6¼	6⅜	+	⅛
Dm Tar 9135	17¼	17	17	—	⅛
Guar Tr 8905	65½	64½	65¼	+	¼
PETROLES					
Unit O 72419	180	173	178	—	3
A Lede 25000	6½	6	6½		
Cdn Del 19427	590	560	590		+30
C E Gs 15625	125	120	124		+ 4
Quonto 14150	18	17	18		
MINES					
Bibis 312500	28	22½	28		+ 4½
joutel 233369	178	140	155		+12
C Sanr 124000	14	13	14		+ 1
C Nich 92033	11½	9½	10½		+ ½
C Ram 91400	241	222	238		+ 8

New-York

(Par la Presse Associée)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	800	64½	64¼	64¼
Address	3700	57½	56⅝	57⅛
Allegany	3200	11⅜	11⅛	11⅜
Allis Ch	4000	16⅝	16¼	16⅜
Amerada	5000	71¾	71⅛	71⅝
Am Can	6800	43⅝	43¼	43¼
Am Cyan	5200	61¼	60⅝	61⅛
Am Mot	33900	17⅜	16⅞	17⅜
Am Smelt	2300	90½	89¼	89¾
Am Std	3900	18¼	18	18
Am Sugar	1600	24½	24	24
Am Tel	56300	146⅝	144⅝	146⅛
Am Tob	31300	26⅞	26⅜	26⅞
Amsted	1400	42⅜	42	42⅜
Anenda	18400	47⅜	46¾	47¼
Armco Stl	3300	69⅜	68⅝	69⅛
Armstg Ck	1807	114¼	113½	114¼
Babcock	300	53	53	53
Beth Steel	24100	34	33¾	34
Boeing	9000	37⅝	36⅞	37
Borden	3000	67½	66½	67½
Borg War	2600	45½	45⅛	45¼
Bos Edison	2200	41½	41⅛	41½
Brunswk	13200	10⅞	10⅝	10⅝
Bucy Erie	10800	23⅜	23⅛	23⅜
Budd Co	2700	15	14⅞	14⅞
Burl Ind	7300	43⅞	43⅝	43⅝
Burrghs	6300	24¼	24	24⅛
Calumet	300	14	13⅞	14
Camp Soup	2200	113	110¼	113
Can Dry	1100	28¼	28⅛	28⅛
Cdn Brew	100	9¼	9¼	9¼
CPR	1600	34⅞	34¾	34¾
Case jl	3600	10½	10¼	10⅜
Cater Tr	9300	51	50¼	51
Celanese	11600	59¼	58⅜	58⅝
Ches Ohio	3000	71⅜	71⅛	71⅜
Chrysler	172700	41	38¼	39¼
Cities Sv	5700	64	63⅜	64
Clevite	2600	39⅛	39¼	39¼
Coca Cola	1200	112¼	111¾	112¼
CBS	8500	78	76⅞	77¾
Coml Solv	4900	29¾	29	29
Con Edis	7700	85½	83⅜	85¼
Container	6400	32¼	31⅜	32¼
Con Can	2700	43⅜	43¼	43⅜
Cont Oil	4000	61¾	61	61⅜
Copw Stl	3900	43½	42⅜	43½
Corn Prod	8700	64⅜	63⅜	63⅞
Crane Co	200	55½	55½	55½
Cr zell	9500	53¾	53	53¾
Curtiss Wr	2300	17⅞	27⅜	17¾
Deere	5600	35½	35½	35½
Dist Seag	1000	49⅞	49½	49½
Dome M	700	27	26⅝	26⅝
Douglas	3300	21⅛	21⅜	21½
Dow Chem	4900	70¼	69¾	70
Du Pont	3900	251⅞	246	251⅜
East Kod	7200	115¾	114⅜	115¼
Eaton Mfg	11000	41⅜	41⅛	41⅜
El Stor Bat	200	39¾	39⅝	39⅝
El Paso	8900	20⅛	19⅞	20
Firestn	10300	38¼	37⅞	38¼
Ford	44000	51¾	50⅝	51¾
Frueh Tra	7900	28½	28	28¼
Gen Dyn	9700	24¼	23¾	23¾
Gen Elec	8100	85½	84½	85⅛
Gen Fds	8200	68⅜	67⅝	68⅜
Gen Mills	5200	39	38⅜	38⅜
GMC	34700	77⅞	77¼	77⅝
Gen Tire	11500	22⅝	22	22¼
Ga Pac Cp	2100	54⅜	54⅛	54⅜
Glidden	2000	45¼	44⅞	45
Goodrich	3300	54¼	53	54
Goodyear	12900	41¾	40⅝	40⅝
Grand Un	4700	18⅜	18	18
Gt A P	9600	37⅞	37⅛	37⅞
Gt Nor Ry	3200	57½	56½	57
Gulf Oil	13500	49¾	49⅛	49⅝
Homstk	1500	44⅞	43½	44⅜
Hud B M	100	57	57	57
Interlake	900	25½	25⅜	25⅜
Int Bus	29000	557	542	542
Int Harv	3500	60	59¼	60⅛
Int Nick	9500	71⅜	70½	71⅜
Int Pap	20500	33½	32¾	33
Int Tel	9600	56⅜	54⅜	56¼
johns M	2900	52	51	52
Kellogg	6100	41⅞	40¾	41⅞
Kennecot	6700	79¼	78	79
Korvette	5300	33⅞	32½	33⅝
Kresge	6300	30	29⅝	30
Kroehler	100	17⅜	17⅜	17⅜
Lib McN L	3400	15½	15	15½
Litton Ind	23800	70¾	69½	70¼
Lock Aire	9000	34½	33¾	33⅝
Loew's	4500	18⅛	17¾	18⅛
Mad S Gar	1400	13¾	13⅝	13⅝
Marath Oil	3500	57⅜	56¾	57
Marsh Fld	3000	37⅞	37½	37½
Martin	9200	18⅝	18⅜	18⅜
McKee	1100	17¾	17	17¼
Merck	2800	114½	113¾	114
Mols Hor	8100	139¾	137½	139¼
Minn MM	9200	67	66¾	67
Mtgm Ont	700	22½	22	22½
Mohasco	4900	11½	11¼	11⅜
Monsant	16600	63¾	63½	63½
Mont Ward	9700	35	34⅝	34¾
Nat Aviat	1400	25⅝	25¼	25⅜
Nat Cash	4300	76	75½	76
Nat Dist	6400	25¼	24¾	25
Nat Gyps	2100	47½	47¼	47½
NY Cent	14900	28⅜	28	28½
Nor Pac	1100	49¼	48½	49
Outb Mar	38300	16⅞	16⅝	16⅞
Parke Da	29300	35⅞	34⅝	35¾
Penn RR	24900	28	27⅝	27⅞
Pepsi Cola	2000	51¼	50⅝	51¼
Pfizer	8100	50⅝	50¼	50⅝
Phelps D	1800	34⅝	34⅛	34¼
Philip Mor	8000	70½	69¾	70
Pit Plate	4600	57⅝	56⅝	57⅝
Pr Gam xd	5000	80¾	80¼	80¾
Pullman	2100	30½	30¼	30½
RCA	47000	107⅜	105¾	107¼
Ralston	4000	33¼	32⅞	33
Repub Stl	5700	41⅞	40⅝	41½
Rey Tob	41500	39½	38½	39⅜
Rich Mer	2600	45⅞	45¼	45⅝
Royal Dut	14400	51⅜	51⅛	51⅜
Sears R	15700	101	99⅞	100
Shell Oil	2300	46¾	45⅞	46½
Sheraton	4300	7¾	7⅝	7⅝
Sinclair	7400	46¼	45⅞	46¼
Socony	11400	69⅝	68½	69¼
South Pac	8100	39⅝	39⅜	39⅞
Sperry R	44500	20⅛	19⅞	19⅞
Std Brand	900	73⅜	73¼	73⅜
Std Cal	13400	62⅜	61½	62⅜
Std Ind	7300	64¾	63⅞	64½
Std NJ	24500	77	76½	77
Stud Pack	16000	6⅝	6⅜	6½
Swift	1000	50¾	50¼	50¼
Texaco	2500	44½	43⅞	43⅞
Tex G Sul	13800	70¼	69⅞	70⅜
Textron	12000	22	21⅝	21⅞
Thiokol	8200	39⅞	39½	39⅝
Tidewt O	9600	39	38¾	39
Timken	2700	78	75⅞	75⅞
Twent C	1700	23½	23¼	23¼
Un Carb	7100	122¾	121⅝	122⅛
Utd Aire	7600	41¾	40⅞	41⅜
Utd Corp	3400	9½	8⅝	8⅝
Un Fruit	7800	21¼	21⅛	21¼
US Gyps	2200	91	89	91
US Rubb	3000	47⅝	47¼	47⅝
US Steel	29100	56⅜	55½	56⅜
vanad Cp	900	12¾	12½	12¾
Walkers	300	57⅝	57⅝	57⅝
W Un Tel	5700	33	32½	32⅝
Wesths El	28900	31⅞	31½	31⅝
Woolwth	9000	74⅜	73¾	74¼
xerox Co	113900	87⅝	85¼	86⅞

Total des ventes: 4,800,000.

Américaine

(Par la Presse Associée)

TITRES	vente	haut	bas	ferm.
Bell Phone	100	50⅜	50⅜	50⅜
Brazil	2800	2¼	2¼	2¼
BA Oil	1000	27⅜	27⅛	27⅜
Bunk Hill	1400	21½	20¾	20¾
CS Pete	6800	4 3-16	4¼	4 3-16
C Javelin	3100	12	11⅞	11⅞
Cdn Mare	3200	4	3¾	3¾
Con MS	500	20¾	20¾	20¾
Creole	2700	40⅜	40⅛	40⅛
Dev-Pal	1800	1 3-16	1⅛	1⅛
Dome Pet	1400	14⅞	14⅝	14⅝
Hollinger	100	28	28	28
Imp Oil	1100	42¼	42⅛	42⅛
Imp Tob C	100	12	12	12
Ind N Am	1700	91½	91	91
Jupiter	700	7⅜	7⅜	7⅜
L Shore	100	1⅝	1⅝	1⅝
Massey F	1300	16⅜	16⅜	16⅜
Mead Johns	11900	22¾	22½	22¾
Molyb C	1500	7-16	⅜	7-16
Nat Pet	6800	2⅜	2⅛	2 9-16
Nat Rub	800	24⅜

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-prés. exécutif et rédacteur en chef: **Lorenzo Paré**
Adjoint du rédacteur en chef: **Jean Hubert**
Directeur du journal: **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information: **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles: **Lambert De Bruycker**
Directeur du tirage: **Joseph-R. Delisle**
Gérant de la publicité: **Louis-Philippe Vézina**

"l'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P. Q.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniverraire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate.
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
25 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

COMMERCE. Commencez le vôtre à crédit. Votre propre patron. $75 ont gagné de $3,000.00 à $5,000.00 en 1963. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant, commerce profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Ecrivez à : PAULA LTEE, Dépt 12, 21, St-Paul Est, Montréal.
38650 (4-1 au 31-1) 6

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de Mariée, demoiselle d'honneur, bal, cocktail, attention spéciale aux organisations de CARNAVAL, banlieue. SALON CHEZ JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. Tél.: 529-7606.
37568 25-12 (1 ms) 7

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première et seconde hypothèques, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRES INC., 38, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
38968 20-1 (1 ms) 15

ARGENT à prêter, 7% sur 1ère hypothèque ou 8% sur hypothèque en balance de prix de vente. Placements L'ARGENTENAYE INC., 970, Avenue Cartier. Tél.: 524-2495.
38770 8-1 (1 ms) 15

EN PREMIERE et secondes hypothèques, sur tous genres de propriétés résidentielles et commerciales. Dans toute la province. Aussi prêtons pour consolider les dettes. Ainsi qu'achat de créances, prêtons pour un terme jusqu'à 10 ans. AIDE UNIVERSELLE LTEE, 466, de la Couronne, chambre 220. Jour : 522-3968 — Soir : 653-7908.
38649 3-1 (l.mar.mer.j.v. au 31-1) 15

A vendre — Divers

PORTE-de-VOUTE, avec porte intérieure, usagée. Aussi coffre-anti-vol 12 x 12, filières et pupitre à bon prix. MONARCH SAFE & EQUIPEMENT, 475, St-Anselme, Québec. Tél.: 522-3306.
37221 12-11 (3 ms) 21

POURQUOI PAYER PLUS CHER NOUS avons le plus gros choix. Spéciaux 30 jours. Télévision $48. Réfrigérateur $39. Poêle $19. Laveuse $19, bonne condition. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest. Tél.: 529-3522.
38709 7-1 (1 ms) 21 j.n.o.

MEUBLES
ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepot. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
38706 7-1 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.
Vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 529-1741 — 629-1742.
38707 7-1 (1 ms) 21

CONCENTRES du Chef, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non, appelez à : 963-3048.
38879 11-1 (1 ms) 21

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél.: 842-1969.
38708 7-1 (1 ms) 21

ASSORTIMENT de meubles, flambant neufs ou avec de légères imperfections. Conviendrait pour futurs mariés qui ne veulent pas payer cher. Conditions faciles. 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9048. — Soir : M. THIBAULT, Tél.: 527-9175.
39049 18-1 (12 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana, anciens manuels, musique vocale, échangerons romans d'amours, marabouts, romans, film, comiques, pocket book. COMPTOIR DU LIVRE, 29, St-Vallier Est. Tél.: 525-6402.
38968 14-1 (1 ms) 21

REPARATION de laveuses de toutes marques, garantie 30 jours. Aussi réparations et pièces. SIMARD LAVEUSE SERVICE, 385 13e Rue Tél.: 523-7933.
38993 16-1 (6 fs) 21

POUR le Carnaval, à vendre paletot pour homme en chat sauvage, en parfaite condition. Prix abordable. S'adresser à Tél.: 843-3419.
39097 23-1 (2 fs) 21

EQUIPEMENTS de boucherie neufs, et usagés "Hobart". Balance calculatrice, hache-viande, scie à viande, trancheurs. Prix raisonnables, conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY LTEE, 775 Côte d'Abraham, Qué.
38820 31-12 (l.mer.s. au 29-1) 21

A vendre — Divers

MANTEAU d'écureuil brun, grandeur 16 ans, en bon état. Prix d'aubaine. Pour informations appelez à 653-7919.
39100 21-1 (2 fs) 21

12 T.V. Emerson, 4 Admiral, 2 Westinghouse, démonstrateur de planchers, pleinement garantie. Jusqu'à 40% d'escompte payable $8.00 par mois. Tél.: 663-7243.
39061 21-1 (6 fs) 21

ECHANTILLON de plancher, démonstrateur, T.V., poêle, réfrigérateur, transmission, machine à coudre. Escompte jusqu'à 60%. Tél.: 663-7243.
39091 21-1 (6 fs) 21

MACHINE à additionner électrique à vendre. Prix raisonnable. Bonne condition. S'adresser à Tél.: 661-2257.
39112 22-1 (2 fs) 21

Brûleurs à l'huile

SERVICE RAPIDE
NETTOYAGE. Brûleurs à mèches $4.00 en ville, $5.00 en campagne. Pots, soufflieur. Ouvrage garanti. L. Parent. 198, 3ième Avenue. 524-4990.
39036 12-1 (1 ms) 35 A

Bureaux à louer

31 McMAHON, coin d'Auteuil, 210 pds carrés, 2e étage. Libre immédiatement. Tél.: 681-6151 — le soir : 527-2814.
38828 9-1 (1 ms) 37

ST-PASCAL, 2 pièces à louer. Conviendrait comme bureau pour professionnels. S'adresser à Tél.: 663-6784.
39099 21-1 (2 fs) 37

Chambre à louer

SILLERY, meublée, entrée seule, stationnement, 1 ou 2 messieurs. Libre. S'adresser à Tél.: 527-4496.
38995 16-1 (6 fs) 44

2 CHAMBRES meublées avec cuisinette, salle de bain, entrée seule. S'adresser à : 787, la Suète ou Tél.: 653-3863.
39051 18-1 (6 fs) 44

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. Tél.: 525-6158.
38967 20-1 (1 ms) 60

UNDERWOOD
Agents exclusifs CLEMENT & CLEMENT INC., 511 est, Boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machine de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
38803 13-1 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agent Exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente service, Location $7.50 par mois, 3 mois $18.00. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
38966 20-1 (1 ms) 60

Commerces à vendre

POSTE de commerce conviendrait pour n'importe quel commerce, maison 2 étages, logement 6 pièces au 2e, 20 milles de Québec. Prix d'aubaine. S'adresser à J.-P. PINEAULT, Neuville, Cté de Portneuf. Tél.: 101.
38915 18-1 (5 fs) 66

EPICERIE-BOUCHERIE avec maison, 3 revenus, chiffre d'affaires $150,000.00, revenu net $40,000.00, en plus $6,000.00 de revenus. $30,000.00 comptant. Prendrait échange bloc appartement ou terre dans la ville ou terrain. Vente cause de santé. Tél.: 837-3829, soir, 837-1495, jour.
39110 22-1 (12 fs) 66

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 371, 3ième AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
38802 13-1 (1 ms) 74

Divers

POILS SUPERFLUS
DEFINITIVEMENT enlevés par électrolyse. Mlle THIBAULT, électrologiste diplômée (1 heure à 7 heures P.M.) Tél.: 525-8732 ou s'adresser à : 846, Des Prairies, coin St-Dominique.
38630 28-12 (1 ms) 75

BOUILLON pour malades, vieillards, goûtés de bridge, après le ski, collations d'écoliers, délicieux avec croutons, rôtis. Exigez (Du Chef) chez votre épicier, si non Tél.: 663-3548.
38880 11-1 (1 ms) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6
38508 26-12 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC
Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spécialisé sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7490.
38965 20-1 (1 ms) 81

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC.
Jour, soir. Spécialités conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE : Tél.: 522-5889 — 622-6160 — 653-1853.
38511 26-12 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau. INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 522-3784.
38378 23-12 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR PAR CORRESPONDANCE
Cours de la 9e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Département de l'instruction publique). conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique mathématiques, 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. — Tél.: 529-3751 — 681-2808.
38509 30-12 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York, avec modelliste diplômée. ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 2914, ST-STANISLAS — 524-6271 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
38714 7-1 (1 ms) 81

APPRENEZ LE METIER DE SOUDEUR
SOUDURE électrique, gaz, haute pression. Demandez prospectus. Ecole Meloche, 451, 3e Avenue. —
38850 10-1 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

VENDEUSES demandées, temps plein ou partiel. Territoires libres, commission intéressante. Produits de beauté REGINE DE FRANCE. Tél.: 653-8628.
38737 4-1 (1 ms) 90

LOUERAIT place dans salon de coiffure pour esthéticienne visagiste. S'adresser à Tél.: 524-1825.
39039 20-1 (6 fs) 90

Foyers

FOYER pour dames âgées. Nous acceptons des personnes de toutes conditions financières. FOYER BEAUPRE, 11,280, avenue Royale, Beaupré. Tél.: 263-7051. Maison sous la direction d'une infirmière licenciée.
38935 18-1 (1 ms) 97 A

Hommes demandés

POSITION DE CARRIERE
JEUNE homme 22 à 28 ans, bilingue, ayant complété 11ième année scolaire, comme investigateur au crédit. Bon salaire. Pour entrevue, appeler M. J.-L. LEDOUX. 681-3522.
39006 17-1 (6 fs) 105

ETES-VOUS LA PERSONNE QUE NOUS RECHERCHONS
NOUS avons des ouvertures à Québec et dans le Bas du Fleuve, pour les représentants ayant le désir de faire affaires avec une clientèle distinguée et choisie. L'expérience n'est pas absolument nécessaire. L'entrainement et la coopération que nous donnons à nos représentants, de même que les commissions substantielles que nous payons, leur permettent d'augmenter leur prestige et leur revenu. Appelez M. M. PEPIN 681-6397 pour entrevue confidentielle.
38986 22-1 (3 fs) 105

Logements à louer

CHEMIN Ste-Foy, magnifique 1½, 2½ 4½, très modernes, stationnement. S'adresser à Tél.: 681-4426.
38990 16-1 (6 fs) 118

STE-ODILE, logement de 4 et 5 pièces chauffés, eau chaude, laveuse et sécheuse. Stationnement. $88. et $95. par mois. 1er mois de loyer gratuit. Tél.: 623-2639.
38497 23-12 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maison appartements à Québec. Logements ultra-modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radio-activité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuses de vaisselle Buanderie, système de ventilation et alarme Télé-Cable, incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon, 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, service de concierge. Libre immédiatement. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur si désiré. Premier mois gratuit. 5½ pièces: $100. et plus. 5½ pièces $145.00 et plus. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
38952 14-1 (1 ms) 118

ST-EUGENE, libre immédiatement, 4 pièces chauffées, peinturé à neuf. $70.00 Pour informations Tél.: 681-5376.
39093 21-1 (2 fs) 118

STE-ODILE, 181, Ave des Pins Ouest, 4 grandes pièces, entrée laveuse et sécheuse, cave. Libre immédiatement $85.00. Près église, école, autobus, enlèvement de la neige (cour), prise auto. S'adresser à Tél.: 626-0324.
39095 21-1 (6 fs) 118

STE-FOY, 6 grandes pièces chauffées. Libre immédiatement, 1er étage, stationnement. 3477 Plaisance, coin Boul. Pie XII. S'adresser à Tél.: 653-2504 ou 653-5346.
39115 22-1 (6 fs) 118

RUE DEMONTIGNY, Sillery, 8 pièces, 2e étage, plus salle de bain, compris garage chauffé. Tél.: 527-1166 — 522-8265.
39123 22-1 (4 fs) 118

Locai à louer

LOCAL à louer, superbe location dans le coeur du centre commercial, rue St-Joseph. Grand magasin 44 x 98, 4 vitrines modernes, 2 entrées, disponible comme un très grand ou sous-divisé en 2 magasins. Situé 217-223 Est, St-Joseph face Mozart Ltée. Tél.: 622-6484. — Soir: 527-1577.
38987 16-1 (6 fs) 119 A

6,500 PIEDS
DE planchers, bâtisse moderne avec salle de montre, bureaux, département de pièces, atelier, espace pour stationnement, site central, Limoilou. Tél.: 522-3949.
38992 16-1 (6 fs) 119 A

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. — Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
38913 14-1 (1 ms) 127

QUARTIER SILLERY, rue Ploermel, maison deux étages, 7 pièces, 4 chambres à coucher, très grande salle à diner, magnifique terrain. Jacques Plante, MONTREAL TRUST, Courtiers en Immeuble. 529-8841 — Soir : 681-7486.
38929 14-1 (13 fs) 127

QUARTIER SILLERY, maison de brique, 10 pièces, sous-sol fini, garage chauffé. 1210, Preston, près du boul. Laurier, occupation immédiate. Tél.: 525-7164.
38971 18-1 (1 ms) 127

STE-FOY, le Prémont, maison de 8 pièces modernes, chauffée, carport, acompte $3,000. Raymond Bélanger, notaire, 744 est, St-Joseph, Québec. Tél.: 523-3352.
38970 18-1 (1 ms) 127

A VENDRE, cause de transfert, plain-pied, carré 29 x 42, avec revenus au sous-sol. S'adresser à : 787, la Suète, Ste-Foy. Tél.: 653-3863.
39052 18-1 (6 fs) 127

MAGNIFIQUE OCCASION
CHARLESBOURG, joli cottage de 5 pièces, en très bonnes condition, chauffage électrique, terrain fini, plateau du Berger, QUEBEC LAND & REALTY COMPANY, Courtiers (Rodrigue Blouin) — 529-8456. Soir: 661-4728.
39066 20-1 (2 fs) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEURS sérieux pour maisons seules ou à revenus, ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
38524 26-12 (1 ms) 128

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION : MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, chemises, lingerie dames et enfants, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogue gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
38317 28-12 (1 ms) MDSES SECHES

MARCHANDS ET COLPORTEURS
DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859 St-Joseph Est, Québec, P. Q.
38544 30-12 (1 ms) MDSES SECHES

Matelas — Réparations

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité : réparation de matelas et meubles, 1328, 3e Avenue, Limoilou, Québec. Tél.: 524-1450.
38516 30-12 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 685 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures le soir, lundi, mercredi, vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
38510 30-12 (1 ms) 140

Personnel

POILS SUPERFLUS
DEFINITIVEMENT enlevés par électrolyse, Mme CLAIRE GAGNE, électrologiste diplômée, de 9 heures a.m. à 9 heures p.m., ou s'adresser à : 826, de Maure, Ste-Foy, face au Château Bonne Entente. Tél.: 653-8053.
38994 17-1 (6 fs) 164

Propriétés à vendre

FAITES vos conditions, rive sud, épicerie-boucherie $17,000.00. Outillage moderne et complet avec propriété camion. Seul boucher. Revenu net $10,000.00 certifié. Tél.: 529-8121, demandez ROGER MERCIER.
39121 22-1 (3 fs) 178

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 252, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — TEL. 522-7353.
38717 4-1 (1 ms) 189

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES-PIECES

REPARATION-SERVICE

Autos à vendre

Autos demandées

ACHETONS AUTOS
ARGENT COMPTANT. Hudon Auto Enr., 365, Dorchester-Nord Tél.: 525-4769.
38805 10-1 (1 ms) A.D.

Autos à vendre

AUBAINES
PONTIAC Coach 1957
BUICK Herd-Top 1961, Dodge 1961, FORD 1955, victoria équipé, STUDEBAKER 1957, silverhox, COMET 1962, automatique, VOLVO 1962 sedan, FORD 1961 sedan, VOLVO 1962 Coach, VOLKSWAGEN 1961 de luxe, PEUGEOT "403" 1961, CHEVROLET Harp-Top, 1957, DODGE 1955 sedan, OLDSMOBILE 1955 sedan, TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord. Tél.: 529-5319.
38912 14-1 (1 ms) A.V.

PLYMOUTH sedan 1955, régulier, très propre, vendu pour cause de maladie. A prix d'aubaine. Appelez pour information à Tél.: 626-0833.
39111 22-1 (3 fs) A.V.

VAUXHALL 1962, à vendre pour cause de maladie. S'adresser à Tél.: 523-7987.
38983 16-1 (6 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidents et "scrape", LUDGER FERLAND ENR., 651, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
38526 28-12 (1 ms) A.A.

Mr. Moteur et Transmission !

CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer, toutes marques voitures. Seulement $2.50 semaine. Garantie 100%, 265, Anna, 681-3804, 9-9 p.m.
30-12 (1ms) A.A. j.n.o.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE
BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370.
38518 24-12 (l.mer.v. au 21-2) R.A.

Autos à vendre

VOLVO 1962, radio, à prix réduit, bas milliage, en très bonne condition, accepterait échange, aussi mode de financement facile. 1265, de la Canardière. — Tél.: 529-0371.
39016 18-1 (6 fs) A.V.

Appartements à louer

A louer

Les Nouveaux Appartements de Luxe

Sillery Plaza

au pied de la Côte du Verger, Sillery
(1ière rue à gauche après Chs Huot)
LOYER GRATIS JUSQU'AU 1er MAI 1964
OUVERT AU PUBLIC Sur semaine de 9 a.m. à 9 p.m. Sam. et Dim. de 2 p.m. à 5 p.m.
OU SUR APPOINTEMENT P. Ohrt 529-8841
BUREAU SUR LES LIEUX P. Ohrt 681-3023
J. Champagne

MONTREAL TRUST

Section de Location et d'Administration.
38950 17-1 (4 fs) 13

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

351 BOUL. CHAREST-EST — TEL.: 529-8479
38133 11-12 (l.mer.v. au 7-2) 21

Femmes, filles demandées

POURQUOI NE PAS AVOIR UN COMMERCE BIEN A VOUS
Les produits AVON sont en grande demande ! Comme Représentante de cette Compagnie, vous pouvez posséder un commerce des plus profitables.
Téléphonez à:
523-7706
22-1 (3 fs) 90

Instruments de musique

ST-CYR & FRERE

SPECIAUX: Guitare $16.50 batteries $124.50. Tourne-disques (Pick-up) $27.95. Trompettes $39.95.
754, ST-JOSEPH EST
Tél.: 522-1233—522-1234
38934 15-1
(l.mer.s. au 12-2) 115

Occasions d'affaires

Cette ville a besoin d'une BUANDERIE LAUNDROMAT et d'un ATELIER DE NETTOYAGE A SEC
WESTINGHOUSE
OPERANT A LA MONNAIE
Si vous êtes le candidat ou la famille approprié, nous offrons :
- PLANIFICATION DU MAGASIN
- AIDE POUR LE SITE
- FINANCE GENEREUSE
- PLANS DE PROMOTION
- Investissement pour équipement tenu au minimum.

Venez ou écrivez aujourd'hui.
ALD CANADA, LTD
350 est, Boul. Charest
Québec 2, Qué.
Tél.: 527-1506 ou
Maurice Simard
842-7730
38659 7-1 (14-22-30-1) 151A

Servantes demandées

BONNE demandée pour petite famille, dans Charlesbourg, maison neuve de 3 appartements. Références exigées. Cuisine pas nécessaire. S'adresser à Casier 1517, L'ACTION, Québec.
39098 21-1 (6 fs) 198

BONNE avec expérience, famille de 3 enfants dans Ste-Foy. Mme JEAN COUTURE, 2610, des Hospitalières Ste-Foy. Tél.: 683-9857.
39101 21-1 (6 fs) 198

Télévision à vendre

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
38709 7-1 (1 ms) 209 B

Voyages

COIFFEUSE partira 15 février, 14 jours, Floride, Nassau, recherche compagne désireuse partager chambre. Bas jumeaux. Coût du voyage $189.00 VOYAGES CHAMPLAIN, 2286, Chemin Ste-Foy. Tél.: 527-1340.
39026 18-1 (1 ms) 216 B

• AUSTIN TEXAS. — Le gouverneur du Texas, John Connally, raconte aux journalistes comment l'os de son poignet droit a été fracturé lorsqu'il a été atteint d'une balle tirée par l'assassin qui tua le président John Kennedy. Le gouverneur Connally a déclaré qu'il poserait sa candidature en vue d'être réélu gouverneur du Texas. (Téléphoto : U.P.I.)

Le CP à la pointe du progrès

Le remplacement mécanisé des traverses de la voie ferrée

MONTREAL — Tout comme le reste, l'entretien de la voie ferrée se transforme, se modernise, en notre ère d'automation et d'électronique. Au Canadien Pacifique, ce travail est aujourd'hui hautement mécanisé et le coût des travaux d'entretien de la voie est ainsi considérablement réduit.

La durée moyenne d'une traverse en bois, préalablement créosotée, est d'environ 30 ans. Il y a 3,000 traverses par mille de voie ferrée et il faut en remplacer une centaine chaque année. La longueur totale des voies du Canadien Pacifique est de 17,000 milles au Canada, ce qui donne grosso modo un total de 51,000,000 de traverses.

Le remplacement manuel des traverses est à la fois long et coûteux. A cette fin, la voie est divisée en section de sept milles de long. Chaque section a son équipe de trois cantonniers et le coût de remplacement d'une traverse est alors de $1.79.

Le remplacement mécanique des traverses coûte la moitié moins cher. L'été dernier, on a remplacé 48,000 traverses dans l'est du pays, en une période de 95 jours de travail.

Six machines font le travail en un temps record. Elles forment en quelque sorte une chaîne, comme dans les grandes usines. Elles défilent sur la voie et chacune effectue une opération particulière. Quand la dernière machine a passé, dans un secteur particulier, toutes les traverses défectueuses ont été remplacées.

Vient en premier lieu la machine à arracher les crampons, suivie de la scie mécanique, qui coupe les traverses à deux places, à l'intérieur des rails et les tire ensuite du lit de la voie.

Les traverses défectueuses enlevées, un autre appareil fort ingénieux suit. C'est le scarificateur à ballast. Cette machine ameublit le ballast, ce qui permet d'introduire aisément une autre traverse sous les rails. Un opérateur et trois hommes veillent au bon fonctionnement de cette machine.

Vient ensuite la machine à damer le ballast. Elle est pourvue de grosses dents qui s'enfoncent dans le ballast et le tassent en de rapides mouvements vibratoires. Une fois le ballast suffisamment tassé, la machine met en place la semelle de la voie. Trois hommes sont préposés à l'opération de cette machine.

Puis un pilon mécanique, actionné par trois hommes, tasse ensuite énergiquement le ballast autour des traverses et fixe ces dernières bien en place. Il ne reste plus qu'à enfoncer les crampons et c'est un marteau mécanique, actionné à l'air comprimé, qui effectue cette opération.

Toutes ces machines se déplacent sur la voie ferrée au fur et à mesure de la poursuite des travaux. Elles forment une imposante caravane mise en marche par une équimise en marche par une équivent remplacer environ 100 traverses à l'heure, comparativement à une à l'heure quand le travail s'effectue manuellement.

"Gare aux taureaux, aux ânes et aux moutons bêlants"

La dernière livraison (décembre 1963-janvier 1964) de "La Revue Scolaire", organe officiel de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, offre à ses lecteurs un éditorial frappant où il est question de "certains hommes déguisés en boeufs et en ânes".

Sous le titre "Entre le boeuf et l'âne gris . . .", M. Jean-Gilles Jutras, rédacteur en chef et directeur-gérant de "La Revue Scolaire", écrit que "notre population est saturée de certains de ces hommes, qui sont souvent nuisibles et malicieux. Tels de faux prophètes qu'il nous faut démasquer, nous devons nous employer à montrer du doigt ceux qui se déguisent en boeufs et en ânes pour mieux souffler leur halène néfaste dans le monde de l'éducation".

Après avoir averti qu'il ne veut pas "prendre prétexte du noble sentiment que devrait fournir le symbole de la crèche pour caricaturer certaines faiblesses humaines", M. Jutras affirme :

"Dans les milieux de l'éducation, on rencontre à plusieurs milliers d'exemplaires, des taureaux indomptables, malicieux et dangereux. Au moment où on s'y attend le moins, ils se tournent vers leurs maîtres et foncent sur eux en tentant de les encorner".

Et l'éditorialiste poursuit : "Il faut noter ici que comme dans les corridas espagnoles, les taureaux deviennent de plus en plus furieux s'ils sont aiguillonnés et excités à l'attaque. Nous ne pouvons nous empêcher de faire un rapprochement avec les trop nombreux et néfastes arrêts de travail du personnel enseignant. Dans les litiges qui opposent les commissaires d'écoles aux instituteurs, il y a de ces picadors qui incitent à tort et à travers le personnel enseignant à se soulever contre l'autorité et à travailler de la corne pour enfoncer l'adversaire".

LES ANES

Puis, dans une seconde partie, M. Jutras parle de "certains rédacteurs des grands journaux d'information" :

"Les ânes sont peut-être plus malheureux, sans le savoir, parce qu'ils sont bêtes. Il y a de ces informateurs publics qui déforment tout . . . Certains des rédacteurs officiels de l'éducation de nos grands journaux sont des personnes dont la compétence peut être mise en doute. Est-ce que plusieurs de ces chroniqueurs ont une expérience dans l'enseignement ? Possèdent-ils des qualifications et des diplômes qui leur permettent de parler en connaissance de cause ?"

"Ces informteurs publics se rapprochent aussi de l'âne parce qu'au lieu de faire avancer la question, ils s'emploient trop souvent à la faire reculer ou tout au moins, à lui faire marquer le pas. Ce n'est certes pas de cette façon qu'on peut former l'opinion publique et donner à la population qui est en droit de savoir, des informations complètes sur tous les problèmes qui se posent dans le domaine de l'éducation".

BONNE VOLONTE

M. Jutras termine en invitant tous les hommes de bonne volonté à "faire un retour en arrière non pas pour s'enliser encore une fois dans les méandres boueux qui empêchent d'avancer vers un progrès nécessaire et souhaitable, mais bien pour mieux voir le chemin à suivre pour atteindre le but ultime".

Et l'éditorialiste d'ajouter : "Nous n'avons pas à souhaiter que les principaux responsables de l'éducation, dans la province, les commissaires d'écoles et les instituteurs deviennent comme des moutons bêlants qui garnissaient l'étable qui a vu naître le Sauveur".

Pas de ministère à double juridiction

DRUMMONDVILLE. (P.C.) — Le maire de Drummondville, M. Marcel Marier, estime que les ministères gouvernementaux à double juridiction, fédérale et provinciale, doivent disparaître.

L'ex-président de l'Union des municipalités est d'avis que des experts devraient entreprendre sans tarder l'étude de ce problème afin de déterminer dans quelle sphère précise, un ministère peut être plus profitable pour le contribuable.

Pourquoi Attendre au Printemps? FAITES-LE MAINTENANT

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître Br.

MERCREDI 22 JANVIER

LES BICOLORES

Quand la couleur la plus longue est la moins chère, il y a contradiction entre les principes de rang et de longueur. Pour déterminer par quelle couleur il faut ouvrir, on doit appliquer la théorie des inversées. Nous avons vu précédemment que pour faire une enversée au niveau de 2, il faut avoir entre 16 à 18 points avec la première couleur plus longue que la seconde.

Lorsque les deux couleurs se touchent, on est obligatoirement amené à faire une inversée au niveau de 2 dès qu'on ouvre de la plus longue. Ainsi, nous pouvons énoncer une règle générale : Avec deux couleurs se touchant, on ouvre de la plus longue moins chère et on déclare au tour suivant la deuxième couleur, quand la force de la main est comprise entre 18 et 20 points.

Avec moins de 16 points, on ouvre de la plus chère et on déclare la seconde couleur au tour suivant : Prenons quelques exemples :

1.—
♠ A R V x ♥ R D V x x
♦ x x ♣ x x

On ouvre de 1 Pique et sur toute réponse du partenaire on déclare les Coeurs. Par cet ordre des déclarations on n'indique pas qu'il existe une différence de longueur entre les deux couleurs déclarées. Cet inconvénient est largement compensé par l'économie qui résulte de ces déclarations. En effet, supposons que le partenaire réponde par E S.A. Après la redemande de 2 Coeurs de l'ouvreur, le répondant peut choisir entre 2 Coeurs et 2 Piques. Tandis que si on ouvre de 1 Coeur, la même réponse chez le partenaire amène une déclaration de 2 Piques chez l'ouvreur, et le répondant doit choisir entre 2 Piques et 3 Coeurs. Or, la force de l'ouverture ne supporte pas nécessairement un contrat de 9 levées. D'autre part, ouvrir d'un Coeur et se contenter de les répéter au tour suivant, présente un danger, la couleur Pique n'est pas mentionnée, et le contrat le plus favorable pour les deux mains peut être en Pique.

2.—
♠ A D 10 x ♥ A R 10 x x
♦ A x x ♣ x

Cette main est forte assez pour une inversée au niveau de 2. On ouvre de 1 Coeur, et sur toute réponse du partenaire on annonce les Piques. Cette fois-ci la déclaration est très précise

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films", chaque samedi.

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures. Elles ont une valeur pour le film auquel elle s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

AA — ADULTES et ADOLESCENTS: Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER. Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Le voleur du Roi (AA) à 6.30 et 9.30 hres. Nouvelles à 7.45. Les grandes personnes (AR) à 8 heures.

CAPITOL. — Aujourd'hui et samedi, reprise de Irma La Douce (AR) à 1.50, 5.15, 8.40 hres. The Jacqueline Kennedy Asian Tour à 1.15, 4.40, 8.00 hres. Dernier programme complet, à 7.40 hres.

CARTIER: — Nouvelles: 1.00, 4.20 7.40 hrs. Les Nouvelles Aventures d'Ali Baba (A): 1.05, 4.25, 7.45 hrs. Les Lâches vivent d'Espoir (P): 2.50 6.10 9.30 hrs.

CINEAC: — Le Milliardaire d'un jour (AA): 1.30, 5.10, 9.10 hrs. Nouvelles: 3.40, 7.20, 8.55 hrs. Cri d'Angoisse (AR): 3.50, 7.35 hrs.

CINE-CLUB INTERNATIONAL. — Jeudi seulement: "Ophelia" à 8.30 et "Le Voyageur".

CLASSIC: — Les Liaisons Coupables (AR) 1.15, 5.15, 9.20 h. Le Verdict (AR): 3.25, 7.30 hrs. Fin 11.20 hrs.

EMPIRE. — La fille aux yeux d'or (AR) à 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.30 (sur semaine à 2.35, 9.05). Courts métrages à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 (sur semaine à 2.00 et 8.30).

IMPERIAL: — Les Dents du Diable (AR): 1.00, 5.09 9.18 hrs. Sujet: 2.50, 6.59 hrs Hold-up à Londres (A): 3.23, 7.32 hrs.

LAIRET: — Nouvelles: 1.00, 4.20, 7.40 hrs. Les Lâches vivent d'Espoir (AR) 1.05, 4.25, 7.45 h. Les Nouvelles Aventures d'Ali Baba (A): 2.40, 6.00, 9.20 hrs.

LAURIER: — Jeunesse Délinquante (A), 1.15, 4.35 7.40 hrs. Nouvelles: 2.40, 9.05 hrs. Marco Polo (A), (en français), 2.55, 6.00, 9.20 hrs.

LEVIS. — Pour Yuma (?) 3.10, 6.00, 9.25. Annonces à 7.40 hres. J'ai épousé un Français (AR) à 7.50 hres.

LIDO. — L'esclave de Rome (A) à 6.15, 9.31. Nouvelles à 7.47 h. Les poupées d'amour (AR) à 8.02 hres.

PARIS — Histoire d'un amour (AR) à 12.40, 4.20, 9.45. Ça t'la coupe (T) 2.35, 6.05, 8.10. Nouvelles à 12.30 4.15 et 8.00 hres.

PIGALLE — L'ange bleu (AR) à 12.25, 4.21, 8.17. Can-can (AR) à 2.08, 6.04 et 10.00. Actualités à 4.11 et 8.07 hres.

PRINCESSE: — Education Sentimentale (A): 1.00, 6.07 hrs. Sujet: 2.39, 7.46 hrs. Opération Scotland Yard (A): 2.45, 7.52 hrs. Les Possédés du Mal (AR): 4.12, 9.19 hrs.

RIALTO: — Les Liaisons Coupables (AR) 1.00, 5.00, 9.05 h. Le Verdict (AR): 3.00, 7.00 hrs. Annonces 8.55 hres, 4.55, 9.00. Nouvelles.

SILLERY. — Les ennemis (AR) à 7.30 (dim. 1.00, 4.25, 7.50). Les Frères Corses (A) à 9.10 (dim. à 2.40, 6.05, 9.30).

STUDIO 9: — Samedi et dimanche: "Adieu Philippines" à 2.00 et 4.00 hrs.

THEATRE D'AUTEUIL: — Jules et Jim (AR) à 6.30 et 8.30 hres.

VICTORIA: — L'Impasse aux Violences (AR): 1.15, 4.30, 7.50 hrs. Les Nuits de Raspoutine (AR), couleurs, 2.50, 6.00 9.25 hrs.

CARNAVAL D'HIVER DE QUEBEC

Liste des dépôts pour la vente des billets du

GALA DE LA REINE

SAMEDI, 25 JANV.

au

COLISEE

SALON DE CHAUSSURES ANDRE HUOT, 924, 1ère Avenue
Restaurant DIPLOMATES 2945, 1ère Avenue
CENTRE CHEZ MARCOUX 1875, la Canardière
GARE CENTRALE 225, Boul. Charest E.
PHARMACIE LEAHY 32, Marie de l'Incarnation
BUFFET DEMERS 91, St-Cyrille O.
PHARMACIE SOUCY 999, Avenue Cartier
PHARMACIE RACINE 3207 Chemin Ste-Foy
PHARMACIE AUGER 15, Guenette, LEVIS
PHARMACIE ST-ROMUALD 1180, rue Commerciale
PHARMACIE MARTEL 175, Racine, Loretteville
BIJOUTERIE BOLDUC 1153, Royale, Beaupré
PHARMACIE RACINE 682, Royale, Beauport
LES DEPOTS REGULIERS DU COLISEE
TRAVERSE DE LEVIS Québec

Opposition à une voie élevée le long du fleuve

MONTREAL (P.C.) — Les architectes de la province de Québec s'opposent fortement à la construction d'une voie rapide élevée le long du fleuve mais reconnaissent qu'une voie rapide est-ouest à cet endroit est essentielle à la ville de Montréal en vue de l'Expo 67. Cette opposition formelle est exprimée dans l'une des résolutions adoptées par les membres de l'Association des architectes de la province de Québec à la fin de leur congrès annuel qui s'est déroulé à Montréal.

1964 proclamée l'année centenaire de Coaticook

COATICOOK (P.C.) — Le maire de Coaticook, M. Léger Cameron, a proclamé dimanche sur les marches de l'hôtel de ville 1964 l'année du centenaire de fondation de cette ville.

C'est en effet en 1864 que le territoire de Coaticook a été érigé en municipalité distincte.

Cette année marque aussi le centenaire de l'obtention de la première charte de ville ainsi que la formation du premier conseil municipal.

Une grande injustice

HAMILTON. — (P. C.) — La séparation de La Fédération des jeunes Chambres de commerce de la province de Québec de la Jeune Chambre de Commerce du Canada "est la plus grande injustice qu'ait subie une groupe de jeunes gens dans l'histoire du Canada", a déclaré le président national lundi soir à Hamilton.

Du 20 au 22 mars

Le Festival régional d'Art dramatique

Dans le cadre du Festival d'Art Dramatique du Canada, la région de l'est du Québec tiendra son prochain festival régional à Québec, à l'Auditorium St-Jean Eudes, du 20 au 22 mars 1964. C'est ce que vient d'annoncer le président régional, monsieur Jacques Filteau.

La troupe qui remportera les honneur lors de ce festival régional aura une chance d'être choisie pour participer à la grande finale nationale qui se tiendra à Charlottetown, I.P.E., du 18 au 23 mai 1964.

On se souvient que l'an dernier, c'est une troupe de notre région, l'Atelier de Sherbrooke, qui s'est classée première; la finale nationale tenue à Kitchener, Ontario. Cette troupe s'était alors méritée le trophée National du Festival ainsi qu'une bourse de $1,000. offerte par l'Association Canadienne des Radiodiffuseurs qui est le principal commanditaire du Festival d'Art Dramatique du Canada.

Toutes les troupes intéressées à participer au Festival ou désireuses de se renseigner sur les conditions de participation sont priées de faire parvenir leur demande d'inscription ou d'information à : Case Postale 662, Haute-Ville, Québec 2, P.Q.

Toutes les demandes d'inscription devront avoir été expédiées avant le 10 février 1964.

Fermières de Baie-St-Paul

Au-delà de 60 membres se sont inscrites au Cercle des Dames Fermières de Baie St-Paul. Ce nombre est un succès sans précédent pour la première séance de l'année. Les dames et jeunes filles ont encore jusqu'au mois de mars pour adhérer au mouvement.

Une partie récréative a complété la soirée, M. l'abbé Paul Tremblay s'était joint au groupe.

Les dames se sont montrées très généreuses en souscrivant un montant pour l'oeuvre des missions du Japon.

SERVICE ANNIVERSAIRE

A Ville Portneuf, le samedi 25 janvier 1964, à 10 hres a.m., sera chanté le service anniversaire de feu dame William Welsh (Auréa Sanschagrin). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Retraites fermées à Ste-Marie de Beauce

Pour dames, en général, du 3 au 6 février (lundi soir au jeudi après dîner), prêchée par le R. P. Alex. Gauvreau, p.m.e.

Pour couples mariés, du 7 au 9 février (vend. soir au dimanche après souper), prêchée par le R. P. Alex. Gauvreau, p.m.e.

Pour jeunes filles, du 21 au 23 février (vend. soir au dimanche après souper), prêchée par le R. P. André Picot ss.cc.

Ouverture de ces retraites, le soir à 8 heures. Pour renseignements et réservations, s'adresser aux :

Soeurs Missionnaires de l'Immaculée - Conception C. P. 358 Sainte-Marie de Beauce Téléphone: 387-2742.

Dans tous les cantons

L'été dernier, l'arrivée dans plusieurs villes et villages du Québec d'une longue suite de véhicules de toutes sortes à l'enseigne de Radio-Canada constituait un spectacle pittoresque pour la population. La *Caravane* s'est arrêtée chaque fois durant une semaine pour réaliser sous la tente des émissions destinées aux jeunes comme aux moins jeunes.

Les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada ont pu assister à ces émissions, sauf au spectacle folklorique *Dans tous les cantons* qui y a été enregistré pour diffusion ultérieure. Ces demi-heures de variétés mettant en vedette les talents locaux vous sont maintenant présentées chaque dimanche à 4 heures de l'après-midi.

Nous invitons particulièrement la population des villes et villages où la *Caravane* a planté la tente à consulter la liste ci-dessous pour savoir à quel moment sera diffusée l'émission enregistrée chez eux.

Lachute, le 26 janvier
Iberville, le 2 février
Sorel, le 9 février
Nicolet, le 16 février
Beauceville, le 23 février
Montmagny, le 1er mars
Ville-dela-Pocatière, le 8 mars
Jonquière, le 15 mars
St-Joseph-d'Alma, le 22 mars.

Mort de monsieur J.-Ernest Poulin

M. J.-Ernest Poulin, marchand bien connu de St-Georges de Beauce, est décédé lundi matin, le 20 janvier 1964, à l'âge de 60 ans et 2 mois.

Outre son épouse, née Jeannette Nadeau, il laisse dans le deuil ses deux enfants Pierre et Denyse.

Lui survivent également ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Jos. Poulin, de Sherbrooke; M. et Mme Wilfrid Poulin, de Saint-Georges; M. Adélard Poulin, de Québec; M. et Mme Jos. Veilleux (Alice), de St-Georges; M. et Mme Raoul Bourque (Irma), de St-Benoit; Rév. Soeur Marie-Bénigna (Florence), du Bon-Pasteur à Québec; M. et Mme Raoul Pépin (Cora) de St-Georges; M. et Mme Calixte Nadeau de Grand-Mère; M. et Mme Maurice Duval (Laura Nadeau) de Québec; Rév. Soeur Saint-Calixte, Soeur de la Charité à la Malbaie.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 213, Première Avenue, Ville Saint-Georges Est.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, le 23, à 10 heures en l'église Notre-Dame de l'Assomption, Saint-Georges Est.

SERVICES SPÉCIAUX

FOURRURES
Grande Vente
de Janvier
HENRI DION
576 de Mazenod. Tél.: LA 5-9702
38619 28-12 (26 fs) S.S.

Statistiques à St-Fabien

St-Fabrien-de-Panet — Selon les dernières statistiques données par M. le curé Loyola Caron, il y a 248 familles dont 1004 communiants et 304 non-communiants. Au cours de l'année 1963, il y a eu 45 baptêmes, 7 mariages et 6 sépultures adultes.

Marguillier

M. Philibert Poulin a été nommé marguillier en remplacement de M. L. Lacombe dont le terme d'office finissait avec 1963. Le marguillier en charge est M. Roland Bélanger. Le banc comprend aussi M. Pierre Dion.

Conciliation demandée dans le différend avec les sociétés ferroviaires

MONTREAL (P.C.) — M. Frank Hall, négociateur en chef pour quelque 100,000 employés sédentaires des sociétés ferroviaires, a déclaré hier que les syndicats ont demandé au ministre du Travail de nommer une commission de conciliation pour régler leur différend avec les sociétés ferroviaires.

Mort de monsieur René Robitaille

M. René Robitaille, voyageur de la compagnie Purina, est décédé subitement à son domicile au 1346 Desmeules, à l'âge de 71 ans et 4 mois. Il était l'époux en premières noces de feu Marie-Anne Bédard et en secondes de dame Bernadette Bédard.

Outre son épouse ,il laisse son fils, ses filles, ses gendres et sa belle-fille : MM. et Mmes Jean-Paul Robitaille (Jacqueline Pelletier), Joseph Jobin (Marguerite), Ludger Guillemette (Yvette), Arthur Leblond (Jeanne d'Arc); son frère, sa soeur ,ses beaux-frères et belle-fille : MM. et Mmes Jean-Paul Robitaille (Jacqueline Pelletier), Joseph Jobin (Marguerite), Ludger Guillemette (Yvette), Arthur Leblond (eJanne d'Arc); son frère, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Dasylva Rouleau (Marie-Anne Robitaille), Denis Robitaille, Roméo Bédard, Mlle Malvina Bédard, ainsi que les RR. SS. Céline-de-Lisieux et François-René, des Servantes du St-Coeur de Marie.

Les funérailles auront lieu vendredi à Stadacona. Les restes mortels sont exposés aux salons J. Bouchard et Fils, 1290 1ère avenue.

Mort de monsieur Gustave Lebeuf

Monsieur Gustave LeBeuf, ex-employé au Département de l'Impôt Fédéral sur le Revenu, époux de Dame Gertrude LeSieur, est décédé le 21 janvier 1964, à l'âge de 74 ans. M. LeBeuf demeurait au No. 1321, rue Lemoyne, Sillery.

M. LeBeuf laisse dans le deuil son épouse, née Gertrude LeSieur; ses fils, sa fille et ses belles-filles : M. et Mme Jean LeBeuf (Marie-André Chouinard), de Beloeil, Dr et Mme Jacques LeBeuf (Diane L'Heureux), de Montréal, et Mlle Lise LeBeuf (Lescaut) de Montréal; sa belle-mère : Mme Avila-N. LeSieur; ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs : Mlle Maria LeBeuf, M. et Mme Eugène Badeau (Marie-Ange), Mlle Antoinette LeSieur, M. et Mme Chs-Eugène LeSieur, Mlle Germaine LeSieur, Mlle Blandine LeSieur, Rév. Mère Ste-Monique-de-la-Foi, C.N.D., (Monique), M. Bernier LeSieur et Mlle Renée LeSieur; son petit-fils : M. Jérome LeBeuf, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle de M. LeBeuf est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 975, Avenue Marguerite-Bourgeoys.

Les funérailles auront lieu vendredi le 24 janvier 1964 en l'église St-Charles-Garnier et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Mort de monsieur Chs-Emile Ampleman

M. Charles-Emile Ampleman, époux en 1ères noces: Feue Adéline Baribeau et en secondes de dame Alphonsine Dubois-Lortie, est décédé le 21 janvier 1964, à l'âge de 70 ans et 2 mois. Il demeurait à 341, Des Commissaires.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendre et belles-filles: M. et Mme Roger Ampleman, M. et Mme Paul-Henri Ampleman, M. et Mme Ernest Ampleman, M. et Mme Marcel Ampleman, M. et Mme Jean-Marie Ampleman, M. et Mme Georges Ampleman, . et Mme Philippe Ampleman, M. Augustin Ampleman, M. et Mme Jules Lafond (Rita Ampleman), M. et Mme Marcel Cardinal (Yolande Ampleman), M. Paul Ménard, M. et Mme Adolphe Pelletier (Georgette Morin), M. et Mme Georges Pelletier (Yvette Beaumont), M. et Mme Gaston Pelletier (Monique Moisan): ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Philippe Ampleman, M. Albert Ampleman, M. et Mme Pierre Fradet (Marguerite Ampleman), Mme Joseph Jean (Rose-Anna Ampleman), M. et Mme Jules Lortie, M. et Mme Joseph Lortie, M. Emile Lortie, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

La dépouille mortelle est exposée à 253, est rue St-Joseph, et les funérailles auront lieu vendredi le 24 janvier 1964, en l'église de St-Roch. La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

Mort de monsieur Paul-Emile Croteau

Monsieur Paul-Emile Croteau, époux de Dame Yvonne Duval, est décédé le 21 janvier 1963, à l'âge de 52 ans. M. Croteau demeurait au No. 840, rue Ste-Julie.

M. Croteau laisse dans le deuil son épouse née Yvonne Duval, son fils : M. Yvan Croteau, son beau-père et sa belle-mère : M. et Mme Télesphore Duval, son frère, ses beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Jérémie Croteau, M. et Mme Télesphore Duval jr., M. et Mme Gérard Duval, M. et Mme Roger Duval, M. et Mme Gaudiose Duval, M. et Mme Wilfrid Duval, M. et Mme Roland Duval, M. et Mme Lucien Martel (Jeannine) et Mlle Marie-Jeanne Duval.

La dépouille mortelle de M. Croteau est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 120, rue St-Jean.

Les funérailles auront lieu vendredi le 23 janvier 1964, en l'église St-Coeur-de-Marie et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

avis de décès

AMPLEMAN. — A Québec, le 21 janvier 1964, à l'âge de 70 ans et 2 mois, est décédé subitement M. Charles-Emile Ampleman, époux en premières noces de feu dame Adéline Baribeau et en secondes noces de dame Alphonsine Dubois-Lortie demeurant à 341 des Commissaires.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 22-1 (2 fs)

BEAUDRY. — A Québec, le 20 janvier 1964, à l'âge de 61 ans et 6 mois, est décédé M. Abraham Beaudry, époux de dame Angéline Essiambre, demeurant à 72½, St-Pierre.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures.

Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 705, St-Vallier Est à 7 heures 45, pour l'église de Notre-Dame des Victoires et de là au cimetière St-Charles. 39120 22-1 (1 fs)

BEDARD — A Issoudun, le 20 janvier. 1964, à l'âge de 56 ans et 6 mois, est décédé accidentellement M. Désiré Bédard, époux en 1e noces de feu dame Régina Côté et en 2e noces de dame Aurore Auger.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures. Départ des résidences funéraires à 9 heures 45 pour l'église d'Issoudun et de là au cimetière paroissial.

Il était le maire d'Issoudun. 21-1 (2 fs)

BEDARD. — A la maison Mère Mallet, le 20 janvier 1964, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Marie-Audélie Brousseau, épouse de feu M. Elzéar Bédard, demeurant à 635, St-Claude, Neufchatel.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Antonio Falardeau & Fils, 30 St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial. 21-1 (2 fs)

CROTEAU — A Québec, le 21 janvier 1964, à l'âge de 52 ans est décédé M. Paul-Emile Croteau, époux de dame Yvonne Duval, demeurant à 840 rue Ste-Julie.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils, 120 rue St-Jean à 8 heures 45 pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 22-1 (2 fs)

DAIGLE — A L'Hôtel-Dieu de Lévis, le 21 janvier 1964, à l'âge de 86 ans et 11 mois est décédée dame Marie Pelchat épouse de feu M. Alphonse Daigle, demeurant à St-Romuald.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ des résidences funéraires Claude Marcoux Enrg. 96 de la Fabrique, St-Romuald, à 8 heures 45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. 22-1 (2 fs)

DESCHAMPS — A Québec, le 21 janvier 1964, à l'âge de 12 ans et 6 mois, est décédé Jean-Guy, fils de M. Roméo Deschamps et de dame Salomée Poirier, demeurant à 2670, rue Gaspard, Notre-Dame de l'Espérance, Giffard.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Départ des nouveaux foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1740, Bardy, coin de la Canardière à 8 h. 45, pour l'église de Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière de Giffard. 39109 21-1 (3 fs)

GAUDREAULT. — A L'Hôtel-Dieu de Québec, le 20 janvier 1964, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Joseph Gaudreault, époux de feu dame Aurélie Perron, demeurant à 101, avenue Ruel, Montmorency.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Enrg., 4,100, Boul. Ste-Anne, à 8 heures 50, pour l'église de St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. 21-1 (2 fs)

LEBEUF — A Québec, le 21 janvier 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Gustave LeBeuf, ex-employé au département de l'Impôt Fédéral sur le revenu, époux de dame Gertrude LeSieur demeurant à 1321 Lemoyne.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures. Départ des résidences funéraires Arthur Cloutier & Fils, 975 Ave Marguerite Bourgeoys à 8 heures 45 pour l'église St-Charles-Garnier et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 22-1 (2 fs)

LACHANCE. — A l'hôpital St-François d'Assise, le 21 janvier 1964, à l'âge de 57 ans et 5 mois, est décédé M. Léo-Maurice Lachance, époux de dame Antonia Beaulieu, demeurant à 116, Notre-Dame, Notre-Dame des Laurentides.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires J.-E. Asselin, 492, Notre-Dame, à 8 heures 45, pour l'église du Bon Pasteur et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 39119 22-1 (2 fs)

LEDUC. — A St-Marc des Carrières, le 21 janvier 1964, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédé M. Honoré Leduc, époux de dame Bernadette Leduc.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires C. Légaré & Fils Enr., 1099, rue Principale, à 9 heures 50, pour l'église de St-Marc des Carrières et de là au cimetière paroissial. 39114 22-1 (2 fs)

LEMOINE. — A Ste-Foy, le 19 janvier 1964, à l'âge de 56 ans est décédé M. Guy Lemoine, époux de dame Jeanne-Aimée Bégin demeurant à 2944 De Boulogne.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 40, pour l'église St-Louis de France, et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 20-1 (3 fs)

ROBITAILLE — A Québec, le 20 janvier 1964, à l'âge de 71 ans et 4 mois, est décédé subitement M. René Robitaille, voyageur de commerce à la Compagnie Purina, époux en premières noces de feu dame Marie-Anne Bédard et en secondes noces de Bernadette Bédard, demeurant à 1346, Demeules.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures. Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue à 9 h. 45, pour l'église de St-Zéphirin de Stadacona et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 39068 20-1 (3 fs)

SR STE-CLEMENCE — A Beauport, le 20 janvier 1964, à l'âge de 82 ans et 11 mois, est décédée Sr Ste-Clémence, née Marie Dédier, demeurant à St-Dié Vosges en France.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures en la chapelle de la Maison-Mère des Srs Servantes du St-Coeur de Marie 37, rue des Cascades, Beauport, et de là au cimetière de la communauté. 39107 21-1 (2 fs)

ST-LAURENT — A Québec, le 20 janvier 1964, à l'âge de 82 ans et 10 mois, est décédé M. Télesphore St-Laurent, époux de dame Eugénie St-Laurent, demeurant à 587 des Oblats.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures. Départ du funérarium de Germain Lépine Ltée, 535, des Oblats à 8 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 39108 21-1 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

GAUDREAU. — Samedi, le 25 janvier 1964, à 8 heures, en l'église de St-David de Lévis, sera chanté le service anniversaire de Mme Vve Joseph Gaudreau, née Lucienne Boisvert.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 39018 22-1 (3 fs) S.A.

MARCOTTE. — Samedi, le 25 janvier 1964, à 10 heures, en l'église de Deschambeault, sera chanté le service anniversaire de dame Eva Douville, épouse de feu M. Armand Marcotte.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 39113 22-1 (3 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

RECONNAISSANCE à notre St-Père le pape Jean XXIII, pour 2 faveurs obtenues. Signée: Mme L. C. 39104 22-1 (1 fs) Rem. F. Obt.

Prix du pain haussé de 1 cent

MONTREAL. (P.C.) — Deux grandes boulangeries, Western et Wonder, ont annoncé que le prix de leur pain serait majoré immédiatement de 25 à 26 cents.

Elles attribuent cette augmentation de prix au coût plus élevé de la main-d'oeuvre, du sucre, de la farine et du lait en poudre.

Chez General Bakeries, Christie's Durivage et Pain Moderne, on déclare que l'on est à étudier la situation.

Choix complet de FLEURS

Fiez-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.

Salon Fleuri
FLEURISTE
135 Est, St-Joseph, Québec
COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui | demain

tele

MERCREDI

16.30—Mitra
17.30—Palmarès et Hit Parade
18.00—Horaire commenté
18.10—Nouvelles et météo
18.30—Nouvelles sportives
18.50—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
19.00—Siège réservé — "L'aventure commence à Bombay", mettant en vedette Clark Gable, Rosalind Russell et Peter Lorre.
20.30—Féminité — Emissions d'intérêt féminin.
21.00—Votre cuisine, madame— Les recettes de Germaine Gloutnez — Aujourd'hui : les sandwiches au fromage, aux crevettes et au bacon.
21.15—Actualités féminines — Animateur : J.-P. Nolet.
21.30—Le temps de vivre —
22.00—Bobino
22.30—La boîte à surprises Avec Guy Maufette.
23.00—Coeur aux poings — "Adieu la bande"
23.30—Le coin des amis
23.55—Les espiègles comédie pour enfants.
24.00—Horaire commenté Lu par Ray. Lavsreque.
24.05—Nouvelles et météo
24.20—Nouvelles sportives
24.30—Clinique sportive — Continuation des cours de ski par Roger Deslauriers, une réalisation de J.-C. Houde.
24.45—Panorama
25.15—Pattes de mouches — L'invité de M. Labarrère, cette semaine, sera M. Bailly, un des chanteurs de Paris.

tele

JEUDI

16.30—Emission scolaire — "Les merveilles de la nature" — Connaissances usuelles pour les élèves de 7e année. Professeur : Auray Blain.
17.00—Palmarès et Hit Parade
17.30—Horaire commenté
18.10—Nouvelles et météo
18.30—Nouvelles sportives
18.50—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
19.00—Cinéma Kraft
19.30—Féminité
20.00—Votre cuisine, madame— Les recettes de Germaine Gloutnez Aujourd'hui : les bouchées à la noix de coco.
20.15—La revue de la maison— Madame improvise . . . Animatrice : Madeleine Arbour.
20.30—Votre enfant, madame— La psychologie avec l'animatrice Françoise Faucher.
21.00—Bobino et sa petite amie Bobinette.
21.30—La boîte à surprises
22.00—Requet, belles oreilles— Dessins animés.
22.15—Mains habiles — Avec Yvan Landry qui donnera quelques conseils sur le bricolage pour les jeunes.
23.00—Horaire commenté
23.05—Nouvelles et météo
23.20—Nouvelles sportives
23.30—Tout l'monde en place— Avec Jacq. Larochelle.
24.00—Panorama
24.30—La famille Stone — Avec Donna Reed.
25.00—Filles d'Eve — Téléroman de Louis Morisset.
25.30—Tous pour un — Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances d'un seul concurrent. Cette semaine: Mme Provencher entreprendra la deuxième partie du questionnaire sur Napoléon pour un enjeu de $2,500.00.
9.00—Détective
9.30—L'heure du concert — "Il Tabarro", de Puccini, avec Napoléon Bisson, Joan Patenaude, Fernande Chiocchio et André Lortie. Orchestre sous la direction de Ernesto Barbini.
10.30—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles sportives
10.55—La météo
11.00—Cinéma — "Professeur Schnock", mettant en vedette Harold Lloyd et Phyllis Welch.
12.30—Fin des émissions

tele 5 10 5

MERCREDI

9.30—Test Pattern
9.58—Opening
10.00—National Schools
10.30—Chez Hélène
10.45—Nursery school
1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlett Hill
3.00—Take Thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Cisco Kid
4.30—The Three Stooges
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Woody woodpecker
6.00—Province(z) affairs
6.00—Nation's business
6.15—Cartoons
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—Burke's law
8.00—Red River Jamboree
8.30—Perry Mason
9.30—Festival
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

tele 5 10 5

JEUDI

9.30—Test pattern
9.58—Opening
10.00—National schools
10.30—Chez Hélène
10.45—Nursery school
1.30—Test pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet hill
3.00—Take thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Mr. Piper
4.30—At home
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Western Theatre
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—Whiplash
7.30—The Jack Benny Show
8.00—Lucy
8.30—The serial
9.00—The restless sea
10.00—Zero one
10.30—Candid camera
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Café moulu tin 1 lb. C.S.	.79	Oeufs A. Moyen 2 douz. pour	.95
Café Inst. C. & S. 10 oz	1.29	Boeuf haché 3 lbs. pour	.89
Thé noir I. Pekoe lb.	.69	Bacon tranché paquet 1 lb	.49
Cocos en poudre 2 lbs pr	.59	Lièvre prêt-à-cuir La couple	.99
Fois extra cuis. 5 lbs	.49	Jambon épaule 5 à 7 lbs	.39
Fèves blanches 5 lbs	.59		
Riz glacé 5 lbs	.59		
Marinade suc. 24 oz 2 pr	.65		
Cornflake Quaker 2 pr	.59		

Jus tomates 20 oz 8 pr	1.00	Lard haché 2 lbs pour	.79
Soupe tom. 10 oz 9 pr	1.00	Lard salé entrelardé lb.	.39
Fèves jaunes 20 oz 6 pr	1.08	Lard frais fesse com. lb.	.50
Macédoine 20 oz 6 pr	1.00	Poulets A. Evis. 4 à 6 lbs	.49
Poircs, pêches, ananas Bte 28 oz 3 pr	1.00	Cuisses poulets lb.	.43
Jell-O Ban. et oran. 8 pr	1.00	Spare-ribs lb.	.43
Margarine Nucoa 4 pr	1.00	Cretons français lb.	.59
Jus pommes 20 oz 6 pr	1.00	Tête fromagée boi 16 oz	.39
Savon du pays 13 pr.	1.00	Graisse de lard chaud. lb.	.14
		Devant boeuf complet lb.	.30

Farine Serazin pur 2 lbs	.29	Oranges S.K. 3 douz.	1.00
Pâte de ta. bte 13 oz 2	.45	Pamplemousses 10 pr	.79
Saumon r. bte 1 lb. 2 pr	1.09	Pommes sac 5 lbs	.49
Bonbon satinette 2 lbs	.69	Pommes la minot 2.99 -	3.79
Bonbon brûlé 2 lbs	.85	Carottes & navets 5 lbs	.29
Bist. soda Ch. 1 lb 2 pr	.69	Oignons jaunes 5 lbs	.35
Choc. Low. & Moirs 5 lbs	2.99	Patates Bic. sac 75 lbs	1.69

Acceptons commande de la campagne avec mandat-poste

Budget du président Johnson

Economie, progrès et offensive contre la pauvreté

WASHINGTON. — (Reuter) — Budget "d'économie et de progrès", atteignant au total 97 milliards 900 millions de dollars, et prévoyant, en même temps qu'une diminution des dépenses militaires des crédits d'un milliard de dollars pour financer une vaste offensive contre la pauvreté, tels sont les principaux points des propositions budgétaires pour l'année fiscale 1964-65 présentées hier dans un message au Congrès par le président Johnson.

Le président estime que ses propositions diminueront de moitié le déficit budgétaire actuel et qu'elles permettront au pays d'accomplir un "gigantesque pas en avant vers un budget équilibré, dans une économie de plein-emploi et de prospérité maximum".

Tout en prévoyant une diminution de un milliard 300 millions de dollars des dépenses militaires, le budget permettra malgré tout de protéger la paix en assurant le renforcement "du plus formidable système de défense que le monde ait jamais connu", déclare le message présidentiel.

"Nos forces nucléaires actuelles et celles que nous projetons sont, et continueront d'être considérablement supérieures à celles de l'URSS", affirme le président.

IMPOTS REDUITS

Le budget est basé sur la prévision que le Congrès votera rapidement la diminution de 11 milliards de dollars d'impôts, proposée par le président Kennedy l'an dernier.

Le déficit budgétaire prévu pour l'année fiscale commençant le 1er juillet prochain s'élèvera à quatre milliards 900 millions de dollars, soit 5 milliards 100 millions de dollars en moins que pour l'année fiscale en cours.

En ce qui concerne le programme d'aide à l'étranger, le président Johnson recommande 2 milliards 400 millions de dollars au total, soit 1 milliard 100 millions de moins que pour l'année 1963-64.

Ceci, avec les fonds inemployés reportés du budget précédent, donnera un total correspondant à celui approuvé par le Congrès cette année — soit 3 milliards de dollars.

LA DEFENSE

Le budget de la défense comporte un milliard 100 millions de dollars pour l'aide militaire à l'étranger, comme dans le budget précédent.

Pour la santé publique, le travail, l'éducation et les oeuvres sociales, le budget prévoit une augmentation de 900 millions de dollars. Celle-ci servira à financer l'offensive contre la pauvreté.

A propos de cette offensive contre la pauvreté annoncée dans son message sur l'état de l'Union, le 7 janvier dernier, le président déclare : "Dans une nation aussi riche et aussi productive que la nôtre, nous ne pouvons tolérer que des millions d'Américains n'aient pas les possibilités de s'instruire, de se soigner et de trouver un emploi leur permettant de devenir des citoyens productifs et de se faire une place digne et respectée".

Il ajoute qu'il enverra plus tard un message spécial au Congrès proposant une législation pour mettre en oeuvre son plan de lutte contre la pauvreté.

POINTS IMPORTANTS

Les points principaux du message présidentiel sont les suivants :

Défense : Malgré une diminution de 800 millions de dollars de dépenses militaires et de un milliard 300 millions de dollars du budget des services administratifs de la défense, le total des dépenses militaires reste très élevé : 55 milliards 200 millions.

Ce budget permettra, assure le président, de couvrir tous les besoins militaires essentiels, y compris des améliorations substantielles de nos capacités militaires présentes et futures.

"La plupart des unités de fusées basées au sol ont été renforcées et dispersées de telle sorte que, avec les unités de polaris en mer, dont le degré d'invulnérabilité est élevé, et l'aviation stratégique en alerte permanente, nous soyons capables de détruire un agresseur, même si nous devons amortir le choc d'une attaque surprise initiale".

UNE REDUCTION

Aide à l'étranger : L'agence pour le développement international verra son personnel réduit de "plusieurs centaines d'employés". Le gouvernement américain souligne que les pays recevont cette aide doivent prendre des mesures appropriées pour s'aider eux-mêmes.

Le message insiste sur la coopération la plus généreuse et le soutien le plus vigoureux que les Etats-Unis entendent continuer d'accorder à leurs partenaires de "l'Alliance pour le progrès".

VERS LA LPNE

Espace : Notre projet d'envoi d'un homme sur la lune au cours de cette décennie reste inchangé. Mais nous ne pouvons atteindre cet objectif sans des crédits suffisants. On ne peut prendre de billet de seconde classe pour l'espace, a observé M. Johnson.

Pour le budget spatial 1964-65, le président demande cinq milliards 300 millions de dollars, soit 63 millions de plus que dans le budget précédent, y compris un crédit supplémentaire de 151 millions de dollars pour compenser une partie des coupes sombres : 600 millions de dollars pratiquées l'an dernier par le Congrès dans le budget de l'espace et qui, selon le président sont responsables du retard pris par plusieurs programmes importants dans ce domaine.

• Le tribunal qui examine la demande en libération sous caution de Jack Ruby, meurtrier de l'assassin présumé du président Kennedy, a accepté hier que l'inculpé soit examiné par un psychiatre, et a désigné à cette finle Dr Martin Powler, professeur de neuro-psychiatrie à la faculté de médecine de l'université du Texas. La défense, qui avait demandé que Ruby soit libéré sous caution pour pouvoir subir un examen psychiatrique, a alors retiré sa demande. Ci-dessus, deux attitudes de Ruby.

Jack Ruby a pleuré durant l'audience

DALLAS. (P.A.) — Jack Ruby a versé des larmes aujourd'hui, en se rappelant l'assassinat du président Kennedy, et il a déclaré qu'il était plus peiné qu'irrité, lorsqu'il a tué Lee Harvey Oswald, accusé d'avoir assassiné le président.

Ruby a éclaté en sanglots, lorsque les journalistes lui ont demandé quelle était sa réaction de l'assassinat de Kennedy. Les reporters ont pu approcher Ruby à la table de la défense, alors que l'audience pour l'obtention d'un cautionnement prenait fin.

Ruby est accusé de meurtre avec malice, mais les avocats de la défense et leurs témoins ont affirmé lundi que l'assassin d'Oswald ne savait pas ce qu'il faisait, lorsqu'il a tiré à bout portant sur lui . La défense réclame un cautionnement pour Ruby, sous prétexte qu'il n'était pas lucide et ne pouvait différencier le bien du mal, lorsqu'il a assassiné Oswald.

Le procès de Ruby a été fixé au 3 février, mais Melvin Belli, de San Francisco, son avocat, a annoncé qu'il exigera un délai, peut-être jusqu'au 17 février. Il demandera également que le procès ait lieu ailleurs qu'à Dallas, où a-t-il déclaré antérieurement, il ne croit pas que son client obtienne justice.

Les avocats de la défense peuvent faire entendre plusieurs témoins pour démontrer que l'assassinat d'Oswald n'avait pas été prémédité. Le Dr Walter Bromberg, directeur de l'hôpital psychiatrique Pinewood à Westchester dans l'Etat de New-York, a déclaré que Ruby ne pouvait être en mesure de réaliser la gravité de son acte, lorsqu'il a tué Oswald.

Pour revenir à Ruby, il a déclaré aux journalistes : "Je ne peux comprendre la disparition d'un aussi grand homme que Kennedy". Il a ensuite mordu profondément dans sa lèvre inférieure et les avocats de la défense, Melvin Belli et Joe Tonahill, ont alors demandé aux journalistes d'interrompre leur interrogatoire.

Quant à Oswald, Ruby a dit: "Je ne l'ai jamais vu ni connu de ma vie".

Ruby a aussi parlé d'un voyage effectué à Cuba en 1959, environ neuf mois après l'avènement de Fidel Castro au pouvoir. Cette question avait été soulevée lors du témoignage de lundi.

Il a expliqué qu'il avait tenté de vendre des véhicules à Cuba, vu que les relations cubaines-américaines étaient encore harmonieuses dans le temps. Il a ajouté qu'il s'était rendu à La Havane pour prendre des vacances, mais qu'il cherchait une occasion quelconque pour changer de situation.

• *ALGER (Reuter) — L'Assemblée nationale algérienne a adopté hier une loi "de sauvegarde du patrimoine national" donnant droit aux tribunaux de punir de peines de six mois à 20 ans de prison les personnes reconnues coupables de crimes économiques. Selon les journaux plusieurs personnes, déjà détenues, attendent d'être jugées aux termes de la nouvelle loi. Celle-ci a été adoptée, après débat, à l'unanimité, mais avec quelques amendements. Les journaux insistent sur l'aspect révolutionnaire de la loi nouvelle, dont le caractère évoque les pratiques juridiques des pays socialistes d'Europe orientale. Le ministre de la Justice a déclaré que la loi permettra de prendre des mesures rapides, efficaces et exemplaires. Toutes les malversations, a-t-il dit, jusqu'au moindre acte de spéculation, tomberont sous tout le coup de la loi.*

Paris et Pékin inaugurent leurs relations diplomatiques

PARIS (Reuter — Les Etats-Unis et la France ont échangé de brèves notes diplomatiques sur la reconnaissance possible de la Chine communiste par le gouvernement français, a-t-on appris hier de source diplomatique autorisée.

L'échange aurait eu lieu à Washington et, selon les mêmes sources, le gouvernement américain aurait avisé la France que les Etats-Unis considéraient cette reconnaissance de la Chine communiste comme imprudente.

Aucun détail supplémentaire n'a été donné sur le contenu de la note française. Cependant les observateurs diplomatiques croient que la France a réaffirmé son intention de reconnaître le régime de Pékin. On s'attend à ce que cette reconnaissance officielle soit faite lundi ou mardi prochain.

Un porte-parole du ministère français des Affaires extérieures a confirmé l'échange des notes mais n'a voulu rien ajouter, sauf qu'elles étaient toutes les deux très brèves.

MUTISME ANGLAIS

A Paris, on ne s'attendait pas à une opposition si vive de la part des Etats-Unis. Mais d'autre part, on s'est montré surpris du mutisme de la Grande-Bretagne devant la décision française, vu que la Grande-Bretagne avait reconnu officiellement le régime communiste chinois dès ses débuts.

Le journal La Nation, porte-parole du parti du général de Gaulle, a qualifié d'étonnante l'attitude anglaise.

M. SCHUMAN

Durant ce temps, le spécialiste des Affaires extérieures, M. Maurice Schuman a déclaré, au cours d'une interview à la télévision, qu'il ne croyait pas que les relations franco-américaines auraient à souffrir de la décision française.

M. Schuman a dit que la France entreprenait une transformation de la présence française en Asie et se préparait à assurer la paix et la neutralité dans ses anciennes colonies du Cambodge, du Laos et du Vietnam.

"Pour atteindre ce but, nous devons avoir la participation de la Chine. C'est dans ce but seul et non pour embarrasser la Russie ou les Etats-Unis que la France désire reconnaître la Chine," a dit M. Schuman.

Réseau mondial de communications

Relay II placé sur une orbite

CAP KENNEDY, Floride. (P.A.) — Relay II, un satellite auquel on prête longue vie, est entré en orbite hier soir. C'est la première initiative entreprise par les Etats-Unis en vue d'établir un réseau mondial de communication d'ici à trois ans. Avant de terminer sa première orbitre, le satellite avait fait preuve de ce qu'il est capable de faire. Il capta les signaux de radio et un programme de télévision transmis par un poste terrestre à Mojave, Californie, et les retransmit à la terre, au poste de Nutley, New Jersey.

Le premier système de transmission de télévision entre continents doit commercer aujourd'hui, alors que des représentants officiels des Etats-Unis et du Japon échangeront des messages par son intermédiaire.

Le président Johnson sera peut-être du nombre de ces hérauts.

Les postes de sept pays disséminés sur quatre continents se proposent de pouruivre des expériences sous forme d'émissions télévisées, radiophoniques, téléphoniques ou télégraphiques au satellite porteur de nouveaux appareils électroniques destinés à fonctionner pendant plusieurs années en dépit des radiations et autres aléas de l'espace.

Téléphone spatial

Relay II représente la première de deux très importantes expériences, tentées par les Etats-Unis dans l'espace cette semaine. Echo II, un sphérique d'un diamètre de 135 pieds, plié dans l'ogive d'une fusée Thor-Agena, doit être lancé dans l'orbite de la terre vendredi.

Les Etats-Unis et la Russie ont convenu de chercher à faire rebondir des ondes radiophoniques sur l'enveloppe briante d'Echo II. Ce sera leur première tentative pour tenir une conversation par le truchement d'un satellite. Echo II sera le plus grand et le plus visible des satellites.

Une fusée à trois étages Delta a lancé le Relay II, pesant 184 livres, du cap Kennedy à 4 heures 15 de l'après-midi, heure normale de l'Est. L'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace a annoncé que le satellite était entré en orbite après avoir effectué un tour du globe en 3 heures 1-4.

Le communiqué informe que les premiers renseignements concernant la trajectoire du satellite indiquaient que celui-ci décrivait une orbite très rapprochée de celle qu'on lui avait tracée, et dont l'altitude est de 1,325 à 4,600 milles.

Autre exploit

Au cours de la journée de mardi, la fusée Titan II, destinée à lancer un modèle de l'aéronef Gemini qui emportera deux hommes dans l'espace en mars avait subi avec succès un teste de mise à feu des moteurs de son premier et de son second étage.

Les deux étages étaient enfermés sous clef l'un à côté de l'autre sur une rampe de lancement ici. On y alluma le feu à un intervalle de 30 secondes après un comptage de cinq heures.

Relay représente l'un de plusieurs types de satellites qui seront lancés pour déterminer quel est le plus apte à assurer un système de communications spatiales reilant tous les pays. Les Etats-Unis espèrent inaugurer ce système en 1965.

La fonction de Relay II consistera à continuer l'oeuvre de pionnier de Relay I, qui gravite toujours après 13 mois passés en orbite.

Ce modèle amélioré comporte plusieurs importantes modifications électroniques, notamment de nouveaux transistors, des cellules solaires productrices d'énergie et des tubes non pressurisés permettant une tranmission meilleure à la terre des signaux de la radio et de la télévision.

La perfection s'impose dans un équipement destiné à une aussi longue durée si l'on veut que les communisations mondiales par voie de satellites soient économiquement praticables.

Selon la NASA, la communication entre l'Europe et les Etats-Unis, grâce à Relay II, sera assurée pendant 70 minutes et pendant 40 minutes entre le Japon et les Etats-Unis. Toutefois, à cause d'une modification de l'orbite, cette durée sera réduite à Zéro en juillet pour croitre de nouveau par la suite.

M. Robert Kennedy sera à Djakarta aujourd'hui

DJAKARTA — (P.A.) — Le médiateur du conflit malais, le procureur général américain Robert F. Kennedy, arrivera ici aujourd'hui afin de poursuivre son rôle de pacificateur auprès de Sukarno, président de l'Indonésie et adversaire acharné de la nouvelle fédération de la Malaysia.

Les trois chefs de gouvernement intéressés sont M. Sukarno, le président Diodado Macapagal, des Philippines, et le premier ministre Tunku Abdul Rahman, de Malaysia.

M. Kennedy a pris ses dispositions pour s'envoler de Kuala - Lumpur, Malaysia, en direction de Djakarta, une distance de 720 milles, à 10 heures du matin, heure locale, hier.

M. Rahman a déclaré mardi soir à Kuala-Lumpur, capitale de la Malaysia, combien il appréciait les efforts de M. Kennedy pour apporter un règlement de la crise entre la Malaysia et ses deux puissants voisins.

"Je suis assuré, dit-il, que ses efforts contribueront dans une large mesure à apporter des résultats." Le premier ministre fit cette déclaration à la suite d'une série d'entretiens avec M. Kennedy.

Lueur d'espoir

Dans un autre communiqué, M. Kennedy se dit très encouragé par ses conversations avec M. Rahman et constate qu'il y a eu progrès.

Frère de feu le président John F. Kennedy, M. Robert Kennedy a entrepris cette mission de paix à la demande du président Johnson, comme il l'a déclaré aux journalistes à son arrivée à Kuala-Lumpur à la suite d'une visite à M. Macapagal à Manille. "Nous commençons, dit-il, à faire quelque progrès".

A New York, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, informe qu'il a adressé des messages aux gouvernements de la Malaysia et de l'Indonésie au début du mois de jeûne musulman, le ramadan 15 janvier au 15 février, pour les inviter à demeurer calmes et à s'abstenir de tout ce qui pourrait compromettre la situation. La religion mahométane domine chez ces deux nations. La majeure partie de la population des Philippines est catholique.

En dépit de ces interventions, les chances semblent bien minces d'accorder les trois nations impliquées dans un différend qui pourrait déclencher une autre guerre dans le sud-est de l'Asie.

Calendrier

MERCREDI 22 JANVIER 1964

S. Vincent, diacre et martyr
QUARANTE-HEURES
Soeurs Jésus-Marie, Lauzon

Demain :
S. Raymond de Pennafort

SOLEIL: Lever: 7.19 Coucher: 4.37
LUNE: Lever: s. 0.17 Coucher: 1.40

PHASES de la LUNE DE JANVIER
Dernier quartier le 6 à 10.59 a.m.
Nouvelle lune le 14 à 3.43 p.m
Premier quartier le 22 à 0.29 a.m
Pleine lune le 29 à 6.23 p.m
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

Les Maroquins Inc.
1151 est RUE ST-JEAN
Québec

Dernière semaine de VENTE

40% sur la balance de nos SACS A MAIN

20% sur les VALISES

ARTICLES DE CUIR, CADEAUX

TOUTE VENTE FINALE

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

A louer
Bureaux et Entrepots
modernes et à l'épreuve du feu avec
PARKING
INTERIEUR ET EXTERIEUR
Avant de renouveler votre bail, renseignez-vous en téléphonant à :
Monsieur Cyrille Nolin
Téléphone: 523-5460

VOICI LES TOTALISATEURS
Rémington

Modèle 169
à clavier complet
Voici un totalisateur électrique réellement portatif fabriqué pour assurer un service prolongé, pour une opération libre de soucis des années durant.
BAS PRIX DE : $199.50

Modèle à 10 touches

Nouvelle efficacité, nouvelle économie et nouvelle élégance entrent dans votre bureau avec le modèle 4 Remington. Vous obtenez additions, soustractions, multiplications, divisions et soldes de crédit rapidement et facilement, grâce au clavier souple, aux commandes automatiques et aux caractéristiques perfectionnées de fonctionnement exclusif.

"La Maison du Service"
Gérald Martineau
480 Dorchester — Tél.: 525-5156

Veuillez me faire parvenir sans obligation de ma part plus amples renseignements concernant les Totalisateurs Rémington.
Nom .....
Adresse .....

LE PLUS GRAND CHOIX DE
CHAUSSURES
POUR TOUTE LA FAMILLE
LES MAGASINS DE CHAUSSURES Talbot
Coins P ST-ROCH, ST-DOMINIQUE, MGR-GAUVREAU
3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH
849 EST, ST-JOSEPH COIN ST-DOMINIQUE
795 EST, ST-JOSEPH COIN MGR GAUVREAU
STATIONNEMENT FACILE